

HISTOIRES DE POLICE ET D'AVENTURE

PAR G. LENOTRE (Théodore Gosselin)

de l'Académie française

PARIS - FLAMMARION - 1936

CHAPITRE PREMIER. — Molière était-il Louis XIV ou le masque de fer ?

CHAPITRE II. — Le Courrier de Lyon.

CHAPITRE III. — L'enlèvement du sénateur Clément de Ris.

CHAPITRE IV. — A la conquête du trône de Bade : Gaspard Hauser.

CHAPITRE V. — Vers la cité fantôme.

CHAPITRE VI. — Lucien de La Hodde.

CHAPITRE PREMIER

MOLIÈRE ÉTAIT-IL LOUIS XIV OU LE MASQUE DE FER ?

Les érudits s'amuse : déjà, l'un d'eux nous a prouvé que Shakespeare était un pauvre homme totalement incapable d'avoir conçu et écrit l'œuvre que lui attribue la postérité dupée : *Othello*, *Hamlet*, le *Roi Lear* et le reste, — tout le reste, — sont dus au génie d'un grand seigneur anglais qui, aussi modeste que soucieux de garder l'incognito, dissimula sa personnalité sous le nom de l'humble comédien chargé de mettre ces drames à la scène. Bien que cette révélation ait surgi en pleine tourmente, on perçut néanmoins son tapage et quelques curieux s'en divertirent. A-t-on remarqué que jamais personne ne s'arrête pour contempler des maçons, construisant un mur ? Mais si l'on jette bas une vieille maison, les badauds s'amassent pour le plaisir d'assister à la dégringolade poussiéreuse des antiques pignons. Nous sommes nés démolisseurs...

C'est maintenant l'auteur du *Misanthrope* qui succède à Shakespeare en ce jeu de massacre : *Amphitryon* ne serait point de Molière, mais de Pierre Corneille ; les arguments sont troublants, il n'y faut point contester ; osera-t-on insinuer qu'ils ne sont que des arguments et que, en matière d'histoire, des preuves seraient préférées ? N'a-t-on pas dit déjà que Molière n'a pas écrit une ligne des vingt-cinq comédies dont nous lui faisons gloire : l'auteur véritable de ces pièces ne serait autre que... Louis XIV. — Au premier aspect, c'est de l'extravagance, et l'on n'est pas bien sûr que le chroniqueur coupable d'une telle facétie n'ait eu l'intention de mystifier ses contemporains ; on ne jurerait point, non plus, qu'il ne s'est pas pris lui-même à son propre jeu et qu'il ne demeure, à l'heure actuelle, la première, — et peut-être l'unique victime de ses déductions.

En voici le thème : — à quatorze ans, le jeune Poquelin sait à peine lire et écrire : deux ans plus tard, seulement, il commencera à suivre les cours du collège Louis-le-Grand ; mais ses études sont écourtées car, à vingt ans, séduit par les charmes d'une actrice, il s'engage, sous un nom d'emprunt, dans une bande de comédiens nomades, parcourt la province, vit de hasards et de misères et rien, durant ces quinze années de bohème, rien ne révélera ni ne présagera son futur génie. En 1658, la troupe ambulante dont il fait partie, s'arrête à Rouen et l'on sut que, durant ce séjour, le maigre Molière quitta plusieurs fois ses camarades et se rendit assez mystérieusement à Paris ; on parla [d'entretiens secrets avec quelques grands personnages](#). La troupe regagne aussitôt la capitale ; le pauvre baladin de grande route, qu'aucun succès ne recommande ou ne signale, est subitement promu comédien de Monsieur, frère unique du Roi, bientôt comédien du Roi lui-même, pourvu de pensions, comblé de faveurs, et la première pièce qu'il donne aux Parisiens est un chef-d'œuvre : les *Précieuses ridicules*. Foudroyant succès.

Et le voilà, sans répit ni trêve, bafouant la Cour et ses *caillettes*, cinglant les marquis, fouaillant la noblesse, ridiculisant les médecins, cravachant ceux-là même dont la famille royale est le plus entichée, stigmatisant, en Don Juan, l'insolence et la dépravation des grands, soulevant les problèmes les plus hardis et abordant les questions les plus irritantes, celles que le Roi ne veut pas qu'on soulève : la néfaste influence des faux dévots, la distinction des classes sociales, l'effrayante vision des misères du bas-peuple... Il frappe à tour de bras sur tout et sur tous et nul ne proteste contre l'audace inouïe de cet insolent histrion qui ne respecte rien ni personne ! Tandis que des gentilshommes de haut nom, — tel Bussy-Rabutin — sont enfermés à la Bastille pour le plus anodin des pamphlets, Molière a toute liberté de quolibets et de critique ; il accumule des haines farouches et irréductibles ; jamais aucune d'elles n'osera se manifester. Comment donc ! On le courtise ! Un seigneur de la Cour, par lui ridiculisé, le félicite au lieu de le bâtonner. En vain l'archevêque de Paris tente-t-il d'arrêter ce flot de railleries qui menace les institutions les plus saintes, le comédien ouvre ses écluses et riposte par des nasardes...

D'où lui vient donc cette témérité ? Pourquoi seul, a-t-il la hardiesse de rire alors que les plus puissants et les mieux en Cour se taisent et font mine d'admirer ? C'est que Molière est un simple prête nom : c'est le Roi lui-même qui, sous le masque, s'ingénie à réformer les mœurs de sa cour, contre laquelle il ne veut ni ne peut entrer en guerre ouverte. Il poursuit, sans péril et sans violence, grâce à ce stratagème, la politique de Richelieu ; il discipline sa noblesse, fait rentrer les bourgeois dans le rang, libère l'église gallicane ; il met ses conceptions à la portée de la foule et se fait vulgarisateur sachant bien que le peuple ne lit pas ses ordonnances, mais écoute les farces qui font rire. Rien plus, il trouve ainsi l'avantage de panier ses faiblesses personnelles : certaines comédies telles que *Amphitryon*, la *Princesse d'Elide*, les *Amants Magnifiques*, ne sont, on le sait, que des plaidoyers galants tout à l'honneur des dérèglements royaux : et le grand Roi s'amuse aussi à satisfaire ses petites rancunes : ses médecins ne sont pas épargnés et la Cour les reconnaît tour à tour dans la galerie de grotesques que Molière fait défiler sous ses yeux. Un ambassadeur, que le Roi Soleil a reçu dans tout l'éclat de sa gloire, se montre--t-il un peu hautain et ne semble-t-il pas suffisamment ébloui ? Vite Molière est appelé : il faut venger le Roi de l'insolence de cet oriental — et voilà sur la scène l'ambassade turque du *Bourgeois gentilhomme* et le *Mamamouchi* dont on va rire.

Bref, l'œuvre de Molière, reflète d'étape en étape, toutes les préoccupations de Louis XIV, ses idées, ses goûts, les incidents marquants de la première partie de sa vie et de son règne : cette œuvre s'adapte intimement à ce que nous savons de Louis XIV : de diffère absolument de ce qu'on imagine que fut Molière. Nulle des pièces signées de lui, ne se rapporte à un événement de son existence : quelle cloison étanche s'est donc élevée entre l'homme et ses productions ? Ce mari malheureux — et qui souffre cruellement en son cœur meurtri, — n'a que moqueries pour ses confrères en infortunes ! Bien plus il s'acharne contre eux et raille sans merci leur détresse conjugale ! Sauf dans *l'Impromptu de Versailles*, jamais il n'apparaît sous aucun de ses personnages ; jamais, — si l'on excepte quelques répliques dans *Monsieur de Pourceaugnac*, — aucune allusion à ses longues randonnées à travers la France ; aucun souvenir de ses voyages et de sa vie nomade, aucun trait ne rappelant, même de loin, un épisode de sa vie mouvementée !

Et si l'on admet qu'il ne fut qu'une enseigne, comme voilà expliquée l'étonnante faveur de ce comédien dont l'audace va quelquefois jusqu'à effleurer la puissance

royale elle-même. Son crédit auprès du Roi surpasse celui des plus illustres et des plus dévoués serviteurs de la monarchie : ce Roi qui le défend contre ses plus redoutables ennemis, tient à manifester, en toute occasion, la protection dont il le couvre : jamais personne, ni ses enfants, ni son frère, n'ont obtenu l'honneur insigne de s'asseoir à sa table et de partager son repas. Une seule exception à cette inflexible étiquette, — et c'est Molière qui en est l'objet. Quand le comédien, récemment marié à une artiste de sa troupe, est père d'un fils, le Roi Soleil veut être le parrain de l'enfant et la marraine sera Madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans : le duc de Créquy, premier gentilhomme de la chambre et la maréchale de Plessis-Praslin tiendront sur les fonts baptismaux de Saint-Germain l'Auxerrois, le marmot qui, par une irrégularité singulière, ne sera pas inscrit sous le véritable nom de son père, — Poquelin, — mais sous le seul pseudonyme de *Molière* auquel il n'a aucun droit. En revanche son unique prénom sera *Louis*. Et ceci se place à l'époque même — 1664 — où *Tartufe*, récemment terminé, menace déjà de déchaîner des ouragans. Le Roi tient à proclamer que l'auteur est des siens et qu'il le soutiendra contre tous.

Telle est la thèse. On se contente ici de l'exposer, sans la discuter ni, bien entendu, sans l'imposer. Mais, pour bien des raisons, qu'on lira plus loin, il se trouvera certainement des gens qui le prendront au sérieux. Il est indispensable, quand on se sent intoxiqué par des insinuations de cette sorte, de recourir, sans délai, à l'antidote des documents contemporains et authentiques. Après avoir écouté cette thèse, j'ai donc ouvert la grande édition des œuvres de Molière, publiées dans la *Collection des classiques français*, avec des commentaires et des notes qui défient toute critique. Hélas ! L'antidote sur lequel je comptais est demeuré sans effet ! Les contemporains de Molière ne nous ont appris rien qui permette de fixer sa mystérieuse physionomie et ce silence laisse la porte ouverte à toutes les légendes. Comment l'expliquer ? Pour quelle raison, par exemple, la *Gazette de France*, qui nomme très souvent les écrivains en vogue, mentionne leurs succès et cite leurs œuvres, n'imprime-t-elle jamais le nom de Molière ? En février 1673 elle annonce, avec grand luxe de détails éplorés, la mort du P. Lalemant, prieur de Sainte-Geneviève, de M. de Mesmes, conseiller du Roi, et elle néglige de signaler que la France vient de perdre celui que Boileau proclamait **le plus rare des écrivains du siècle**. Ce Boileau qui, pourtant, savait écrire, et qui, **remettant vingt fois sur le métier son ouvrage** ne disait que ce qu'il voulait dire, reste également troublant lorsque, parlant de la mort de l'auteur du *Malade Imaginaire*, insinue qu'on ne connaîtra que plus tard **le prix de sa muse éclipsée**. Éclipsée par qui ? Que signifie ce mot et que vient-il faire là ? Bossuet, lui aussi, paraît s'ingénier à quelque réticence lorsqu'il écrit : **la postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien...** Pourquoi *peut-être* ? Que cache cette précaution oratoire ? Au vrai, la vie de Molière demeure impénétrable ; tandis que sur ses illustres confrères les renseignements abondent, aucun document ne nous a été transmis émanant directement de lui ; aucun témoin oculaire ne nous rapporte l'avoir vu travailler, ni comment il travaillait... Il y a quelque cinquante ans un grand et consciencieux érudit, M. Eudore Soulié, conservateur du Musée de Versailles, l'esprit harcelé par cette pénurie inexplicable, se lança à la piste du grand comique et fouilla les archives de toutes les études de notaires où il espérait relever sa trace. La moisson fut abondante et précieuse et si nous connaissons quelque peu les parents et les alliés de Molière c'est au livre de Soulié que nous en sommes redevables. Le succès était encourageant et l'heureux chercheur fut invité par le gouvernement d'Alors à poursuivre dans les provinces qu'avait traversées, deux cents ans auparavant, la troupe de Molière,

l'enquête si bien commencée. Soulié se mit en route... et revint bredouille, malgré toute sa science, malgré la curiosité passionnée qui entretenait son zèle, malgré les facilités que lui procuraient la mission officielle dont il était investi !

Donc à part quelques signatures, apposées au bas de paperasses notariées ou d'actes d'état civil, nous ne possédons *pas une ligne* tracée par ce Molière qui a tant écrit : pas un manuscrit de ses pièces, pas un brouillon, pas un vers, pas un mot griffonné sur l'épreuve d'une affiche ou sur celle d'une de ses comédies. Tandis qu'on a religieusement conservé jusqu'aux feuillets déchirés, jetés par Pascal dans sa corbeille à papiers, et qu'on peut voir au cabinet des manuscrits de la bibliothèque nationale, on en est à ne pas savoir quelle était l'écriture de Molière. Et non seulement ses productions théâtrales ont disparu, mais aussi toutes les lettres innombrables, qu'il écrivit, indubitablement, au cours de son existence : on en devrait rencontrer dans tous les fonds d'archives : outre la direction de sa troupe, qui n'allait pas sans correspondance, il lui fallait communiquer à tout instant avec les entrepreneurs des plaisirs de la Cour : il promenait ses comédiens à Versailles, où il montait à grands frais le théâtre, dans les bosquets, on le trimballa même, pour le *Bourgeois gentilhomme*, jusqu'à Chambord : il était indispensable d'organiser ces tournées, de mobiliser charpentiers, décorateurs, costumiers, musiciens ; d'établir des devis, de faire les comptes, de donner quittance. Que de paperasses ! Il n'en reste RIEN ! Molière écrivait au Roi : ses placets sont imprimés en tête de ses pièces : au frontispice de *Tartufe*, on en trouve trois, que l'auteur de la comédie subversive traça certainement de sa main. Que sont devenus les originaux ? Qui eut l'audace de les prendre dans les archives royales ? — et pour les détruire !

Victorien Sardou, qu'obsédait ce problème, m'a bien des fois conté ceci : — à l'époque de la Restauration, un paysan arrêta, certain jour, sa charrette traînée par un âne, à la porte de la bibliothèque Royale de la rue de Richelieu. L'homme descendit de voiture, et s'adressant au concierge, demanda d'être admis chez quelqu'un des conservateurs. La bibliothèque en ce temps-là n'était pas tous les jours ouverte au public, et cette organisation dispensait les employés de la présence quotidienne. Ce matin-là, aucun d'eux n'était à son bureau : ce qu'apprenant, le paysan parut fort embarrassé. — *C'est, dit-il, que je ne suis pas d'ici... J'apportais à ces messieurs des choses qui, m'a-t-on assuré, les intéresseraient.* Le concierge, en bon fonctionnaire, ne s'émut pas de cette observation. Il se contenta d'indiquer les heures auxquelles l'établissement était ouvert. Le villageois demeura fort perplexe ; sa charrette était pleine de sacs dont il ne savait que faire. — *Tous les papiers de Monsieur Molière, grommelait-il, on m'avait conseillé d'apporter ça ici !...* Le portier impassible, le laissa partir... Quand, dans l'après-midi, les conservateurs parurent, il leur fit son rapport : — *un homme en blouse... une charrette chargée de sacs... les papiers de M. Molière, à ce qu'avait dit le paysan...* Grand émoi ! D'où peut venir cet homme en blouse ? A-t-il dit qu'il reviendrait ? Le reverra-t-on ?

On ne le revit pas. Après des jours et des semaines d'espoirs chaque jour décroissants, il fallut bien reconnaître que le paysan, rebuté de l'accueil reçu, avait renoncé à faire concorder son voyage de Paris avec l'aléatoire présence des bibliothécaires. Comme le moyen de locomotion qu'il avait employé donnait à penser qu'il ne venait pas de très loin, on inséra dans les journaux de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, un avis alléchant, l'invitant à se présenter de nouveau et laissant entrevoir *une récompense honnête*. Le paysan ne reparut jamais.

Cinquante ans plus tard, Victorien Sardou, qui venait alors d'épouser la fille de M. Eudore Soulié, le savant historiographe de Molière, discutant avec son beau-père l'anecdote qu'on vient de lire, lui demandait si quelque indice ne permettait point de découvrir l'endroit de la banlieue parisienne qu'avait habité le porteur de papiers de Molière. — Il venait de Feucherolles, fit Soulié. — De Feucherolles ? Oui, un village des environs de Grignon, sur la grande route de Mantes à Versailles. — Et pourquoi Feucherolles ? — Parce que la veuve de Molière, Armande Béjart, s'étant remariée avec un sieur Guérin du Tricher, eut de celui-ci un fils qui, de santé délicate, fut élevé à la campagne, à Feucherolles, chez le curé de l'endroit, dont il épousa plus tard la nièce. Tous les papiers trouvés au domicile de Molière, lui ayant été remis par sa mère, on possède la preuve qu'il les avait classés et les conservait avec soin. Lorsqu'il mourut, en 1708, sans laisser d'héritier, ces précieuses archives durent échouer en des mains profanes ; l'histoire du paysan ferait croire qu'elles échappèrent cependant un long temps à la destruction.

Est-il besoin d'ajouter que Sardou n'écoutait plus ; déjà il était sur la route de Feucherolles, où il débarquait après deux heures de voiture. Son enquête ne lui révéla rien, sinon qu'un autre fureteur l'avait précédé, quelques années auparavant, avait inutilement questionné l'un après l'autre, tous les anciens du village et fouillé les greniers de toutes les maisons, sans y rien découvrir.

L'énigme restait entière : elle n'est pas la seule qui enténèbre la vie de Molière : c'est bien pour cette raison que, dans cette obscurité, toutes les fantaisies, si paradoxales soient-elles, semblent jeter un peu de lumière : lumière trompeuse, sans nul doute. Ne s'est-il pas trouvé, il y a quelques années, un téméraire, pour établir, en deux gros volumes, que Molière était *l'Homme au masque de fer... !* Et bien des lecteurs, ayant ouvert l'ouvrage avec un sourire d'incrédulité, le fermaient, après lecture, en disant : — [Qui sait ?](#)

Molière, masque de fer ? — Voici la thèse ; mais avant de l'exposer, il est indispensable de fixer, le plus précisément possible, certains traits de l'existence de Molière avant qu'il devint le *prisonnier masqué*, harcelante énigme de notre histoire.

On sait la place que les Béjart ont tenue dans la vie du grand Comique. Les Béjart étaient des gens singuliers et dont l'étude approfondie, si elle était possible, éclairerait d'un jour déconcertant le tableau des mœurs parisiennes au XVII^e siècle. Ils étaient cinq ; deux frères et trois sœurs, nés du couple le plus bourgeois qu'il soit permis d'imaginer. Le père, Joseph Béjart, était procureur au Châtelet, ce qui correspond à peu près à la charge d'avoué près d'un tribunal de première instance ; la mère, Marie Hervé, se présente, dans le miroir un peu trouble des rares documents que nous possédons, comme une femme économe, rangée, très pieuse, la ménagère parfaite, n'ayant d'autre souci que de tenir son ménage et de bien élever ses enfants. Quel vent de folie souffla sur ceux-ci ? Qui leur mit en tête l'amour du théâtre et de la vie nomade ? On ne sait ; tous les cinq montèrent sur les planches ; tous les cinq, désertant le calme, et peut-être monotone intérieur familial, se lancèrent à corps perdu dans l'aventure. D'après une tradition indéradicable, c'est en voyant Madeleine, l'aînée des filles Béjart, jouer la comédie, que Molière sentit s'allumer en lui, outre un très vif attachement pour la jolie actrice, le feu sacré et dévorant de la vocation théâtrale.

Lui aussi était le fils d'honnêtes et prosaïques bourgeois de Paris, négociants aisés et confortables, tenant rue Saint-Honoré, à l'angle de la rue des Vieilles-Étuves, un commerce de tapisserie achalandé ; tous les parents du tapissier Poquelin et de sa femme née Marie Cressé, étaient dans le commerce ; lingiers, tailleurs d'habits, plumassiers, bonnetiers, lapidaires ; tous habitaient ce coin pittoresque des Halles, déchiquetant le quartier Saint-Eustache de méandres compliqués, dont chacune des ruelles, construites de maisons piliers, monopolisait un genre de négoce. Seule parmi ces braves gens uniformément absorbés par leurs affaires, se détache Agnès Mazuel, la grand'mère de Molière du côté paternel ; elle habitait avec son mari, Jean Poquelin, rue de la Lingerie et était d'une famille d'artistes ; son frère, Jean Mazuel, occupait l'emploi de premier violon ordinaire du Roi, et ce titre devait se perpétuer dans sa descendance. Or il est bien probable que ces violonistes, lorsqu'ils ne suivaient pas la Cour, jouaient au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, situé rue Monconseil, vis-à-vis la halle aux cuirs, et toute voisine de la rue de la Lingerie. La grand'mère Mazuel y avait ses entrées, dans la grande loge [au-dessus du Paradis](#) que les comédiens réservaient par traité aux artistes ; elle y dut conduire souvent son petit-fils, et voilà qui incite à penser que le goût du théâtre fut inculqué à Molière par cette aïeule dont il devait plus tard donner le prénom à l'une de ses plus fameuses héroïnes.

Donc voilà le jeune Poquelin abandonnant la tapisserie et ses études de droit pour suivre les Bédart, et fondant, en leur compagnie, une troupe dont les destinées ne furent point, dans les débuts, très heureuses. Il est possible que les beaux yeux de Madeleine Bédart influèrent sur la décision de l'étudiant ; mais rien n'est moins sûr ; Madeleine avait quatre ans de plus que Molière, elle était raisonnable et très ordonnée ; en outre il y avait dans sa vie une ébauche de roman dont elle avait intérêt à ménager la poursuite : certain grand seigneur, Esprit de Raimond, comte de Modène, attaché à la personne de Gaston d'Orléans, frère du roi, avait solennellement promis de l'épouser. Il y eut même [commencement d'exécution](#), puisqu'on possède Pacte de naissance d'une petite fille — Françoise — au baptême de laquelle le dit comte de Modène se fit représenter et qui eut pour marraine la grand'mère, Marie Hervé, preuve que ce n'était point là un de ces accidents vulgaires qu'on s'applique à dissimuler. D'ailleurs si le mariage de Madeleine et du comte de Modène demeura à l'état de projet, c'est d'abord parce que la petite Françoise étant morte en bas âge, le père n'avait plus à se hâter de régulariser une situation délicate ; et puis, tandis que Madeleine partait avec la troupe de Molière dans la longue tournée de seize ans à travers la France, le comte de Modène dut suivre le duc de Guise dans son expédition de Naples ; mais on le retrouvera, beaucoup plus tard, à Paris, toujours assidu chez son ancienne amie, toujours plein de prévenances et d'attentions ; il n'avait peut-être pas abandonné son dessein de la prendre pour femme, intention à laquelle il eût certainement renoncé si l'actrice s'était [affichée](#) durant un si long temps avec l'un des Comédiens de sa troupe.

Ce qui tendrait encore à établir que les relations de Molière et de Madeleine ne furent point du tout ce qu'en rapporte la tradition, c'est que, en 1662, quand Molière épousa Armande Bédart, la sœur cadette, née vingt-quatre ans après son aînée, non seulement celle-ci ne manifesterait aucun dépit impliquant la jalousie ou même un vague regret, mais au contraire elle appuiera de tout son influence cette union désirée, elle ne cessera de s'intéresser au bonheur du ménage, et, en mourant, lui laissera des preuves matérielles de son incessante et quasi-maternelle sollicitude. Oui, quelqu'un boudera, lors du mariage de

Molière ; ce ne sera pas Madeleine, mais Geneviève, la seconde des demoiselles Béjart ; elle ne voudra ni signer au contrat, ni paraître aux cérémonies ; on ne la rencontrera jamais chez les nouveaux époux, et peut-être doit-on voir dans cette abstention singulière l'indice que les [potins de coulisses](#) aussi peu sûrs en ces temps reculés qu'aujourd'hui, s'étaient égarés en attribuant aux charmes de Madeleine la fugue du jeune Poquelin, fugue dont les attraits de Geneviève étaient peut-être seuls responsables.

On s'excuse de la longueur et de la minutie de ce préambule ; mais le rappel de toutes ces circonstances est indispensable à l'intelligibilité de l'imbroglio qui va suivre. Vous pensez bien qu'on n'établit pas, sans quelque précaution, que le Masque de fer ne fut autre que l'auteur des *Précieuses*, de *Tartufe* et de *Don Juan* ! Franchissons maintenant les années Molière est à l'apogée de son génie, de la faveur et de son succès. Il a pour épouse une jeune femme qu'il adore, à quarante ans, de toute l'ardeur d'un amour d'adolescent ; il a pour protecteur le Grand Roi qui a voulu être le parrain du premier enfant né de ce mariage ; il a surtout un nombre incalculable d'ennemis, d'ennemis irréductibles, acharnés, et puissants : les confrères jaloux, les médecins dont il ne cesse de rire, les seigneurs qu'il a fouaillés, les bourgeois qu'il raille, les beaux esprits dont il se moque, les pédantes qu'il a fustigées, les hypocrites qui, dans leur rage, sont parvenus à imposer l'unanime opinion que ce damné histrion est un mécréant, un athée, un contempteur de tout ce qui est sacré, un démolisseur diabolique des assises fondamentales de l'État. Pour la noblesse, pour les savants, pour les auteurs et les comédiens, pour le clergé, pour les femmes de la Cour, pour les enrichis, pour les oisifs, Molière est l'homme qu'il faut abattre, et, contre tant de périls, un seul palladium, — l'assentiment du Roi ; que Louis XIV se lasse de le soutenir, et Molière est perdu. Ce n'est pas sa disgrâce, ce n'est pas le bâillon que réclameront ses adversaires, c'est sa mort, c'est la potence... le bûcher même.

Or, subitement, la faveur du Roi se retire de lui. Pourquoi ? Quel ennemi plus perfide ou plus persuasif que les autres est donc parvenu à convaincre Louis XIV qu'il se compromet et ternit sa gloire en favorisant le misérable comédien ? Ceci n'est pas clair, mais c'est sûr. En 1673 Molière vient de terminer une nouvelle pièce, le *Malade Imaginaire* ; elle comporte, comme nombre des précédentes, des divertissements dont Lulli doit écrire la musique ; ainsi que toutes les autres elle sera d'abord jouée à Versailles, afin de recevoir l'approbation du Roi avant d'être soumise au public parisien sur ce théâtre du Palais-Royal que Molière doit à la libéralité royale. — Non ! En peu d'heures, cette protection est abolie, sans raison apparente ; Lulli, qui flaire le vent, n'écrira pas la musique du *Malade* ; la pièce est refusée pour Versailles. Molière, désespéré, est réduit à la représenter à Paris, sans qu'elle soit munie de ce passeport magique d'un préalable succès à la Cour.

On est en février 1673. La pièce est jouée, non sans plaire ; Molière y tient le rôle d'Argan ; sa femme joue Angélique ; à La Grange, comptable et archiviste de la troupe, est confié le rôle de Cléante. Le jour de la troisième représentation, dans la matinée, Molière déjeunant chez lui, rue de Richelieu, avec sa femme, a paru profondément triste et fort inquiet de l'avenir : — [Tant que ma vie a été mêlée également de douleur et de plaisir, dit-il, je me suis cru heureux ; mais aujourd'hui que je suis accablé de peines, sans pouvoir compter sur aucun moment de satisfaction et de douceur, je vois bien qu'il faut quitter la partie...](#) Grimarest tenait ce propos du comédien Baron, familier de la maison de Molière et grand ami de celui-ci ainsi que de sa femme. Le lendemain, — c'était le 17

février, — avait lieu la quatrième représentation du *Malade* ; rien n'indique que l'auteur-acteur se sentit fatigué ou indisposé ; il put jouer les trois actes de la pièce sans qu'aucun de ses partenaires, ni Mme Molière, s'avisassent qu'il n'était point dans son état habituel. C'est seulement au cours du ballet final, alors que les bacheliers, les apothicaires et les médecins, vêtus de longues robes noires et coiffés de chapeaux pointus, entourent Argan ravi d'être accueilli dans la Faculté, c'est seulement alors, en prononçant le mot *juro*, que Molière fut pris d'un spasme, peu alarmant, puisqu'il ne semble pas que le public, ni même les nombreux acteurs et figurants groupés sur la scène, se soient aperçus de son état maladif. La pièce terminée, il entra un instant dans la loge de son camarade Baron, auquel, sans doute, il confia qu'il ne se sentait pas bien, car celui-ci ne voulut pas le quitter et descendant avec lui, l'aida à gagner la chaise à porteurs qui attendait à la porte du théâtre. Il pouvait être sept heures et demie du soir.

Cette salle dite du Palais-Royal était située rue Saint-Honoré, à l'endroit même où débouche actuellement la rue de Valois. La maison qu'habitait Molière se trouvait rue de Richelieu, au n° 40 actuel. Pour s'y rendre il suffisait de quelques minutes : l'auteur du *Tartufe* effectua ce court trajet dans sa chaise, tenue par deux porteurs ; une belle chaise garnie de damas rouge par dedans. Avait-il dépouillé le costume de son rôle : gros bas, mules, haut de chausses étroit, camisole rouge avec quelque galon ou dentelle, un mouchoir de cou et un bonnet de nuit ? Oui, sans doute, puisque ce costume ne fut pas retrouvé rue de Richelieu. En ce cas Molière avait donc eu la force de se dévêtir et de passer l'habit et la culotte de drap noir ou de droguet brun qu'il portait ordinairement à la ville.

La maison de la rue de Richelieu était importante et luxueusement meublée. Le ménage Molière ne l'habitait que depuis six mois, mais s'y était installé avec une sorte de somptuosité. En arrivant là, Baron assista, pour la montée de l'escalier, son ami dont la chambre se trouvait au deuxième étage : tapisserie de toile peinte à bandes de brocatelle à fond bleu, un lit bas, en noyer, abrité de rideaux de serge, un grand fauteuil à crémaillère, un coffre-fort, une petite table, un paravent, deux clavecins ; Molière se mit au lit et pria Baron d'aller demander à Mme Molière, — qui, n'ayant pas de rôle dans le divertissement final de la comédie, avait dû rentrer avant son mari et ignorait qu'il fût indisposé, un oreiller rempli d'une drogue qu'elle lui avait promis pour dormir. Baron rapporta l'oreiller ; mais Armande ne crut pas utile de paraître ; non plus que la fidèle servante Renée Vannier, dite *Laforêt* ; il faut donc croire que Molière n'était pas en danger. Il avait auprès de lui, en ce moment, deux religieuses, habitant la maison, un gentilhomme nommé Couthon et plusieurs autres personnes. Ceci est bizarre : on ne s'explique pas quelles pouvaient être ces personnes dont la présence n'est pas justifiée et dont les noms ne sont point prononcés, de même ignore-t-on tout de ce gentilhomme nommé Couthon ; quant aux deux religieuses elles étaient, a dit Baron, de celles qui viennent ordinairement à Paris quêter pendant le carême et auxquelles Molière donnait l'hospitalité ; peut-être doit-on voir en l'une d'elles sa demi-belle-sœur Catherine Poquelin, dame de la visitation du couvent de Montargis. Mais ce qui apparaît véritablement étrange, c'est l'indifférence d'Armande Béjart : elle a quitté son mari au théâtre ; il rentre quelques instants après elle ; il ne se sent pas bien ; le lui fait savoir... elle ne se montre pas. Son état s'aggrave, puisque, sur les neuf heures du soir il demande un prêtre ; on expédie son valet et sa servante à Saint-Eustache, sa paroisse ; et Armande ne se décide pas à venir auprès du lit où agonise son mari. Aux personnes anonymes qui entourent ce lit s'est joint Jean Aubry, le mari de

Geneviève Béjart ; c'est donc qu'on l'a avisé de l'état subit de son beau-frère, et toutes ces allées et venues impliquent un grand mouvement insolite dans la maison. Pourquoi donc Mme Molière ne s'en émeut-elle point ? Le moribond s'en étonna ; s'adressant à Baron : — [Allez dire à ma femme qu'elle monte](#), fit-il. Quand Armande et Baron parurent, Molière venait de mourir [entre les bras de M. Couthon](#). — [Dans les grands efforts qu'il avait fait pour cracher, il s'était rompu une veine dans le corps...](#) telle est la version que le lendemain La Grange inscrivait sur son livre-journal, après avoir dessiné, dans la marge, un losange noir en signe de deuil.

Si l'on accepte le récit que Grimarest écrivit d'après Baron, — et celui-ci, témoin oculaire, devait être bien informé, telles furent les circonstances de la mort de Molière ; ce récit présente, évidemment, beaucoup de lacunes ; il laisse dans l'ombre des points importants ; mais il s'accorde avec les documents qu'on possède. On sait encore que Jean Aubry ayant couru lui-même à Saint-Eustache en ramena, vers dix heures et demie du soir, un ecclésiastique, M. Paysant ; mais ce prêtre arriva au moment où Molière venait d'expirer. Aussi, le curé de la paroisse refusa-t-il la sépulture religieuse. Molière était, ce qu'on ignore généralement, un catholique pratiquant ; il avait pour confesseur [l'abbé Bernard, prêtre habitué en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, qui lui avait administré les sacrements à Pâques dernier](#). Mais, en venant se fixer rue de Richelieu, Molière avait changé de paroisse et il n'était pas connu du clergé de Saint-Eustache lequel, depuis plus de cent ans tenait rigueur aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne, ses voisins. Il fallut donc solliciter l'intervention discrète du Roi pour obtenir, sinon les obsèques religieuses à la célébration desquelles l'archevêque de Paris s'opposa, du moins la sépulture en terre sainte. Ces démarches avaient pris du temps : le convoi n'eut lieu que le 21, à la nuit close, — neuf heures du soir ; — quatre prêtres rechargèrent le corps placé dans une bière de bois ; six [enfants bleus](#) portaient des torches et plusieurs laquais tenaient des flambeaux de cire blanche. Au cimetière Saint-Joseph, rue Montmartre, le cercueil fut déposé dans une fosse [creusée au pied de la croix](#).

Et le Masque de fer ? — Le voici : il y a quelque quarante ans, un bordelais qui, manifestement, avait des loisirs et ne savait à quoi les occuper, imagina que tout n'était pas absolument normal dans les circonstances connues du décès de Molière : en lisant le livre de Yung sur le masque de fer, il s'avisait que la première mention qui soit faite de ce prisonnier mystérieux remonte au mois d'avril 1673. Une corrélation funeste s'établit en son esprit : ce malheureux, qu'on traîne de prison en prison, dont on couvre le visage, non point d'un masque de fer, mais d'un masque de velours..., c'est donc que ce visage est fort connu !... A quoi bon cacher ses traits aux paysans de France qui le voient passer avec son gardien, M. de Saint-Mars, si ces traits ne sont pas populaires ? Si le prisonnier masqué est, comme on l'a dit, Mattioli, l'agent du duc de Mantoue, ou le patriarche arménien Avedick, ou même le duc de Monmouth, ou le duc de Beaufort, ou le comte de Vermandois, ou un frère de Louis XIV, ainsi que l'insinua Voltaire, pourquoi dissimuler sa figure que personne, dans les provinces, ne connaît ? Mais s'il s'agit d'un comédien qui, durant seize ans, a couru les bourgades de France, que tous les paysans ont vu jouer ses farces, qui a passé ou séjourné dans nombre d'hôtelleries, et dont la physionomie expressive a marqué dans toutes les mémoires, la précaution se justifie et s'impose. La concordance des dates est, d'ailleurs, éloquente. Molière est sensé mourir le 16 février, le prisonnier masqué, un mois plus tard, est en route pour Pignerol, sa première Bastille. Plus de doute ; c'est Molière ! Ses ennemis ont eu

raison de l'indulgence coupable du Roi ; on est parvenu à faire comprendre h sa Majesté que son protégé était indigne de l'auguste faveur. Mais comme on ne pouvait incriminer les comédies que Louis XIV avait soutenues et applaudies, il fallut bien préciser le crime de l'immoral histrion qui s'était trop longtemps joué des lois divines et humaines, et on avait trouvé ceci : Molière, en se mariant avec Armande Béjart, avait épousé sa propre fille ; on établit une confusion volontaire entre Armande, née, comme on l'a dit plus haut, vingt-quatre ans après sa sœur Madeleine et la petite Françoise, fille de cette même Madeleine ; on prétendit audacieusement qu'il n'y avait jamais eu de Françoise, mais seulement une Armande, et que cette naissance datait du temps où Molière vivait avec sa jolie camarade. Il faut croire que, de toutes les rancunes, celle des auteurs sans talent et envieux du succès de leurs heureux confrères, se révèle la plus tenace et la plus haineuse, car cette odieuse calomnie était de l'invention du poète Montfleury ; il se vengeait ainsi des railleries dont Molière l'avait cinglé dans l'*Impromptu de Versailles*. Louis XIV leurré, s'indigna : le cas était pendable ; mais le Roi ne pouvait songer à livrer au bourreau un homme dont il avait si souvent pris la défense ; ç'eût été se donner un démenti à soi-même. Il consentit à ce que l'auteur de *Tartufe* disparût de telle façon qu'on n'entendît plus jamais parler de lui. De là cette disgrâce subite, cette mort supposée, cette inhumation fictive et le masque, précaution suprême qui paraît à tout danger d'une reconnaissance de hasard.

Il est bon d'observer que lorsqu'une supposition de ce genre se forme dans le cerveau d'un érudit amateur, s'effectue spontanément un phénomène de cristallisation qui la renforce incessamment. Tout ce qu'il lira, tout ce qu'il apprendra désormais, servira à nourrir son dada ; il ne sera plus maître de sa critique et fermera volontairement les yeux sur les contradictions les plus évidentes. Tel fut le cas du bordelais qui avait des loisirs. Il étudia d'abord l'acte de décès de Molière ; ce qu'il y trouva, ou, pour mieux dire, ce qu'il n'y trouva point, le remplit d'aise. Officiellement, en effet, Molière n'est point mort le 17 janvier 1673 ; l'acte constatant ce prétendu décès, *n'étant signé d'aucun témoin*, demeure légalement nul. Peut-on du moins trouver la tombe de l'auteur des *Précieuses* ? Non. Il fut inhumé au pied de la Croix du cimetière Saint-Joseph, rapporte ce document suspect, et c'est bien en cet endroit que Mme Molière fit poser une pierre d'un pied de haut au-dessus du sol ; mais le malheur, — ou l'intrigue, — voulut que la tombe fût fouillée en 1722, et les ossements qu'elle contenait déposés proche de la maison du chapelain ; on les retira de là en 1750, et on les plaça dans l'église Saint-Joseph, où ils étaient encore en 1780 ; alors seulement on les réinhuma à leur emplacement primitif pour les exhumer de nouveau en 1792. Mis dans une caisse et étiquetés, ils furent enfouis en un caveau de l'église, puis montés au grenier du corps de garde voisin ; en 1799 ils voyagèrent jusqu'au musée des monuments français — le jardin de l'actuelle École des Beaux-Arts —, et on s'en débarrassa enfin en les déposant, vers 1817, au cimetière du Père-Lachaise. Donc point d'acte de décès, point de tombe.

Fait plus frappant encore : aucune gazette ne rendit compte ou même ne mentionna la mort de Molière. On croirait à un mot d'ordre imposant silence aux nécrologies coutumières. Un seul écho de cet événement d'autant plus saisissant qu'il était plus subit et plus imprévu ; c'est un couplet en façon d'épithaphe qui courut alors Paris : jugez-en :

Ci-gît un grand acteur que l'on dit être mort,
Je ne sais s'il l'est ou s'il dort ;
Sa Maladie Imaginaire

Ne saurait l'avoir fait mourir
C'est un tour qu'il joue à plaisir,
Car il aimait à contrefaire...
Quoiqu'il en soit, ci-gît Molière ;
Comme il était grand comédien,
S'il fait le mort, il le fait bien !

L'auteur inconnu de ce petit morceau était bien renseigné : il possédait le secret du Roi : il grillait de le répandre ; il n'osait pas ; pour l'ébruiter sans se compromettre, il tourna ces versicules qui disaient tout... sans rien révéler ! De sorte que le mystère était déposé là, dans toute sa dramatique horreur et sous une forme plaisante, à l'adresse de la postérité qui ne manquerait pas certainement de s'inquiéter d'une disparition si anormale.

Disparition tragique, en effet ; jouer la comédie de quatre à sept heures du soir, et trépasser à dix, sans avoir été malade, rien qu'en faisant effort pour cracher, sans que l'entourage nombreux et anonyme — deux religieuses inconnues, *quelques personnes* dont on ne s'explique pas la présence, un *gentilhomme* qu'on ne reverra plus, — ait souci d'appeler un médecin, sans que la femme ni la fillette du mourant, qui se trouvent pourtant dans la maison, assistent à ses derniers moments, sans que soient présents *son valet ni sa servante* qu'on a éloignés sous le prétexte d'aller chercher un prêtre ! Oui, oui, il y a là du ténébreux et la suite de l'histoire semblerait prouver qu'une main puissante dirigeait ces hasards. Car si Molière est mort, le Roi qui l'a aimé, qui l'a accablé de bienfaits, va, sans nul doute, exprimer un regret. — Rien. Bien plus, la subite disgrâce où est tombé le comédien n'est pas niable, puisqu'elle se poursuit, acharnée, même après qu'il a disparu. Six semaines ne sont pas écoulées que le théâtre du Palais-Royal est fermé par ordre ; la célèbre troupe de Molière, celle qui a tant et si souvent réjoui la Cour, et qui plus que jamais aurait besoin de la protection du Roi, est brutalement jetée sur le pavé ; Lulli, l'ennemi qui a porté le premier coup, s'empare de la salle et y établit triomphalement son Opéra. Et il y a une coïncidence plus frappante encore : après le 17 février 1673, les pièces de Molière disparaissent complètement du programme des spectacles de la Cour ; sauf une seule fois, où, par mégarde et par surprise, on donna devant le Roi le *Malade Imaginaire*, en 1674, jamais plus les chefs-d'œuvre du plus grand et du plus célèbre de nos auteurs comiques ne furent représentés à Versailles. Louis XIV, qui y avait pris tant de plaisir, ne voulait plus, ne *pouvait plus* les entendre. Pudeur ? Rancune ? Remords ? Qui le dira ?

Car il doit songer souvent à ce comédien par lui si favorisé qu'il l'a fait asseoir à sa table, et dont il a tenu l'enfant sur les fonts de baptême. Maintenant ce malheureux, enfermé dans quelque affreuse geôle, est condamné à vivre, loin de Paris qui l'a si frénétiquement applaudi, loin du public dont les rires approbateurs résonnent encore à ses oreilles ; s'il sort de son cachot, il lui faut couvrir son visage d'une cagoule impénétrable ; jamais plus il ne respirera librement l'air vivifiant, jamais plus il ne verra les choses ni les êtres qu'à travers ce masque de Nessus.

Et si on le suit dans son martyre, ce prisonnier sans nom, que de traits on rencontre qui donnent le frisson, que de concordances effarantes en présence desquelles on s'écrie : — c'est lui ! c'est Molière ! L'auteur de l'*Avare* était, dit une de ses contemporaines, *de taille plus grande que petite* ; — l'homme au masque est *grand* ; Molière avait *le teint brun* ; l'homme au masque, dont on aperçoit parfois le menton et le bas des joues, *la peau brune*. Le prisonnier

masqué consacre à la lecture des heures et des heures ; et qui donc, à cette époque, où les plus grands seigneurs savent à peine signer leur nom, qui donc, si ce n'est un littérateur de profession, peut se complaire de la sorte à la compagnie des livres ? Molière a hérité de sa mère Marie Cressé l'amour du beau linge : on cite, dit-on, une lettre d'Armande Béjart écrivant : [Vous savez combien M. Molière est difficile sur cet article...](#) Or le masque de fer réclame à son geôlier, dit-on encore, les draps de lit les plus fins et les serviettes les mieux damassées. Et l'anecdote de l'assiette d'argent : elle est légendaire un jour, comme l'homme au masque est détenu aux Iles Sainte-Marguerite, il s'applique à écrire, à l'aide d'un poinçon, sur une assiette, de longues phrases ; — sa lamentable histoire, évidemment, il jette ensuite par la fenêtre de sa cellule, l'assiette qui tombe aux pieds d'un pêcheur occupé, sous les remparts du fort, à raccommoder ses filets. L'homme rapporte l'objet au gouverneur : celui-ci déchiffre quelques mots, pâlit, interpelle le pauvre diable : [Sais-tu lire ? — Non, Monseigneur ! — Et le gouverneur, rassuré, murmure : — Tu es bien heureux de ne pas savoir lire !](#) Or, je vous le demande, si le détenu avait tracé sur l'assiette ces mots : [Je suis le comte de Vermandois...](#) ou : [Je suis Mattioli, secrétaire du duc de Mantoue...](#) ces indications n'auraient en rien ému le pêcheur, à supposer même qu'il ne fût pas illettré ; les gens du pays savaient bien que les Bastilles sont faites pour y enfermer quelqu'un, et que leur clientèle se recrute parmi les personnages détenteurs de secrets d'État. Un comte, un diplomate, il n'y avait pas là de quoi s'étonner ; et l'on en peut conclure que l'assiette révélait autre chose, plus anormal, moins ordinaire ; les lignes qui s'y trouvaient tracées étaient écrites en français, et sous une forme parfaitement adaptée au peu d'instruction du rustre qui selon toute probabilité devait recevoir ce message.

Et quelles précautions quand le prisonnier se déplace. En 1698, M. de Saint-Mars, qui lui est particulièrement attaché, l'amène des Iles Sainte-Marguerite à la Bastille ; chacun d'eux voyage en litière, et celle qui renferme le masque de fer est si hermétiquement fermée qu'il en est souvent incommodé. Des gardes chevauchent autour de ce cercueil ambulante. Parvenu à Villeneuve-le-Roi, Saint-Mars s'arrête à son château de Palteau ; il convie son compagnon à déjeuner : seulement, il prend grand soin de le faire asseoir [le dos opposé aux croisées](#) donnant sur la cour, dans laquelle des paysans sont attroupés ; le geôlier a posé, près de son assiette, deux pistolets chargés, et au moindre mouvement que ferait l'homme Pour se retourner et se montrer, il serait mort... Aucun serviteur n'entre dans la salle et le service y est fait par un valet de confiance, qui va lui-même à la porte chercher les plats, et les dépose sur la table. Quand l'homme traversa la cour pour regagner sa litière, il avait remis son masque ; [on lui voyait les dents et les lèvres...](#) et ses cheveux étaient tout blancs.

— Hum ! Les dents ? Les dents m'offusquent : Molière avait, à cette époque soixante-seize ans ; sa mâchoire devait être dégarnie et les praticiens de ce temps-là ignoraient encore l'art de parer à cet inconvénient au moyen d'appareils postiches ; témoin la bouche édentée de Louis XIV lui-même. Quant aux [cheveux blancs](#), s'ils n'étonnent pas chez un quasi octogénaire, ils ne concordent guère avec l'âge qu'attribua au Masque de fer son acte de décès ; ce document était ainsi libellé : [L'an mil sept cent trois, le 19 novembre, Marchiali, âgé de 45 ans, ou environ, est décédé dans la Bastille, duquel le corps a été inhumé dans le cimetière de Saint-Paul...](#) Quarante-cinq ans en 1703... ! On est loin de quatre-vingt et un ans qu'aurait comptés Molière à cette même date ; mais il est bien avéré que le gouverneur de la Bastille avait reçu l'ordre d'accumuler les précautions pour que l'identité du prisonnier demeurât ignorée, et, dans la

rédaction de l'acte de décès, il dut indiquer un [âge de fantaisie](#), de façon à dérouter les curieux éventuels. On racontait même que, le lendemain de l'enterrement, [une personne ayant engagé le fossoyeur de Saint-Paul à déterrer le mystérieux cadavre et à le lui laisser voir, ils trouvèrent un gros caillou à la place de la tête... !](#) C'était donc bien le visage qu'on voulait principalement soustraire aux regards indiscrets ; preuve encore que le mort du 19 novembre 1703 avait été un personnage, extrêmement répandu, dont les traits étaient connus d'un grand nombre de gens. Après son décès il y eut ordre de brûler tout ce qui avait été à son usage, comme linge, habits, matelas, couvertures ; on fit regratter et reblanchir les murailles de la chambre où il avait été logé et on poussa même le soin d'en desceller et d'en retourner le dallage, dans la crainte, sans doute, qu'il n'eût caché quelque billet ou tracé quelque marque révélatrice de son nom. Ce nom était donc bien populaire... ?

Tels étaient les arguments dont l'érudit bordelais appuyait sa thèse étrange. Il l'exposa, assez timidement, il faut le dire, en 1882, dans une brochure intitulée : *Le secret du masque de fer*, et signée du pseudonyme *Ubalde*. Je crois bien que cette brochure, non plus que la révélation qu'elle apportait, ne causèrent aucune sensation : ceux qui la lurent, bien peu nombreux, crurent à une plaisanterie, la chose n'ayant pas la taille d'une mystification. L'excellent Monval, parfait Moliériste, qui présidait alors aux destinées de la bibliothèque du Théâtre français, se montra quelque peu indigné, pourtant il dédaigna de riposter ; et l'affaire en resta là ; mais, seize ans plus tard, en 1898, Ubalde récidiva ; il avait employé ces seize années à perpétrer, sur ce même sujet, deux énormes volumes, qu'il présentait cette fois, sous son véritable nom, Anatole Loquin.

Si la plaquette initiale avait semblé un peu sommaire et de documentation assez frêle, les deux volumes parurent d'autant plus redoutables qu'ils étaient, à proprement parler, illisibles ; l'auteur, du reste, n'ajoutait rien à ses précédentes découvertes, il les diluait tout simplement dans un océan de considérations absolument étrangères à son sujet de sorte que l'ouvrage passa complètement inaperçu et qu'on doit témoigner une certaine gratitude à l'intrépide assez résolu pour entreprendre la traversée de ce délayage.

Anatole Loquin, soucieux de percer l'énigme du masque de fer, se posait ainsi à lui-même la donnée du problème :

[Trouver un homme célèbre, extrêmement en vue, aux traits bien connus, réputé mort subitement après 1670 et avant 1674, et ayant suscité des haines et des craintes assez vives pour qu'on se décidât à le rayer définitivement, sans le faire mourir, de la fréquentation des vivants.](#) Jamais, on doit le reconnaître, dialecticien ne fut moins bien inspiré, car, à son insu, très certainement, Anatole Loquin adaptait ces données à une solution qu'il tenait toute prête, au lieu de subordonner, comme il l'aurait dû faire, cette solution à des prémisses établies en toute indépendance d'esprit. Les siennes étaient arbitraires. Rien n'oblige à croire, en effet, que l'homme au masque de fer fût célèbre ni qu'il fût [extrêmement en vue](#) ; la date à laquelle cette sinistre apparition fait son entrée dans l'Histoire, n'est pas forcément comprise après 1670 et avant 1674, puisque Voltaire, qui s'en fit le premier impresario, indique celle de 1669 ; d'autres penchent pour 1669 ; nous savons maintenant, après les travaux décisifs de Funck Brentano, qu'il faut s'arrêter à la date de 1678 ; il n'est même point exact d'insinuer que le personnage en question avait suscité [des haines ou des craintes](#) ; évidemment il n'avait pas que des amis ; sa lamentable destinée le prouve surabondamment ; mais qui nous dit, cependant, que le lent supplice auquel il

fut astreint ne constituait pas une faveur et que, par grâce spéciale, il obtint qu'on lui couvrit la tête au lieu de la lui trancher ?

Car c'est bien Voltaire qui créa la terrible légende : en quelques lignes très simples, — et où l'on peut, d'ailleurs, relever plusieurs inexactitudes, — il trace du prisonnier inconnu une silhouette si parfaitement campée, que, pour des siècles, elle demeurera inoubliable un homme **jeune et de la figure la plus belle et la plus noble portant un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier, ce qui lui laissait la liberté de manger avec ce masque sur le visage ; ce détenu qui jouait de la guitare à qui l'on faisait la plus grande chère ; qui intéressait par le seul son de sa voix, devant qui M. le marquis de Louvois se tenait debout et qu'il n'abordait qu'avec une considération qui tenait du respect...** tous ces traits suscitent l'intérêt et la curiosité. Il serait précieux de connaître où Voltaire les avait recueillis ; personne, avant lui, — il le fait remarquer, — n'avait parlé du prisonnier mystérieux. Qui donc le renseigna si bien ? Son premier séjour à la Bastille date du mois de mai 1717 : il passa vingt-trois mois dans la royale geôle ; il y avait seize ans seulement que l'homme au masque était mort, et peut-être l'auteur de la *Henriade* sut-il, en garçon d'esprit, **tirer les vers du nez** de quelque geôlier naïf et bavard qui avait servi Marchiali. C'est aussi à Voltaire que celui-ci doit le nom légendaire sous lequel il sera, pour jamais, cité dans l'Histoire ; le court passage du *Siècle de Louis XIV* où il est fait mention de lui se termine, en effet, par ces lignes : **M. de Chamillard fut le dernier ministre qui sut cet étrange secret. Le second maréchal de La Feuillade, son gendre, m'a dit que, à la mort de son beau-père, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet inconnu, qu'on ne désigna jamais que sous le nom de l'Homme au masque de fer ; et que Chamillard lui répondit que c'était le secret de l'État et qu'il avait fait serment de ne pas le révéler.**

Et voyez à quoi tient la renommée : pour avoir été lancé par Voltaire l'énigmatique *Marchiali* jouira d'une immortelle renommée ; tandis que, pour n'avoir pas eu cette bonne fortune, bien d'autres, qui, comme lui, vécurent non moins sévèrement détenus, non moins vigoureusement masqués, passeront inaperçus. Au cours de ses minutieuses enquêtes dans les archives de Vincennes, M. le colonel de Fossa a découvert, à la date de 1719, l'entrée au donjon de la forteresse de **quatre prisonniers masqués** dont, par prudence, on n'inscrivit même pas le nom sur le répertoire de la prison... Voilà bien un autre mystère ! Et on pourrait lui appliquer, sans d'ailleurs qu'il en résultât meilleurs succès, la devinette d'Anatole Loquin : **Trouver quatre hommes, extrêmement en vue, aux traits bien connus, etc., etc.**

Je m'étonne qu'il n'ait pas été arrêté dans sa fantaisiste démonstration par la constatation d'un fait indéniable et qui oppose à sa thèse une objection péremptoire. Nul n'ignore que Armande Béjart, après la mort, ou, si l'on veut, la disparition de Molière, se remaria le 31 mai 1677 avec le comédien Guérin, connu au théâtre sous le nom de d'Estriché. Or est-il vraisemblable que si, par respect pour la religion et pour ses ministres, Louis XIV avait sacrifié Molière à la rancune des dévots, il eût supporté que la femme non veuve de son prisonnier masqué convolât avec un second mari ? C'eût été se rendre complice d'un acte de bigamie, crime beaucoup plus sévèrement jugé, au XVIIe siècle, qu'aujourd'hui et considéré alors par les lois de l'Église, à l'égard d'un sacrilège. Décidément la supposition d'Anatole Loquin entraînerait à des conséquences imprévues : son point de départ était nettement défectueux et Molière n'était pas le masque de fer.

La vérité est que il y a bien des points qui nous demeurent cachés, dans la vie de notre grand comique ; il y a même, il faut y consentir, quelque mystère dans les circonstances de sa mort et de son inhumation quasi clandestine. D'autre part l'histoire du masque de fer demeure, en certaines parties, énigmatique. De la conjonction de ces deux mystères, on peut faire naître, pour peu qu'on ne redoute pas de piétiner l'Histoire, les plus fantasmagoriques combinaisons. L'excuse de celle d'Anatole Loquin est qu'il lui donna l'essor avant que parût le livre de Funck Brentano. Ce laborieux érudit, mieux préparé et mieux placé que tout autre pour mener à bien une étude définitive sur ce troublant sujet, nous a prouvé que l'homme au masque n'était autre que Mattioli, agent du duc de Mantoue. Tenons-nous en là. Molière est bien assez discuté à l'heure actuelle sans qu'on mêle encore son nom à des aventures de roman feuilleton ; et il serait temps d'honorer d'un culte plus discrètement respectueux ce pauvre grand homme dont la vie fut si courte et si agitée. Si lui fit défaut ta tombe marquée du traditionnel R. I. P. assurant au plus humble la sécurité du sommeil éternel, notre admiration devrait le laisser tout au moins reposer en paix.

CHAPITRE II

LE COURRIER DE LYON

Sur le Pont-Neuf, le 11 mai 1796, vers dix heures du matin, Joseph Lesurques rencontra son ami Guénot.

Lesurques était originaire de Douai. Depuis un an, il habitait Paris ; des spéculations heureuses sur les biens nationaux lui avaient procuré une confortable aisance : il était rentier, avait trente-trois ans, une femme qu'il aimait et trois enfants. Il était de taille moyenne, avec le front pale, des cheveux blonds, des yeux bleus, la bouche petite et le front élevé. C'était un de ces hommes dont on dit : **Il a la chance**. Nul pourtant ne le jalousait : il passait pour un bon vivant, soucieux de servir ses amis.

Guénot, également douaisien, était camarade d'enfance de Lesurques. Il occupait à Cambrai une bonne place, celle d'entrepreneur des transports militaires ; depuis deux mois, il séjournait à Paris pour affaires.

Les deux amis ne s'étaient pas rencontrés depuis quatre ou cinq semaines. A cette époque, Guénot avait invité Lesurques à dîner avec un compatriote, Richard ; et, quelques jours plus tard, Lesurques leur avait rendu chez lui, rue Montorgueil, la politesse. Heureux du hasard qui les mettait, ce matin-là, en présence, ils se serrèrent cordialement la main. Lesurques invita Guénot à **prendre un verre** ; mais celui-ci n'avait pas le temps. Il lui était survenu une fâcheuse aventure étant allé passer quelques jours chez son collègue Gohier, à Château-Thierry, il s'était trouvé là au moment où la police avait arrêté un nommé Couriol, en villégiature comme lui chez Gohier. Couriol était soupçonné, paraît-il, d'avoir coopéré à l'attaque du courrier assassiné et dévalisé sur la grande route de Lyon, le 27 avril précédent ; crime banal, au reste, pour l'époque où toutes les routes de France étaient infestées de bandes, chouans ou chauffeurs, qui attaquaient les diligences.

Lesurques n'était pas sans avoir entendu parler de ce crime, dont les journaux avaient fait mention. Guénot, n'avait pas été autrement inquiété ; mais, dans le désarroi de l'arrestation de Couriol, ses papiers avaient été saisis pêle-mêle avec ceux de l'inculpé et il était convoqué, pour dix heures, au bureau central de la police, afin de s'en voir opérer la restitution.

En sa qualité de rentier, Lesurques n'avait rien d'autre à faire qu'à flâner, et il accompagna Guénot au bureau central ; en sortant de là, on entrerait au café pour causer un instant.

Tous deux pénétrèrent au Palais de Justice : un gendarme leur indiqua le cabinet du juge Daubenton. Dans l'antichambre, quelques personnes patientaient : le citoyen Daubenton était fort occupé, il fallait attendre ; peut-être même, assura un huissier, ne pourrait-il recevoir tous les visiteurs avant le dîner.

Nous allons toujours rester un peu, fit Guénot.

Et il alla bavarder avec Lesurques dans un coin de la pièce. Tandis qu'ils causaient, deux campagnardes qu'ils n'avaient pas remarquées, et qui se trouvaient assises à l'autre extrémité de la salle, les dévisageaient avec attention c'étaient deux servantes d'une auberge de Montgeron où, le 27 avril, les quatre assassins du courrier de Lyon, venus à cheval jusque-là, s'étaient arrêtés pour boire, en attendant l'heure du passage de la malle. Invitées à déposer devant le juge Daubenton, elles attendaient là depuis deux heures, oisives, ruminant ce qu'elles allaient dire, et soucieuses d'éclairer la justice.

L'une s'appelait Sauton et l'autre Grossetête. Et les voilà s'imaginant que ces deux hommes qui causent à l'écart sont amenés là pour le même motif qu'elles-mêmes : naïvement, elles se figurent que ce sont les assassins. Eh ! oui, elles les reconnaissent : ce sont bien eux qu'elles ont vus à Montgeron, le 27 avril, au cabaret Châtelain. Le plus petit des deux — Lesurques — a pris le café et joué au billard : il porte encore la même redingote brune qu'il avait ce jour-là. Quant au plus grand — Guénot —, il est arrivé chez Châtelain à midi, il a pris le café et joué avec l'autre. Les deux commères se fortifièrent l'une l'autre dans leur première impression ; quand leur tour d'audience arriva, elles entrèrent ensemble dans le cabinet du magistrat.

Lesurques et Guénot, las d'attendre, prenaient le parti de s'en aller, quand l'huissier reçut l'ordre de les introduire. Lesurques s'étonna : il était là simplement pour accompagner son ami. Cependant, sans défiance, il suivit Guénot chez le juge d'instruction : les paysannes y étaient encore. Daubenton les confronta avec les deux hommes ; elles persistent dans leurs déclarations.

Guénot protesta. Lesurques tombait des nues : lui, un père de famille, un bon bourgeois, rangé, ayant des biens au soleil, on l'accusait d'assassinat ! Les deux servantes n'en démordaient pas. Le juge fit comparaître Couriol, l'homme arrêté, huit jours auparavant, à Château-Thierry ; elles le reconnurent également. Celui-là, on le savait déjà, était certainement coupable. On avait retrouvé, parmi ses papiers, une des liasses d'assignats dont le courrier de Lyon était chargé.

Le citoyen Daubenton, se voyant si bien servi par le hasard, presse de questions Guénot et Lesurques. Le premier connaît Couriol, puisqu'il logeait avec lui chez Gohier, leur ami commun, à Château-Thierry. Par malheur, Lesurques le connaît aussi : il a dîné avec lui chez Richard — encore un Douaisien — qui héberge Guénot. Or, Richard, déjà sous les verrous, est l'ami de Couriol : c'est lui qui, après le crime, l'a aidé à sortir de Paris et lui a procuré un asile à Château-Thierry. Lesurques, évidemment, fait partie de la bande : c'est au dîner, chez Richard, que le coup a été combiné.

En vain Guénot se disculpe ; on le fouille, on trouve sur lui une note de cinq chevaux qu'il a loués récemment. Lesurques, lui, n'a dans son portefeuille aucune carte de sûreté, référence obligatoire alors pour circuler dans Paris ; ou plutôt il en a une fausse. C'est une contravention, ce n'est pas un crime : il s'indigne, jure sur l'honneur qu'il est innocent, offre de fournir un alibi triomphant établissant que, la nuit du 27 au 28 avril, date du crime, il a couché chez lui.

Daubenton reste impitoyable. Couriol aussi a un alibi : il prétend n'avoir pas quitté Guénot et pendant Couriol est manifestement coupable. Et le juge, suffisamment éclairé, donne l'ordre de renvoyer Couriol à son cachot et d'écrouer Guénot et Lesurques à la chambre d'arrêt du bureau central.

Le surlendemain seulement, on pensa à prévenir la citoyenne Lesurques qui, depuis deux jours, désespérée, se figurait que son mari avait été attiré dans quelque mauvais lieu et assassiné ; quand elle sut qu'il était en prison sous l'inculpation d'un crime, elle se montra très rassurée : l'erreur, à son avis, ne pouvait être de longue durée.

De la Révolution toute récente, la justice du Directoire avait gardé les procédés expéditifs et l'implacable rudesse : l'instruction de l'assassinat du courrier de Lyon fut rapidement menée. Au reste, quel scrupule aurait pu arrêter le citoyen juge Daubenton ? Quel doute pouvait-il conserver ? Les circonstances du crime avaient été soigneusement reconstituées par ses collègues de Melun.

La voiture, chargée de sept millions d'assignats destinés à l'armée d'Italie, avait quitté, le 8 floréal an IV (27 avril 1796), la cour de l'hôtel du *Plat d'Étain*, rue Saint-Martin, à l'angle de l'impasse de la Planchette. Par suite d'une incurie véritablement coupable, en ce temps de chauffeurs et de bandes armées, ce trésor n'avait aucune escorte : seul, un courrier prenait place dans la voiture, long fourgon d'osier à deux roues, recouvert d'une bâche de cuir et attelé de trois chevaux, menés de front par un postillon monté sur l'un d'eux. Le courrier était cependant autorisé à prendre avec lui quelques voyageurs ; mais le prix des places était fort élevé.

Ce jour-là, le courrier de service s'appelait Excoffon. Une heure avant le départ, un voyageur, un seul, s'était présenté ; il était vêtu d'une houppelande sombre, sous laquelle se devinait la forme d'un sabre. Il avait payé sa place jusqu'à Lyon ; son passeport était au nom de Pierre Laborde, marchand de vins à la Tour-du-Pin.

Excoffon et Laborde, qui allaient voyager de compagnie, soupèrent ensemble au *Plat d'Étain* ; une amie du courrier, Marguerite Dolgoff, se mit à table avec eux. A cinq heures, tous deux prenaient place sous la bâche de la voiture ; le postillon sauta en selle, et la malle, sortant de l'impasse, s'éloigna rapidement sur le boulevard.

Le chemin qu'elle allait suivre jusqu'à Melun était cette belle route presque droite depuis Charenton, qui passe par Villeneuve-Saint-Georges, Montgeron, traverse la forêt de Sénart, rencontre Lieusaint et croise, une lieue avant Melun, un chemin de traverse qui va de Pouilly à Savigny. Ce jour du 8 floréal, bien des gens voyageant sur cette route avaient remarqué quatre particuliers à cheval qui la parcouraient de façon suspecte : ils avaient passé à une heure de l'après-midi à Montgeron, y avaient dîné à l'*Auberge de la Chasse* où ils avaient fait une longue halte. Un marchand ambulant, qui les avait observés à leur départ, les avait vus *ralentir et s'arrêter, comme s'ils attendaient quelqu'un* ; il avait remarqué les éperons d'argent de l'un des cavaliers. La femme Alfroy, de Lieusaint, avait vu les mêmes particuliers passer à trois reprises devant sa porte : vers quatre heures et demie, à cinq heures et enfin vers huit heures et quart. Un postillon, Jean Chartrain, les avait rencontrés de même, une demi-lieue après Lieusaint ; une heure plus tard, en s'en retournant vers Melun, il en avait revu trois arrêtés à la hauteur du parc du Plessis, tandis que le quatrième, parti en observation, revenait au galop vers ses camarades. Ils étaient entrés, un peu après cinq heures, chez Charnpault, cabaretier à Lieusaint, et y avaient mangé un morceau. Avant qu'ils se remissent en route, vers sept heures, l'un d'eux avait demandé du fil pour raccommoder son éperon ; cet éperon était en argent.

On citait aussi un ouvrier auquel ils avaient demandé à quelle heure passait le courrier ; ce à quoi l'ouvrier répondit que ce n'était jamais avant sept heures et demie. Un charretier, Tournard, les avait aperçus, allant très lentement sur la route et **s'amusant à changer de côté**, ce qui lui parut suspect.

Aussi personne, de Montgeron à Lieusaint, ne fut-il étonné quand on apprit, le lendemain, que le courrier avait été assassiné, et la malle pillée, au pont de Pouilly, une lieue avant Melun. On trouva au bord de la route, à la croisée du chemin de traverse, les bottes ensanglantées du postillon ; le corps du pauvre garçon, haché de coups de sabre, — le sabre deviné, au Plat d'Étain, sous la houppe du voyageur — gisait, quelques pas plus loin, au bord du chemin.

Un peu plus loin encore était la voiture, délestée de tous ses colis qui formaient sur le blé vert un grand tas. Les sept millions d'assignats avaient été enlevés ! Deux des chevaux de la malle, attachés à un arbre, broutaient l'herbe paisiblement ; près d'eux était étendu le corps du courrier Excoffon, percé de trois coups de poignard et la gorge coupée d'un coup de sabre. Le troisième cheval avait disparu on le retrouva, le lendemain, errant dans une rue de Paris, près de la ci-devant église des Minimes.

Il était bien évident que ce cheval avait servi, pour rentrer en ville, au voyageur de la malle, complice des quatre assassins. Comme Couriol était certainement l'un d'eux — une fille, Madeleine Breban, qui vivait avec lui, l'avait déclaré presque ouvertement à la justice, — comme ce Couriol entretenait des relations avec Cuénot, Richard et Lesurques ; comme Cuénot et Lesurques étaient unanimement reconnus par les gens de Montgeron et de Lieusaint pour avoir fait partie du groupe des cavaliers suspects, le juge ne pouvait pas douter qu'il avait mis la main sur la bande. Un seul avait échappé c'était ce Laborde, le voyageur mystérieux qui avait soupé, avant le départ, avec le malheureux Excoffon et avait voyagé avec lui. On adjoignit en revanche aux quatre accusés un certain Philippe Bruer, ami et commensal habituel de Couriol, et un colporteur, David Bernard, accusé d'avoir fourni des chevaux et reçu sa part du butin, attendu que, quelques jours après le crime, il achetait pour 600.000 francs de vin et pour 3 millions d'eau-de-vie, sommes comptées, il est vrai, en assignats.

Lesurques semblait si fort de son innocence, si certain de l'établir victorieusement qu'il voyait approcher sans émoi le jour de l'audience. Le procès s'ouvrit, le 2 août, au tribunal criminel de la Seine. Grâce à la reconstitution minutieuse qu'en a faite M. Gaston Delayen, dans son livre *l'Affaire du Courrier de Lyon*, nous pouvons suivre toutes les péripéties de cette dramatique audience.

Le président procéda à l'appel des jurés ; le greffier lut l'acte d'accusation et, presque aussitôt, Lesurques fut interrogé. Avec une belle confiance, il répond aux premières questions du président. Il atteste avoir couché à son domicile, rue Monforgueil, la nuit du 8 au 9 floréal ; il reconnaît qu'une inconcevable réunion de circonstances a pu égarer sur lui les soupçons ; mais il n'est jamais sorti de Paris depuis qu'il l'habite et il n'a jamais passé sur la route de Melun.

On introduit le premier témoin : c'est Jean Delafolie, garçon d'écurie de l'auberge de Montgeron. A la question précise du président, il se tourne vers les accusés et les dévisage. Il reconnaît Couriol et Lesurques, formellement. Lesurques est arrivé le premier, vers une heure et demie.

Cet homme se trompe, s'écrie Lesurques. Jamais, je vous le jure, citoyen président, je ne suis allé à Montgeron.

Mais Perraud le reconnaît aussi ! Perraud est propriétaire à Saint-Germain et il se trouvait, le 8 floréal, à l'auberge de Montgeron. La femme Sauton n'a aucun doute : c'est bien Lesurques qu'elle a vu jouant au billard avec les autres. Alfroy, pépiniériste à Lieusaint, a vu Lesurques sur la route, le jour du crime, entre huit et neuf heures du soir : il lui a même parlé. La femme Alfroy l'avait aperçu, quatre heures auparavant ; elle l'affirme : il traversait le village en compagnie de Couriol.

Lesurques est écrasé par ces déclarations accablantes.

Ces gens se trompent, gémit-il. Je jure qu'ils me prennent pour un autre ! Il y a là, comme depuis le premier jour, une erreur fatale dont je suis la victime.

Le terrible défilé se poursuit. Maintenant, c'est Champault, l'aubergiste de Lieusaint, qui dépose. C'est chez lui qu'ont soupé les assassins : il a eu tout le temps de les dévisager. Il raconte que les quatre particuliers sont arrivés chez lui vers cinq heures ; ils ont mis leurs chevaux à l'écurie, ont mangé un morceau, puis, vers sept heures, ils sont remontés en selle et se sont éloignés dans la direction de Melun.

L'un d'eux est même revenu chercher son sabre qu'il avait oublié dans l'écurie. Celui-là — il le désigne au banc des accusés — c'est Couriol.

Et Lesurques, le reconnaissez-vous aussi ?

— Oh ! je le reconnais bien, c'est lui qui avait cassé son éperon argenté ; il a demandé de la ficelle pour le raccommoder, et ma femme lui a donné du fil avec lequel il a rattaché son éperon.

— C'est trop fort ! s'exclame Lesurques. Je n'ai jamais eu d'éperons et je n'ai jamais vu cet individu.

Mais déjà un autre témoin est à la barre. Pierre Gillet, de Melun, était sur sa porte quand les quatre hommes sont passés. Il n'en reconnaît qu'un, mais il le reconnaît particulièrement : c'est Lesurques !

L'audience, sur ce mot, fut levée : deux gendarmes entraînent le malheureux abasourdi. Pourtant il gardait un inébranlable espoir. Bientôt allaient comparaître les témoins à décharge ; il savait que, par eux, les jurés apprendraient, à n'en pouvoir plus douter, qu'il avait passé à Paris la journée fatale ; il avait de cet alibi une preuve écrite, indéniable, et il attendait avec calme l'heure de l'éclatante justification.

Aussi, à l'audience du lendemain, n'était-il plus le même. Il était en fièvre, exalté : il allait donc venger son honneur et il escomptait un triomphe !

Le premier témoin, appelé à sa réquisition, fut un bijoutier du Palais-Royal, nommé Legrand il était, depuis deux ans, l'ami de Lesurques qu'il voyait quotidiennement.

Le 8 floréal, dépose-t-il, Lesurques est venu à mon magasin ; nous ne nous sommes séparés que vers deux heures de l'après-midi.

Cette déclaration si nette détruisait toutes celles qui l'avaient précédée ; si Lesurques était à deux heures au Palais-Royal, il ne pouvait avoir été vu, à la même heure, à Montgeron. Le président, interrogeant le bijoutier, lui demanda comment il lui était possible d'affirmer aussi catégoriquement un fait datant de trois mois, et qui n'avait pas dû marquer dans son existence.

Cependant, je l'affirme, riposta Legrand avec fermeté. Tandis que Lesurques était chez moi, j'ai vendu une cuiller au citoyen Aldenhoff ; et cette opération est consignée sur mon livre à la date du 8 floréal.

En même temps, il présentait le registre à l'huissier qui le déposa sur le bureau du président. Celui-ci examina le livre. Une rumeur courait dans la salle ; on sentait l'ovation prête à éclater ; les applaudissements se préparaient, ménageant à l'innocent injustement accusé une triomphale réparation. Le président, sans mot dire, était courbé sur le registre ; tout à coup, très ému, il releva le front :

Témoin, la mention dont vous parlez a été altérée ! La date du 8 floréal est une surcharge, et remplace celle du 9 ou une autre qu'on ne peut déchiffrer...

Presque aussitôt l'accusateur public se dresse et, sans désespérer, requiert l'arrestation de Legrand pour faux témoignage. Le malheureux bijoutier, consterné, est emmené entre deux gendarmes... Du coup il perdit la raison il devait mourir fou, à Charenton, quelques années plus tard.

Le reste de l'audience est un désarroi. Le peintre Ledru déclare que, le 8, il avait dîné avec Lesurques ; Aldenhoff dépose que c'est bien à cette date qu'il l'a vu chez Legrand ; un autre certifie qu'ils ont passé la soirée ensemble... On n'écoute plus ; le président, les assesseurs, le jury, le public, tous sont persuadés que Lesurques est coupable et qu'il a, pour sauver sa tête, ajouté un faux à son premier crime. Quand, les débats clos, le président lui demanda, suivant l'usage, s'il avait quelque chose à dire pour sa défense, le malheureux répondit par un signe négatif, courba la tête, et retomba lourdement sur son banc.

Il fut condamné à mort, ainsi que Couriol et Bernard ; les autres étaient acquittés, sauf Richard, frappé de vingt-quatre ans de fer. En entendant prononcer ce jugement, Couriol, vivement ému, s'exclama :

Lesurques et Bernard sont innocents ! Bernard n'a fait que prêter les chevaux. Lesurques n'a pris aucune part au crime.

Un cri retentit dans l'auditoire ; on emporta une femme évanouie c'était la citoyenne Lesurques. Le condamné, le visage dans les mains, pleurait à gros sanglots.

On a raconté qu'avant le prononcé du jugement, une femme — Madeleine Breban, la compagne de Couriol — avait insisté pour être reçue par le président. Introduite auprès de ce magistrat, elle déclara que l'assassinat du courrier de Lyon avait été commis par Couriol et quatre complices échappés aux recherches de la police ; que Lesurques était innocent ; qu'on l'avait confondu avec un certain Dubosq, auquel il ressemblait étonnamment... Mais le président considéra cette révélation comme une nouvelle fable inventée à l'instigation de la famille Lesurques, et s'étonna que la fille Breban n'en eût rien dit la veille, alors qu'elle déposait à la barre sous la foi du serment.

Le lendemain du jour où avait été rendu le verdict, Couriol, s'oubliant soi-même, déclara officiellement que Lesurques n'avait pris aucune part au crime ; il dénonça Dubosq qu'on trouverait, disait-il, à son domicile, rue Croix-des-Petits-Champs, et un nommé Vidal. Deux jours plus tard, le condamné supplie encore les juges de l'entendre : il a de nouveaux renseignements à donner, il veut faire connaître la vérité tout entière. Les véritables coupables sont, dit-il, Dubosq, Vidal, Durochat et Roussy. Durochat, sous le nom de Laborde, a pris une place

dans la malle de Lyon, à côté du courrier ; les autres sont partis à cheval, dans la matinée du 8 floréal. C'est Dubosq et Vidal qui se sont promenés dans Lieusaint. Si Lesurques a été pris pour Dubosq, c'est parce que celui-ci s'est affublé d'une perruque blonde pour cacher ses cheveux noirs. De là l'effroyable méprise.

Malgré leur précision, ces déclarations in extremis produisirent peu d'effet. Les magistrats estimaient que Couriol espérait se sauver, en accusant des introuvables pour se couvrir de l'innocence de ses co-accusés. D'autres pensaient que la famille de Lesurques, qu'on savait riche, répandait à profusion l'argent pour faire innocenter le condamné. Pourtant le public s'émouvait. Lesurques avait adressé un appel aux membres du Directoire, Paris entier était anxieux du résultat... Mais le tribunal de cassation se déclara incompétent ; les pouvoirs publics, saisis à leur tour de la déposition de Couriol, la repoussèrent comme non valable, les allégations d'un condamné n'étant pas légalement recevables. Il fallut que Lesurques se résignât.

Il le fit héroïquement. La veille de son exécution, il coupa lui-même ses cheveux, — ses longs cheveux blonds, cause de sa mort — et les partagea en quatre tresses pour les envoyer à sa femme et à ses enfants. Il s'occupa, sans trouble, de ses affaires d'intérêt, dressa l'état de sa situation. On y lisait : *Je dois 8 louis au citoyen Legrand, qui n'a pas peu contribué à me faire assassiner ; mais je lui pardonne de bon cœur, ainsi qu'à tous nies bourreaux.* Il adressa ensuite une lettre touchante à sa femme, la citoyenne *veuve* Lesurques ; puis, au moment de quitter la Conciergerie pour aller à l'échafaud, il écrivit à Dubosq, ce sosie inconnu, un court billet qui mérite d'être cité : *Vous, au lieu duquel je vais mourir, contentez-vous du sacrifice de ma vie. Si jamais vous êtes traduit en justice, souvenez-vous de mes trois enfants couverts d'opprobre, de leur mère au désespoir, et ne prolongez pas tant d'infortunes causées par la plus funeste ressemblance !* Il demanda d'aller au supplice avec des vêtements blancs, monta tranquillement dans la charrette, et s'assit auprès de Couriol qui, fidèle à sa conscience — d'autres disaient *à sa consigne* — cria à la foule amassée :

Je suis coupable, mais Lesurques est innocent ! Lesurques est innocent !

Bernard, presque évanoui, fut exécuté le premier ; ensuite ce fut le tour de Couriol ; enfin, la pâle figure de Lesurques se dressa sur l'échafaud. Une fois de plus, gravement, il protesta qu'il n'était pas coupable, puis, docilement, il s'abandonna au bourreau...

Or, ce jour même, un grand revirement se produisit dans l'esprit du juge d'instruction, Daubenton. C'était lui qui, le premier, par sa précipitation, avait préparé la fin tragique de Lesurques. Sa conviction, fout à coup, s'était retournée : certain, maintenant, qu'à l'exception de Couriol, les vrais coupables n'étaient pas ceux que la justice avait atteints, il se dévoua tout entier à cette cause malheureuse, et montra tant d'ardeur que, huit mois après la mort de Lesurques, il mettait la main sur ce mystérieux Laborde qui, le 8 floréal précédent, était monté dans la malle de Lyon aux côtés du courrier Excoffon.

Ce Laborde s'appelait aussi Durochat ; son véritable nom était Véron. C'était un ancien employé du Mont-de-Piété, chassé de l'administration pour son inconduite. Il venait d'être condamné à quatorze ans de fers quand Daubenton le réclama comme complice du drame de Lieusaint. Durochat, dit Laborde, se montra, d'ailleurs, de bonne composition ; il fit au juge des aveux complets : les vrais coupables étaient Vidal, Roussy, Couriol et lui-même Durochat. Dubosq

avait dirigé toute l'affaire — et ceci concordait de tous points avec les déclarations de Couriol. J'ai entendu dire, ajouta le docile bandit, qu'un nommé Lesurques avait été condamné ; je n'ai jamais connu ce particulier ; j'ignore absolument qui il est. Quant à l'insaisissable Dubosq, il en fournissait ce signalement : 26 à 27 ans, belle taille, 1 m. 72 ; cheveux noirs, figure agréable ; il possède entre Paris et Versailles une maison avec jardin, basse-cour et beaucoup de meubles, le tout acheté du produit du vol. Vidal surveillait le chargement des malles et savait celles dont le pillage devait être fructueux ; ce Vidal, surnommé aussi Dufour, ou Lafleur, s'appelle en réalité Piala : il doit être, ajoute Durochat, en ce moment, détenu dans quelque prison.

Puis, il conte le crime en détail : Le 8 floréal, Vidal, Dubosq, Roussy et Couriol quittent Paris, à huit heures du matin, sur des chevaux prêtés par Bernard, intéressé dans l'affaire, mais qui ne prit aucune part à l'action. Quant à lui, Durochat, il va retenir et payer sa place au bureau de la poste, au moyen de trois mille francs d'assignats que Dubosq lui a prêtés. Il est environ neuf heures et demie du soir quand la voiture arrive à l'endroit où les quatre hommes l'attendent. Roussy porte le premier coup ; une bataille s'engage : bientôt *c'est une affaire faite*. On détourne la malle dans le bois, on s'empare de toutes les valeurs, laissant sur l'herbe les cadavres d'Excoffon et du postillon ; Roussy monte le cheval du postillon tué et donne le sien à Durochat ; puis on reprend, en pleine nuit, le chemin de Paris. Vers quatre heures du matin, on passe la barrière ; on reconduit les quatre chevaux prêtés par Bernard ; l'autre est abandonné sur le boulevard, et les cinq complices se rendent chez Dubosq, dans une rue voisine de la prison de l'Abbaye. C'est là qu'on fit le partage : Durochat eut pour sa part cinquante louis en numéraire, cinq cent mille francs en assignats, ce qui, au cours du jour, équivalait à dix mille livres, et enfin quarante mille francs en mandats vendus, quelques mois plus tard, à quarante sous le cent.

Mais, depuis ce jour fatal, Durochat, quoique riche, ne vivait plus ; ses nuits étaient hantées de cauchemars ; il entendait toujours les cris d'effroi et d'angoisse des deux victimes, et surtout le rôle épouvantable d'Excoffon, avec qui il avait dîné gaîment avant de quitter le *Plat d'Étain*, et voyagé côte à côte. Il était torturé de remords. Jugé et condamné à Versailles en avril 1797, il y fut exécuté le 21 août. Avant d'aller à l'échafaud, il renouvela ses aveux, sans haine et sans vengeance. — Bernard, dit-il, n'a fait que prêter ses chevaux ; quant à Lesurques, il est mort complètement innocent du crime pour lequel on l'a condamné.

Pourtant Daubenton, avec un zèle que quelques-uns estimaient inconsidéré et suspect, s'obstinait à réparer son irréparable faute ; il poursuivait la réhabilitation de sa victime, et s'était rapproché, peut-être un peu trop précipitamment, de la famille Lesurques. Avant même que Durochat fût mort, le juge repentant mit la main sur Vidal et sur Dubosq. Il n'eut pas à aller bien loin : Vidal était en prison à Sainte-Pélagie, et Dubosq se trouvait détenu à la chambre d'arrêt du bureau central. Tous deux furent expédiés à la maison de justice de Versailles.

Vidal était un pauvre homme, mais Dubosq était un beau bandit. Depuis dix ans, il avait connu tous les bagnes, et s'était évadé de toutes les prisons. Ses nombreuses condamnations, ses forfaits, la crainte qu'il inspirait, faisaient de lui une sorte de farouche héros. Il était originaire de Besançon, avait été, dans sa jeunesse, apprenti cuisinier chez l'archevêque, y avait volé pour 80.000 francs

d'argenterie, et s'était vu condamner, en 1784, aux galères perpétuelles. Évadé du bagne, caché dans Paris, il commit, chez un horloger du Marché-Neuf, un nouveau vol qui lui valut vingt ans de fers. Échappé une seconde fois à la surveillance de ses geôliers, repris à Rouen, évadé encore, il était retombé à Lyon entre les mains de la justice : on le mit au cachot, fers aux mains et aux pieds, ce qui ne l'empêcha pas de disparaître. Sa femme, Claudine Barrière, avait été condamnée, en 1795, à dix ans de réclusion ; mais Dubosq l'avait enlevée. On la reprit avec lui ; elle fut incarcérée, en même temps que son mari, à la Conciergerie de Versailles. On avait découvert dans le mobilier du ménage une malle à double fond qui, vide en apparence, renfermait quinze clefs neuves, vingt-cinq fausses clefs, quatre passeports, des billets de garde, des manches d'outils et des limes de toute sorte... un matériel complet de brigandage.

L'instruction recommença sur de nouveaux frais. Vidal effrontément nia tout. Dubosq eut des réticences ; il en savait long, affirmait-il, et parlerait à son heure. Les témoins furent pour la troisième fois convoqués ; mais ils se montrèrent peu expansifs. Dubosq faisait peur ; on savait qu'il avait brisé quatre fois ses chaînes, on savait qu'il avait adressé à Daubenton, [son persécuteur](#), de terribles menaces. Il avait même poussé l'audace jusqu'à se présenter dans la maison qu'habitaient la veuve et les enfants de Lesurques, afin de les intimider ; aussi les gens de Lieusaint et de Montgeron se bornèrent-ils à quelques vagues déclarations, n'osant affirmer que c'était là l'homme aperçu par eux le 8 floréal, plus d'un an auparavant. Questionnés sur la ressemblance existant entre Dubosq et Lesurques, ils observèrent une réserve prudente un d'eux assura qu'il trouvait à celui-ci la figure plus pleine et le nez moins aquilin ; un autre convint de la ressemblance, tout en ajoutant qu'il croyait néanmoins ne s'être pas trompé en désignant Lesurques. On fit même venir de province, où elle était fixée, la fille Breban, l'ancienne compagne de Couriol ; depuis le drame, elle s'était mariée — et mariée avec le bourreau de Dijon ! Tout, dans cette affaire, était d'une horreur tragique.

Pourtant Dubosq conservait sa présence d'esprit ; il discutait avec les témoins, tenait tête aux magistrats, et régnait en maître à la prison, grâce à son argent, et aussi à l'extraordinaire prestige dont il dominait ses codétenus. Quand il vit que l'enquête touchait à sa fin et que le procès allait s'ouvrir, il pensa que l'heure était venue de brûler la politesse à ses juges. Un matin, en entrant dans son cachot, le geôlier trouva la chambre vide. Dubosq avait fui ; c'était sa cinquième évasion. Il laissait sa femme sous les verrous, mais le compère Vidal avait également déguerpi.

Comme il contemplait, consterné, le lit désert et la fenêtre encore ouverte, le geôlier crut entendre des plaintes dans le préau. Il se pencha... Dubosq était là, étendu, râlant au pied du mur : dans sa fuite, il était tombé de la hauteur d'un étage et s'était cassé la jambe. On n'eut qu'à l'aller chercher dans le fossé où il gisait : on le rapporta dans son cachot ; on manda le chirurgien de la prison, et le blessé fut enfermé, à quadruple serrure, dans une cellule éclairée seulement par le toit.

Il semblait bien probable que Dubosq paierait sa dette sans que le bourreau eût à intervenir. Sa jambe, en effet, ne se guérissait pas ; le fanfaron 'brigand avait perdu sa belle jactance ; il dépérissait à vue d'œil : l'insuccès de sa dernière évasion l'avait atteint dans son orgueil. La fièvre d'ailleurs le minait ; le docteur Duclos, qui l'examinait journallement, déclara, le 29 thermidor, que de bien longtemps le pauvre diable ne pourrait se tenir debout. L'état du prisonnier était

si lamentable qu'on permit à sa femme, Claudine Barrière, de lui donner des soins.

Trois jours après le diagnostic pessimiste du médecin, Mariotte, le concierge de la prison, qui, la veille au soir, à l'heure de sa ronde, avait trouvé que son pensionnaire n'était pas bien du tout, vint dès l'aube s'assurer qu'il vivait encore... Il resta stupéfait Dubosq n'était plus là ! Cette fois, il avait emmené sa femme. Tous deux avaient arraché la plaque de la cheminée ; ils avaient pratiqué un trou dans la muraille, puis, à l'aide de la corde attachée au-dessus du lit du malade pour lui permettre de soulever son corps endolori, ils avaient gagné le jardin d'une maison voisine et couraient maintenant à travers champs. Toutes les poursuites furent vaines : Dubosq ne fut pas retrouvé. On n'arrêta que Vidal, réfugié à Lyon. Il fut ramené à Versailles, condamné et mis à mort, le 19 octobre 1798.

En apprenant que le sosie de Lesurques lui échappait, Daubenton pensa devenir fou de rage ; il se lança, avec trois gendarmes, à la poursuite du bandit. Son beau zèle resta sans résultat. Ce fut le hasard qui termina l'aventure. Après deux ans de vaines recherches, un policier amateur, le citoyen Eymery, qui entretenait à ses frais un habile mouchard, apprit que Claudine Barrière habitait 11, rue d'Hauteville ; une *souricière* fut organisée et, le lendemain, Dubosq était arrêté dans le passage des Petites-Écuries. On le ramena pieds et poings liés à Versailles où, cette fois, on le garda bien.

Son procès s'ouvrit bientôt. Quatre-vingt-quatre témoins étaient cités et, parmi eux, le fils courrier Excoffon, maintenant âgé de vingt-quatre ans, et André-Joseph Lesurques, tailleur d'habits, cousin de la victime. La veuve Lesurques elle-même fut citée ; elle avait été, durant plusieurs mois, atteinte de folie ; on renonça de part et d'autre à sa déposition. C'est Dubosq qui mena les débats : il intimidait les témoins, les invitait à parler, leur imposait silence. La femme Sauton dont la déclaration, jadis, avait perdu Lesurques, maintint qu'elle ne s'était pas trompée, et qu'elle n'avait jamais vu Dubosq. La femme Châtelain, l'aubergiste de Montgeron, ne le reconnut pas davantage. La femme Alfroy trouva de la ressemblance, mais ne put rien affirmer. Gillet, le paysan de Lieusaint, certifie que l'assassin ne peut être Dubosq. Perraud le trouve très différent de l'homme aperçu à Montgeron...

L'audacieux bandit exultait ; les partisans de Lesurques commençaient à désespérer, quand on vit surgir de l'auditoire un homme tenant à la main une perruque blonde : c'était Julliard, coiffeur à Versailles. A la requête de la citoyenne Lesurques, il avait, d'après un buste et un portrait du mort, reconstitué, en postiche, une chevelure semblable à celle que le malheureux avait partagée, la veille de sa mort, entre sa femme et ses trois enfants. On allait en coiffer l'accusé et juger ainsi de sa métamorphose.

Dubosq pâlit ; mais refuser eût été se condamner soi-même. Julliard s'approcha de lui, posa la perruque sur sa tête, rasa les favoris qui dépassaient, arrangea de son mieux les belles cadnettes ; puis tous les témoins de la route furent rappelés. Ils hésitent, ne savent que penser ni que dire, quand, soudain, la femme Alfroy s'avance, le bras tendu : elle examine le buste et le portrait de Lesurques, déposés sur la table des pièces à conviction ; elle dévisage Dubosq, et tout d'un coup laisse retomber sa main en poussant un gémissement lamentable.

Un silence d'angoisse pèse sur toute l'assistance ; les juges eux-mêmes restent muets. Enfin, la citoyenne Alfroy, à mots entrecoupés, à peine intelligibles :

Devant le tribunal de la Seine, dit-elle, j'ai... j'ai reconnu... Lesurques... Je me suis trompée... Je n'ai pas vu Lesurques... mais Dubosq là présent... Ma conscience me fait un devoir... Oh ! oui, je le reconnais... Je le reconnais bien.

Comme jadis Lesurques torturé par les mêmes mots, Dubosq cria :

Elle ment ; cette femme ment ! Les amis de Lesurques rôdent par la ville pour voler la vérité. Elle ment, cette femme ; oh ! je la hais !

Mais le coup était porté. Dubosq fut condamné à mort : il périt sur l'échafaud, le 24 février à Sor, se refusant à tout aveu et emportant pour toujours le secret du crime.

Pour toujours, en effet ; car, bien que six têtes fussent déjà tombées, encore que l'assassinat, de l'avis unanime des témoins, n'eût été commis que par cinq complices, jamais la mémoire de Lesurques ne fut réhabilitée. Roussy, le dernier de ceux que Durochat avait désignés, fut exécuté à son tour, portant à sept le nombre des condamnés : lui aussi, en mourant, déclara au prêtre qui l'assistait que *Lesurques n'était pas coupable* ; et pourtant tous les efforts de la famille du malheureux restèrent sans effet.

Mme Lesurques succomba à la peine : après quarante ans de démarches, elle ne désespérait pas encore quand elle mourut, léguant à ses enfants le devoir de faire triompher la vérité. Un de ses fils, Paul-Joseph, s'était engagé à dix-huit ans, *espérant*, dit M. G. Delayen, *accomplir quelque action d'éclat et obtenir de l'Empereur la révision du procès de son père : il partit pour la Russie en 1812 et jamais on n'entendit plus parler de lui*. En 1806 avait eu lieu une tentative de réhabilitation ; l'affaire fut reprise en 1821 ; puis trente ans plus tard, en 1851. Avec une inlassable ténacité, les descendants de Lesurques ne s'avouaient pas vaincus. En décembre 1868, ils s'adressaient une dernière fois à la Cour de cassation, se heurtant, cette fois comme les autres, à l'intangibilité de la chose régulièrement jugée. Pourtant, par grâce spéciale, ils obtinrent de rentrer dans les biens du condamné, qui, suivant les lois d'alors, avaient été confisqués au profit de la république.

CHAPITRE III

L'ENLÈVEMENT DU SÉNATEUR CLÉMENT DE RIS (1800)

A l'automne de l'année 1800, M. le sénateur Clément de Ris passait la fin de la belle saison à son château de Beauvais, dans la commune d'Azay-sur-Cher, à quatre lieues de Tours.

Il vivait là, content, confiant et tranquille, avec sa femme et son fils, entouré de nombreux serviteurs, partageant ses journées entre ses devoirs de châtelain qui reçoit des amis venus de Paris et de Tours, et la douce oisiveté d'un propriétaire heureux de son sort et rassuré sur l'avenir.

Clément de Ris avait, à cette époque, cinquante ans. C'était un homme de haute stature et bien portant. Après avoir occupé, avant la Révolution, l'emploi de maître d'hôtel de la reine Marie-Antoinette, il avait, en 1793, coiffé le bonnet rouge, consciencieusement renié dès la Terreur passée.

Successivement rallié au gouvernement du Directoire, puis à celui de Bonaparte, il avait obtenu de celui-ci un siège au Sénat conservateur. Il était devenu l'intime et le confident de Fouché, le ministre de la police. Il était riche, satisfait, et se consolait aisément d'être peu admiré, n'ayant jamais songé à se poser en héros, rôle délicat et périlleux en temps de révolution.

Le 23 septembre, six cavaliers armés de fusils, de pistolets et de sabres furent aperçus chevauchant sur les hauteurs au bas desquelles coule le Cher. A l'entrée de l'avenue conduisant au château de Beauvais, se trouve un petit bois dans lequel ils pénétrèrent. Deux passants, que leurs allures avaient intrigués et qui les observaient de loin, s'aperçurent que les cavaliers changeaient de costume : ils étaient fort à l'aise et ne paraissaient prendre aucune précaution pour se cacher. Aux vêtements bourgeois qu'ils portaient, ils substituèrent des habits de forme militaire ayant quelque rapport avec la tenue de certains officiers vendéens. De leurs valises, dans lesquelles ils avaient apporté leurs déguisements, ils tirèrent également des cartouches dont ils chargèrent leurs armes et qu'ils se distribuèrent ; puis ils remontèrent à cheval et se mirent en observation à l'entrée de l'avenue.

Il était environ cinq heures du soir.

Tandis que les cavaliers attendaient là, parait sur la route de Tours une berline : c'est la voiture de Clément de Ris. Elle ramène de la ville Mme Bruley, une amie de la famille du sénateur, qui vient passer quelques jours au château.

Aussitôt les cavaliers mettent sabre au poing, s'approchent, entourent la berline, et, au petit trot de leurs chevaux, ils l'escortent tout le long de l'avenue ; ils entrent en même temps qu'elle dans la cour du château, poussant devant eux

quelques paysans rencontrés sur la route et que l'étrangeté de l'incident a rassemblés.

Plusieurs domestiques, attirés par le bruit, se montrent sur le perron : les six cavaliers les arrêtent, les couchent en joue, les menacent de mort pour un cri, et, tandis que quatre des assaillants, le pistolet en main, tiennent en respect toute la livrée, les deux autres pénètrent hâtivement dans les appartements du château.

Ah ! ils ne font pas grande cérémonie : Clément de Ris se trouvait dans la chambre de sa femme qui, depuis quelques jours, était malade.

Les deux envahisseurs montent, poussent la porte, entrent dans la pièce, sans égards pour la femme alitée, entraînent

le sénateur stupéfait dans son cabinet de travail.. Là ils lui ordonnent brutalement d'ouvrir ses meubles et de livrer son argent et *ses papiers*.

Le pauvre homme, tout tremblant, donne ses clés : les brigands ouvrent les armoires, fouillent les tiroirs, prennent 1.800 francs en or, une montre, des boucles d'argent. Ils exigent que le maître d'hôtel apporte à l'instant toute l'argenterie de la maison ; et le maître d'hôtel, qui a peur autant que son maître, se hâte de livrer 25 couverts, 2 douzaines de cuillers, 2 cafetières et 9 plats.

Un des hommes revient à la chambre de Mme Clément de Ris, où il a avisé une belle montre suspendue à la cheminée ; il prend la montre, la met dans sa poche ; puis tout le butin, monnaie, bijoux, argenterie et papiers, est porté jusqu'à la voiture restée attelée devant le perron.

On y pousse Clément de Ris, plus mort que vif, on force le cocher du sénateur à reprendre sa place sur le siège ; les six cavaliers remontent en selle, et, sur un ordre bref, toute la troupe, escortant la berline où gît le châtelain terrifié, sort au grand trot de la cour du château, s'engage à bonne allure dans l'avenue et disparaît au tournant de la route.

L'exécution de ce coup de main avait duré une heure, une heure pendant laquelle ni les paysans qui étaient là, ni le maître d'hôtel, ni les domestiques, ni le cocher, ni les jardiniers, ni les fermiers de la métairie voisine n'avaient eu seulement l'idée de faire résistance ou de protester contre l'enlèvement de leur maître.

Leur émoi, pourtant, était grand ; non point assez cependant pour qu'aucun d'eux se risquât à suivre, de loin, la troupe des brigands. Il eût été si facile d'ameuter contre elle, à défaut de la gendarmerie, la population d'un village ! On n'était pas en pays désert, mais en Touraine, à l'époque des vendanges ; les paysans travaillaient en assez grand nombre dans les vignes ; sur un signal ils seraient accourus... Mais nul des serviteurs de Clément de Ris n'eut l'audace de donner l'alarme, ni la curiosité de savoir où on l'emmenait.

Il est vrai qu'on sortait à peine de la Révolution : une arrestation, à cette époque, était chose si commune, on était à ce point blasé sur les incidents de ce genre que peut-être les gens du château de Beauvais, tenant avant tout à leur tranquillité, préférèrent ne pas se mêler d'une affaire qui *devait toucher à la politique*.

La région, au surplus, abritait nombre d'anciens chouans, de ceux auxquels le gouvernement consulaire avait pardonné les révoltes passées, mais qui, ruinés, tenus en défiance, sans emploi, oisifs, souffrant de voir installés dans leurs châteaux et sur leurs terres, dont ils étaient dépouillés, les enrichis du nouveau

régime, regrettaient le bon temps des embuscades et des aventures. Les ravisseurs du sénateur Clément de Ris étaient-ils gens de cette sorte ? Quelle vengeance, quel chantage, quel projet cachait l'audacieuse escapade ? On l'ignorait et l'on préférait ne point s'en informer.

Mun Clément de Ris, elle, était au désespoir. La soirée se passa sans qu'on reçût aucune nouvelle de son mari ; la matinée du lendemain, de même. Ce jour-là, vers midi, on vit rentrer au château le cocher du sénateur, celui que les *brigands* avaient contraint à conduire la berline dans laquelle ils emportaient leur victime. Cet homme raconta que la voiture, serrée de près par les six cavaliers mystérieux, avait été dirigée vers le village d'Athée, à une lieue, à peu près, de Beauvais. Il faisait encore grand jour lorsqu'on y parvint. Arrivés là, les ravisseurs avaient enlevé de son domicile un médecin, nommé Petit, le forçant à les guider vers la forêt de Loches, qui semblait être leur but. On avait roulé encore pendant quatre lieues environ ; à la nuit noire, on parvenait à la forêt.

Là, les cavaliers avaient fait halte ; la berline dételée, ils en avaient tiré le malheureux sénateur pour le hisser sur un cheval et disparaître aussitôt, avec lui et le médecin Petit, dans la profondeur du bois.

Le cocher, abandonné sur le grand chemin, avait pris le parti de revenir au château ; il n'en savait pas davantage et se déclarait satisfait de s'être tiré, à si bon compte, de l'extraordinaire aventure.

Deux jours après le cocher, reparut le médecin Petit qui compléta les renseignements. Dès l'entrée du bois, les brigands lui avaient bandé les yeux : il ne pouvait donc rien révéler de la direction suivie. Mais il avait recueilli quelques indices : il savait, par exemple, qu'on avait marché pendant toute la nuit dans la forêt. Quand on sortit, à l'aube, il avait entendu M. Clément de Ris crier qu'il perdait son chapeau ; c'était très peu de temps avant d'arriver à une maison où l'on avait fait halte. Pour pénétrer dans l'intérieur de cette maison, Petit avait compté trois marches qu'il avait montées en tâtonnant. Là le bandeau lui avait été retiré ; un bon repas attendait la petite troupe : un pâté, du jambon et des *artichauts*.

C'était une piste assez nette : la gendarmerie, mise en campagne, retrouva le chapeau du sénateur, un chapeau rond, de haute forme, avec une petite ganse noire, une boucle d'acier et la cocarde nationale. La maison ne pouvait être loin. Parmi les plus voisines on en rencontra une que précédait un perron de trois marches ; au pied de ce perron, sur un tas d'ordures, les gendarmes aperçurent, parmi d'autres débris, des *feuilles d'artichauts*. Était-ce là ? La maison, qui s'appelait — et s'appelle encore — la ferme du Portail, fut visitée de la cave aux combles. Un paysan, nommé Drouin, y vivait avec sa fille mariée à un certain Lacroix. Tous trois furent interrogés ; on n'apprit rien ils semblaient ignorer parfaitement de quoi et de qui on leur parlait.

Comme on n'arrête pas les gens parce qu'il faut monter trois marches pour entrer chez eux, même s'ils sont coupables d'avoir mangé des artichauts, on n'inquiéta ni le fermier Drouin, ni les époux Lacroix. La gendarmerie se replia bredouille, ne rapportant, en manière de trophée, que le chapeau du sénateur que, à défaut du sénateur lui-même, on remit à Mme Clément de Ris.

Celle-ci commençait à désespérer de jamais revoir son mari et à craindre que le gouvernement eût un intérêt quelconque, une raison qu'elle ne pouvait soupçonner, à prolonger la séquestration du sénateur. Cette appréhension redoubla quand elle apprit que le ministre de la police, Fouché, irrité du bruit

qu'elle menait, avait ordonné à ses agents de la tenir en surveillance. Les voleurs n'étaient pas inquiétés, mais la volée devenait suspecte.

Qu'était devenu Clément de Ris ?

Le sénateur n'avait rien d'un héros, on le sait, et dès qu'il s'était vu brutalement jeté dans la berline, enlevée au grand trot, avec tous ses papiers et toute son argenterie, il avait eu très peur.

Quoique plein de vigueur, et bien membré, il ne tenta, au départ, qu'une seule protestation, consistant à lever un peu les bras. Mais ce geste timide fut aussitôt réprimé par un coup que lui porta le chef des brigands, et le patient, sans plus dire un mot, se renfonça bien sagement dans la berline.

Par la vitre, il cherchait à deviner vers quel point du monde on le conduisait : il connaissait le pays et, après une demi-heure de marche, il vit qu'on arrivait au village d'Athée. Est-ce là qu'on fera halte ? Non : la berline poursuit à travers la campagne, par d'horribles chemins de traverse. Une heure et demie plus tard, elle est à Sublaine ; la nuit est venue ; c'est ici peut-être qu'on va s'arrêter ? Pas du tout : le voyage continue sur la route de Loches. Voici, après deux lieues encore, le village de Saint-Quentin : la voiture le passe, descend dans la vallée de l'Indroie, petite rivière qu'on traverse sur un pont de bois. De l'autre côté du cours d'eau, une côte à monter ; mais les chevaux sont fourbus, les roues s'embourbent. Les brigands, renonçant à traîner plus loin la berline, en font descendre le sénateur ; vite on dételle un des chevaux, on hisse la victime en selle, on retire des coffres l'argenterie et les papiers que les cavaliers répartissent dans leurs portemanteaux ; puis on abandonne, au bord du chemin, berline et cocher, et l'on s'engage dans la forêt, à bonne allure.

L'infortuné sénateur, comme on peut le croire, est fort mal à son aise : outre que l'exercice du cheval lui est peu familier, ce sont de mauvaises conditions, pour apprendre l'équitation, que de chevaucher, par une nuit très noire, dans un bois très fourré, entre six brigands dont on ignore les desseins, dont on guette les moindres gestes, quand on n'aurait pas assez de toute son attention pour surveiller son cheval.

On fait halte, de temps à autre, parce qu'on s'est égaré et qu'on se trouve hors de tout chemin. Trois fois, le chef de la bande s'éloigne pour reconnaître la route ; il donne ses ordres à voix très basse ; nul autre que lui ne parle.

La pluie, maintenant, tombe à torrents. Clément de Ris, trempé jusqu'aux os, roulant sur sa selle, n'a pas une fois la curiosité de demander où on le mène. Sa patience et sa résignation restent angéliques. Au milieu de la nuit, au moment où il a perdu toute notion de la direction qu'on suit et de l'endroit où il se trouve, il entend la voix du chef commander, précaution bien superflue, qu'on lui place un bandeau sur les yeux ; et l'ordre est aussitôt exécuté.

C'est une très désagréable situation, même pour un cavalier consommé, de trotter dans un bois, la nuit, les yeux clos, sous l'averse. Et il faut songer que peut-être Clément de Ris montait à cheval pour la première fois ! Sa bête butait dans des fondrières, les branches mouillées lui fouettaient la figure et, pour comble d'émotion, les brigands, mal satisfaits de son allure indécise, allongeaient de grands coups de cravache à son cheval qui ruait de façon à désarçonner Franconi lui-même.

C'est alors que le pauvre homme perdit son chapeau. Le jour était venu ; du moins Clément de Ris en jugea ainsi au travers du bandeau qui lui cernait la tête.

Et, peu après, on le fit descendre de cheval, à demi mort de fatigue, les reins brisés ; on le poussa dans une maison ; on lui fit descendre quelques marches, et, quand il lui fut enfin loisible de regarder, il se trouva dans un souterrain qui ne prenait jour que par un soupirail en forme de trappe et qui n'était meublé que d'une botte de paille.

Tout autre se serait efforcé de connaître les raisons d'une si anormale aventure, aurait interrogé, récriminé, cherché au moins à deviner la cause de cette singulière séquestration. Clément de Ris n'y pensa même pas. Tout heureux de ne plus sentir sous lui cet endiablé cheval, dont le souvenir le cauchemardait, il s'étendit placidement sur la paille, à côté du gardien chargé de parer à toute velléité d'évasion et qui trouvait bien agréable d'avoir affaire à [une si bonne pâte de prisonnier](#).

La mansuétude du séquestré lui valut même quelques faveurs : au lieu d'une botte de paille, on lui en fournit plusieurs ; on y ajouta un matelas et une couverture de laine. Cela ne valait pas, certes, les lits douilletts des belles et claires chambres du château de Beauvais, mais le sénateur remercia beaucoup et se déclara fort satisfait. On le nourrissait d'une façon succulente : légumes frais, viandes bien cuites, gibier, à point, le tout cuisiné de façon parfaite. Le menu se terminait souvent par des entremets fins, des châteteries. Mais le détenu avait de la méfiance. Il réclamait à tous ses repas des œufs et rien que des œufs à la coque ; car il se figurait qu'on tenterait de l'empoisonner et cette idée lui gâtait les plats les plus appétissants et les mieux préparés. Comme on ne lui servait pas des œufs à satiété, il lui fallait bien goûter quelquefois la délicate et suspecte cuisine des brigands ; il le faisait à regret, du bout des lèvres, et ensuite, sur son matelas, il s'étendait, bourrelé d'angoisses, attendant les coliques menaçantes, et surveillant, plein d'inquiétude, les phases de sa digestion.

Aucune colique ne se manifesta. Alors il ne comprenait plus : Que lui voulait-on ? Qu'attendaient ses geôliers ? Qu'espéraient-ils ?

Le cachot où il était enfermé avait une voûte très basse. Le pauvre sénateur était obligé, ou de rester couché, ou de se traîner sur les genoux, s'il voulait prendre un peu d'exercice. Il sollicita qu'on enlevât, durant quelques heures chaque jour, la trappe du souterrain, pour qu'il lui fût permis de se tenir debout en se plaçant dans l'ouverture : on y consentit, à condition qu'il aurait les yeux bandés. Ce devait être un étrange spectacle que celui-là. Cette tête, enveloppée d'un linge, émergeant d'un trou au ras de terre, immobile : c'était M. le sénateur qui prenait le frais !

Au reste, il n'essaya pas une fois, en dérangeant un peu son bandeau, de reconnaître l'endroit où il se trouvait ; encore moins tenta-t-il de s'échapper. Le gardien, sûr, au bout de quelques jours, de la docilité de son prisonnier, ne le surveillait plus du tout ; il restait couché dans la maison, quelque part, loin du caveau, jusqu'à onze heures du matin ; à cette heure-là seulement, il descendait voir si son détenu était encore là. Oui, il y était toujours, et toujours aussi soumis, aussi aimable même, car Clément de Ris poussait la pusillanimité jusqu'à accabler son geôlier de cajoleries : il disait que, si jamais il recouvrait sa liberté, il ne voulait pas que cet homme eût une autre maison que la sienne, qu'ils seraient amis, toujours... L'autre ne lui répondait qu'en haussant les épaules.

Depuis seize jours pleins, le sénateur était dans son cachot, et le temps commençait à lui paraître un peu long lorsque, une nuit — c'était la nuit du 9 octobre — il entendit un grand bruit dans la maison voisine de son oubliette.

Tout à coup, la trappe du cachot s'ouvre, une voix très rude commande au prisonnier de se lever : il obéit. On le hisse hors du souterrain et, comme il s'y attendait sans doute, on lui bande les yeux : il commençait à en avoir l'habitude.

Mais avant qu'on lui eût noué le mouchoir autour de la tête, il avait aperçu quatre hommes, deux à cheval et deux à pied, quatre hommes terribles, armés jusqu'aux dents et masqués. Ces quatre hommes l'entraînent à travers la campagne ; bientôt on le fait monter, puis on continue à avancer, d'un bon train, sur une distance qu'il évalua à deux lieues. Il avait très peur, et, cette fois, il y avait de quoi ; il devinait à mille indices qu'on était dans une forêt, et il songeait qu'il ne manquait pas là de branches solides pour le pendre.

Ses compagnons gardaient un silence lugubre : le malheureux comprenait que sa dernière heure était venue, qu'on allait le tuer là, soit qu'on lui passât une corde au cou, soit qu'on le frappât traîtreusement d'un coup d'épée. Il était sans défense, sans armes, rendu aveugle par le bandeau, et, par suite, absolument à la merci des hommes qui l'escortaient : ses transes étaient effroyables.

S'il avait pu voir, il aurait été bien surpris des singulières allures de ceux qui l'accompagnaient ; c'est eux que, pour la clarté du récit, nous devons suivre maintenant. Ils avancent à travers la forêt, sans hâte, aussi paisiblement que s'ils se rendaient à quelque partie de chasse : il semble qu'ils marchent vers un but désigné d'avance. Et, en effet, parvenus à l'endroit appelé la *Pyramide des Chartreux*, carrefour très pittoresque qu'encadrent d'énormes chênes, ils font halte. La lune alors était dans son plein et éclairait d'une lueur douce ce beau décor.

Les hommes jugent le lieu favorable à une sieste : ils descendent Clément de Ris de son cheval, le déposent au pied d'un arbre où, sans un geste pour tenter de lever son bandeau, il reste étendu **aussi immobile qu'un sac de blé**.

Après un quart d'heure, on perçoit le bruit lointain d'un galop de chevaux dans la forêt. Un des compagnons s'écrie : **Les voilà ! Les voilà !**

Et tout aussitôt on remet le sénateur en selle ; on l'y assujettit du mieux que l'on peut, et l'on repart, au grand trot, par les taillis.

Clément de Ris, il ne faut pas l'oublier, a toujours les yeux clos et ne peut par conséquent rien voir. Il ne peut distinguer un groupe de trois cavaliers qui arrivent à la rencontre de son escorte ; il ne peut remarquer que ces trois cavaliers font à ceux qui le conduisent un petit signe amical, qu'ils se recommandent les uns aux autres, d'un geste, la prudence, et que, tout à coup, tous se mettent à crier et à tirer en l'air des coups de pistolet, pour simuler le bruit d'une attaque inattendue et d'une belle défense.

Qui vive ? interpellent les uns.

— **Arrêtez, gueux !** répliquent les autres.

Nouveaux coups de feu, en l'air toujours. On fait cabrer les chevaux pour imiter le tumulte d'une mêlée ; puis, sur un signe de celui qui commande cette étrange manœuvre, les deux cavaliers qui ont amené jusque-là Clément de Ris s'éloignent au galop à travers la forêt. Les trois nouveaux venus restent auteur du prisonnier, et l'un d'eux l'interroge :

Qui êtes-vous ?

— **Je suis,** répond-il tout tremblant, **je suis peut-être celui que vous cherchez.**

- Nous cherchons le sénateur Clément de Ris ; nous avons pris les armes pour sa délivrance.
- Le sénateur, c'est moi.
- Dieu soit loué ! Alors, vous êtes libre.

Et le chef dénoue obligeamment le bandeau qui couvrait les yeux du prisonnier. Celui-ci regarde autour de lui : aucun cadavre ne jonche le sol. Les brigands qui l'accompagnaient depuis sa sortie du souterrain ont disparu ; ceux qui l'entourent sont des inconnus ; ils s'empressent autour de lui, affirment que ses bourreaux sont en fuite, lui pressent les mains, se félicitent de l'avoir si heureusement délivré. Clément de Ris en a les larmes aux yeux ; peut-être aurait-il dû s'étonner qu'après une si vive fusillade il n'y eût là aucun mort ni aucun blessé ; mais il ne manifesta point sa surprise. Tout le monde, en cette affaire, sembla jouer une comédie, même la victime.

Les libérateurs et le sénateur prirent ensemble la route du château de Beauvais ; il fallut faire halte à moitié chemin, car le malheureux n'en pouvait plus de fatigue et d'émotion.

Dès qu'il fut arrivé chez lui, ses amis affluèrent de tous les côtés ; le préfet du département, prévenu par estafette, les autorités locales, les gardes nationaux des villages voisins se présentèrent pour féliciter Clément de Ris, qui ne put retenir cette judicieuse réflexion : **Ils arrivent tous, maintenant que je n'ai plus besoin d'eux.**

Il y eut, le lendemain, un grand dîner au château de Beauvais. Le sénateur n'avait pas permis que ses sauveurs le quittassent. Il les présenta à sa femme ; on leur fit fête, on les acclama : ils étaient un peu gênés. On apprit leurs noms : c'étaient d'anciens officiers royalistes, désireux de rentrer en grâce auprès du nouveau gouvernement. Ils quittèrent le château après deux jours de bombance en recommandant à Clément de Ris de ne donner aucun renseignement, aucune suite à cette malheureuse affaire qui se terminait bien, puisqu'il retrouvait sa famille et ne perdait, en fait, que son argenterie et *ses papiers*.

Car l'argenterie ne fut pas retrouvée, non plus que les papiers : et c'est ici, peut-être, qu'il faut tenter d'expliquer l'étonnante aventure à laquelle Clément de Ris doit le meilleur de sa célébrité. Il était, ainsi qu'on le dit, le confident de Fouché, ministre de la police ; or, on a prétendu qu'au mois de juin de cette année 1800, alors que Bonaparte guerroyait en Italie, Fouché, resté à peu près seul maître du gouvernement, à Paris, et jaloux de la popularité du jeune général, avait comploté de le renverser du pouvoir, si la fortune des armes lui devenait contraire. Clément de Ris était, tout naturellement, au nombre des conjurés ; quand la victoire de Bonaparte à Marengo, accueillie avec enthousiasme par la population parisienne, eut ruiné les espérances de Fouché, celui-ci fit disparaître en hâte toutes les preuves écrites de sa conspiration ; il en confia le ballot à son ami Clément de Ris, qui les emporta à son château de Beauvais afin de les détruire.

Mais le sénateur estimait que, puisque le hasard avait mis ainsi entre ses mains une arme terrible et lucrative contre Fouché, il serait prudent de ne pas s'en dessaisir. Sait-on jamais ce que réserve l'avenir ? Il avait donc conservé la compromettante correspondance : et c'est pour rentrer en possession de cette correspondance que Fouché, très inquiet, aurait simulé un attentat de brigandage. Des gens payés par lui avaient enlevé Clément de Ris, son

argenterie et ses papiers ; après quelques jours de séquestration, d'autres agents de la police allèrent le chercher dans le souterrain où il était claquemuré et lui rendirent la liberté, en lui recommandant, comme on l'a remarqué, *de ne pas réclamer son reste*.

Telle est la version admise, quoique sans preuves décisives, par presque tous les contemporains, par presque tous les historiens. C'est celle acceptée par la duchesse d'Abrantès ; c'est celle à peu près indiquée par un passage des Mémoires de Lucien Bonaparte ; c'est celle développée par M. Carré de Busserolle, l'historien de Clément de Ris ; c'est celle que ne repousse pas M. Madelin dans son beau livre sur Fouché ; c'est celle enfin et surtout qu'a acceptée le grand Balzac quand il écrivit son roman : *Une Ténébreuse affaire*. Pour toujours, probablement, l'enlèvement de Clément de Ris restera *une ténébreuse affaire*.

On pourrait ajouter que telle est aussi la version de Clément de Ris lui-même ; car il est bien évident qu'il en devinait long. Son peu d'étonnement de ce qui lui arrive, sa résignation, sa tranquillité sont des présomptions très frappantes. Sa conduite postérieure fut également significative. M. Charles Rinn, qui a compulsé tous les papiers laissés par le sénateur, assure qu'il n'y a rien trouvé, absolument rien, ayant trait à l'enlèvement de 1800. Lorsque, plus tard, interrogé par ses amis, par ses fils même, Clément de Ris était invité à s'expliquer sur l'attentat dont il avait été victime, il se déroba. *Ne parlons pas de cela*, disait-il. Jamais on n'en put tirer autre chose. Et M. Charles Rinn conclut : *Trop de gens avaient intérêt à ce que la lumière ne fût pas faite, à commencer, semble-t-il, par le principal intéressé lui-même*.

Si l'histoire de l'enlèvement de Clément de Ris s'arrêtait ici, elle ne serait, au résumé, que comique ; par malheur il y eut un moment où l'on cessa de rire. Fouché ne permettait pas que l'on s'égayât longtemps, surtout quand il était en cause.

L'émotion causée par l'aventure du sénateur était générale et d'autant plus vive que le mystère restait impénétrable. Bonaparte, préoccupé de ce qu'il croyait être un réveil de la chouannerie, envoya l'un de ses aides de camp en Touraine pour entreprendre une enquête. Cette enquête n'aboutit qu'à l'arrestation des fermiers Lacroix dans la cave desquels Clément de Ris avait été détenu ; mais ils ne purent fournir aucun renseignement sur les ravisseurs : ils croyaient *avoir obéi à une réquisition*.

Quelques semaines plus tard, survint l'attentat de la machine infernale, attentat que Fouché n'avait su ni prévoir ni empêcher. Le Premier Consul lui en fit de violents reproches : non seulement, disait-il, Fouché n'avait pas prévenu le complot, mais il avait été incapable de découvrir les coupables de plusieurs conspirations antérieures, et particulièrement de celle dont avait été victime le châtelain de Beauvais.

Fouché sentit sa situation menacée : elle l'était en effet. Acculé à une disgrâce qui aurait entraîné des révélations désastreuses, il résolut d'en finir avec l'affaire Clément de Ris. Il ne pouvait pas livrer ses propres agents ; mais il n'avait que le choix parmi les chouans amnistiés. Les auteurs de l'attentat avaient été au nombre de six ; il fallait livrer six accusés : c'était facile. Il est vrai que ces six accusés seraient innocents ; mais cela était-il vraiment de nature à arrêter Fouché ? *Fouché, le seul vrai traître que j'aie connu*, disait plus tard Napoléon. *Fouché, une hyène habillée*, écrivait Chateaubriand.

On ne peut raconter ici le dramatique procès de ces six malheureux. Trois d'entre eux devaient payer de leur tête le crime qu'ils n'avaient pas commis: c'étaient le marquis de Canchy, qui avait vingt-huit ans, le comte de Mauduisson, âgé de vingt ans, et tienne Gaudin, chevalier de Saint-Louis, qui, comme Canchy, avait vingt-huit ans.

Pourquoi le choix de Fouché s'arrêta-t-il sur Gaudin, sur Canchy et sur Mauduisson ? On ne sait pas. Peut-être les prit-il au hasard sur la liste des royalistes soumis au nouveau gouvernement. Ce qui est certain, c'est qu'il les avait voués à la mort. Une lettre qu'il adressait au préfet d'Indre-et-Loire en est la preuve : Dans le cas, disait cette lettre, où les nommés Canchy, Mauduisson et Gaudin parviendraient à se faire acquitter, vous donnerez les ordres nécessaires pour les faire retenir en détention et conduire, sous bonne escorte, à mon ministère. Ces trois individus, les seuls de ceux arrêtés qui m'aient été signalés d'une manière positive pour avoir fait partie des brigands qui ont enlevé de chez lui le sénateur Clément de Ris, ont encore donné lieu, par leur conduite, à d'autres préventions exigeant qu'ils restent en arrestation jusqu'à ce que je me sois procuré les renseignements nécessaires pour les faire juger. Cette recommandation équivalait à un arrêt de mort.

Quant à Gaudin, on l'avait impliqué dans l'affaire parce qu'il était borgne ; or un des domestiques de Clément de Ris avait remarqué que l'un des brigands était privé d'un œil.

Tous ceux qui les connaissaient furent stupéfaits de l'arrestation des trois jeunes gens ; mais eux-mêmes furent bien plus étonnés que les autres.

Canchy et Mauduisson produisirent douze témoins certifiant qu'ils se trouvaient à soixante lieues du château de Beauvais le jour de l'enlèvement. Gaudin, pour sa part, en fournit six, assurant l'avoir vu ce jour-là à Caen, c'est-à-dire à plus de cent lieues de la Touraine. Mais l'ordre du ministre était formel : on passa outre à ces alibis.

Les débats du procès s'ouvrirent, en août 1801, devant un tribunal spécial convoqué à Tours. Le sénateur Clément de Ris, sa femme et leur fils furent cités comme témoins. Tous trois avaient vu les brigands pendant une heure : on se rappelle que le pillage du château de Beauvais s'était prolongé, en effet, une heure durant. Tous trois pouvaient donc parfaitement reconnaître les accusés, si les accusés étaient coupables. Mais tous trois refusèrent de comparaître. Clément de Ris alléguait ses fonctions de sénateur, sa femme ne produisit aucune excuse, et le fils écrivit qu'il était souffrant. Le tribunal ne pouvait se contenter de ces défaits : il ordonna la confrontation des accusés avec ces trois témoins défaillants. La Cour de cassation intervint, annula l'arrêt, et Fouché renvoya les accusés devant des juges plus dociles.

Il choisit le tribunal spécial de Maine-et-Loire, devant lequel le nouveau procès commença le 22 octobre 1801. Procès aussi étrange que l'avait été le drame qui en fournissait l'occasion. Aucun membre de la famille du sénateur n'est cette fois convoqué. Nul de ceux qui ont eu le loisir de dévisager les brigands ne les retrouve au banc des accusés. Le médecin Petit, par exemple, n'en reconnaît aucun. Une femme, Henriette Volant, a vu les agresseurs de près ; elle se refuse, elle aussi, à établir entre eux et les accusés la moindre similitude ; même elle assure que le borgne était plus petit que Gaudin. Trois autres témoins, dont un gendarme, viennent déclarer que la femme de chambre de Mme Clément de Ris a cherché à suborner une ouvrière, et qu'elle lui a dit :

Retenez bien votre leçon et reconnaissez Canchy.

Les dépositions favorables se trouvaient au total en telle majorité qu'il n'était pas permis aux juges d'étayer sur elles une condamnation. Il n'y avait pas non plus de preuves matérielles : la table des pièces à conviction resta vide. Quant aux preuves écrites, elles manquaient totalement. Il y a quelques années a été publié en Anjou un opuscule écrit par M. Pierre Bruyant, d'après les pièces mêmes du procès. Cette brochure a pour titre Trois Innocents guillotins. De l'avis de toute la région, Canchy, Mauduisson et Gaudin n'avaient pris aucune part à l'attentat pour lequel ils étaient traduits en justice : ce fut un retour aux tribunaux sommaires de la Révolution, un beau pastiche de Fouquier-Tinville.

Car il fallut bien en finir et obéir au ministre. Voyant les juges perplexes, le président Delaunay les réunit à sa table et, à la fin du déjeuner, leur souffla l'ordre de Fouché. Il leur exposa qu'il serait d'un exemple regrettable et dangereux de prononcer l'acquittement ; que si les accusés n'étaient pas positivement reconnus coupables, ils n'en avaient pas moins cent fois mérité la mort en d'autres circonstances. Paroles d'autant plus atroces que ces autres circonstances, à supposer qu'elles fussent établies, étaient couvertes par l'amnistie. Un seul des juges s'indigna, un brave capitaine, nommé Viriot, qui paya de son grade et de toute une vie de persécutions le courage qu'il eut, ce jour-là, de déclarer des innocents... innocents.

Les autres prononcèrent le verdict de mort : Canchy, Mauduisson et Gaudin moururent sur l'échafaud.

CHAPITRE IV

À LA CONQUÊTE DU TRÔNE DE BADE : GASPARD HAUSER

Le petit manoir de Trélissac, à une lieue de Périgueux, quoique probablement rajeuni par quelque architecte moderne, mais discret, demeure, avec ses tourelles en encorbellement, un spécimen ou un pastiche charmant de la Renaissance. Là fut élevée, au temps de la Révolution, une fillette dont la destinée fut étrange : elle était née à Versailles le 28 août 1789, d'un gentilhomme nommé Claude de Beauharnais : émigré dès les premiers troubles, il s'éclipsa durant la tourmente pour ne reparaitre qu'au temps du Consulat ; il laissait en France sa femme, Adrienne de Lezay-Marnésia, qui, réfugiée dans le Jura d'où sa famille était originaire, y mourut deux ans plus tard, confiant son enfant aux soins d'une amie irlandaise, la comtesse Laura Bath, laquelle dut elle-même bientôt fuir ; en regagnant son île, elle remit sa protégée à une religieuse de l'Abbaye ci-devant royale de Saint-Cyr, M' de Trélissac, qui retournait dans sa province. C'est ainsi que la petite Beauharnais passa ses premières années au rustique manoir périgourdin, moins riant sans doute qu'aujourd'hui.

Épave du grand ouragan, sans autres ressources que les modestes subsides irrégulièrement envoyés d'Irlande par la comtesse Bath, n'ayant plus que des parents éloignés qui, trop occupés à reprendre pied après le naufrage, oubliaient l'existence de l'orpheline, Stéphanie, — tel était son prénom, — semblait destinée à l'existence la plus effacée ; le mieux qu'elle pouvait espérer était, si les couvents se rouvraient, de trouver accueil dans quelque communauté religieuse et de n'en plus sortir. C'était là certainement le désir de Mme de Trélissac, encore que Stéphanie manifestât peu de dispositions pour le cloître ; à onze ans, alors que s'ouvrait le e siècle, elle était déjà si séduisante qu'une de ses jeunes compagnes, Clorinde Giry, traçait d'elle ce portrait : *Une charmante figure, une physionomie illuminée par l'intelligence et la bonté, une grâce innée, tout de race, au total, le plus délicieux assemblage qui se pût voir et qui lui gagnait tous les cœurs.*

Peut-être n'apprit-elle point, dans la quasi-réclusion de Trélissac, que la veuve d'un cousin germain de son père avait épousé un certain citoyen Bonaparte qui, depuis quelques mois, faisait beaucoup parler de lui ; peut-être même la noble dame de Saint-Cyr qui veillait sur l'éducation de Stéphanie lui cacha-t-elle cet événement comme peu honorable pour la famille. La pauvre Cendrillon n'en fut que plus surprise le jour où elle vit s'arrêter, devant la porte du manoir, un carrosse tel qu'elle n'en avait jamais vu ; un chambellan respectueux en descendit et présenta un ordre du Premier Consul appelant à Paris Mlle Stéphanie de Beauharnais, qu'on attendait au palais des Tuileries où elle allait désormais

vivre, auprès de sa tante à la mode de Bretagne, la citoyenne Joséphine Bonaparte.

Tenter de décrire l'étonnement, l'émoi causés par ce coup de théâtre est tâche impossible ; de tels revirements ressortissent plus du conte de fées que de l'histoire : celle-ci doit se contenter d'en assurer la véridicité. Et c'est probablement Adrien de Marnésia, très récemment rentré d'émigration, qui, étant venu faire sa cour à Joséphine, lui rappela qu'une petite Beauharnais, confiée jadis à une darne irlandaise, vivait quelque part, sans parents. Joséphine découvrit la retraite de Stéphanie, parla d'elle à Bonaparte, et celui-ci, soit qu'il ne supportât pas qu'une parente de sa femme reçût l'aumône d'une Anglaise, soit qu'il préparât l'avenir et jugeât que cette orpheline pourrait tenir une place dans la dynastie dont il rêvait d'être le fondateur, commanda qu'on allât chercher la fillette et qu'on la plaçât au pensionnat de Mme Campan, où Hortense, la fille de Joséphine, avait terminé son éducation.

On était alors en mai 1803. Stéphanie avait quatorze ans ; elle resta, durant trois années, à Saint-Germain, chez Mme Campan, qui réussit sans peine à transformer cette petite campagnarde, d'abord quelque peu effarouchée de son changement de fortune, en une personne toute prête à ceindre une couronne princière et à tenir sa Cour. Il n'en fallait pas moins, car, tandis qu'on l'éduquait, le Premier Consul avait monté en grade ; il s'était promu Empereur et la tante Joséphine, suivant l'ascension vertigineuse de son époux, devenait Impératrice des Français et reine d'Italie. Après Austerlitz, autre épisode de son effarante destinée ; Napoléon tenait l'Europe en mains et s'immisçait dans les affaires de famille de tous les souverains pétrifiés et soumis. Ainsi, apprenant que le margrave Charles-Frédéric de Bade se proposait d'unir son petit-fils, le prince héritier Charles, à la princesse héritière de Bavière, l'Empereur fit savoir aux deux Cours de Carlsruhe et de Munich que ce mariage ne lui convenait pas. En vain, les Bavaois tremblants osèrent objecter que cette union était décidée depuis longtemps et satisfaisait les deux familles, il les invita nettement à abandonner ce projet, ayant, pour sa part, mieux à offrir à la princesse de Bavière : il lui destinait, en effet, son fils adoptif, Eugène de Beauharnais, né, comme chacun sait, du premier mariage de Joséphine.

Les Bavaois s'inclinèrent ; mais les Badois se permirent de réclamer : qu'allait-on faire de leur prince héritier ? Il atteignait sa vingtième année et c'était urgent de le caser. Napoléon leur proposa Stéphanie. Le vieux margrave, très affaibli par l'âge et criblé de dettes, aurait cédé volontiers ; il escomptait que, s'il s'alliait au nouveau Charlemagne, il lui serait facile de soutirer à celui-ci un nombre respectable de millions et d'arrondir de quelque territoire son maigre grand-duché.

Le jeune homme, lui, ne met pas d'obstacle au désir du despote français ; il se sait condamné au mariage : Stéphanie ou une autre, peu lui importe, car il préfère, à toutes les princesses, les femmes ou les filles de ses gardes-chasses et les servantes de sa mère. Mais celle-ci, l'irascible margrave Amélie, n'entend pas que son fils s'abaisse à une mésalliance ; elle est princesse de Hesse-Darmstadt ; elle a marié une de ses filles au roi de Suède, une autre au tsar Alexandre de Russie ; elle suffoque de colère à l'idée que son Charles épouserait la fille d'un petit hobereau d'outre-Rhin. Napoléon s'inquiète peu de ses criaileries : il compte sur son ascendant personnel pour triompher des résistances de la margrave. Comme, en janvier 1806, il revient vers la France, tout chargé des lauriers d'Austerlitz, il s'arrête, le 21, à Carlsruhe où il arrive à sept heures du

soir. Au grand repas qu'il doit subir, il s'arme d'un front sévère et affecte une extrême froideur envers Amélie, afin d'intimider la dame et, le lendemain, dans un entretien particulier, il se révèle aussi enjôleur, aussi captivant qu'il s'est montré renfrogné la veille : il lui demande la raison de son hostilité :

— Vous bouleversez l'Allemagne, répond-elle ; or, je suis princesse allemande en outre, vous faites la guerre à deux de mes gendres, l'empereur de Russie et le roi de Suède.

— En effet, fait-il paternellement, vous avez bien marié vos filles ; vous êtes une femme d'esprit.

Ce compliment démonte la margrave qui s'attendait à être houspillée ; elle ergote néanmoins :

— Si encore, dit-elle, cette jeune fille que vous proposez était de votre famille ; mais elle ne tient à vous par aucun lien direct.

— Qu'à cela ne tienne, interrompt l'Empereur ; j'en fais ma fille, je l'adopte ; elle sera Altesse impériale.

Sur quoi l'Allemande, stupéfiée d'entendre cet **aventurier** investir, d'un mot, une quasi bourgeoise de la suprême dignité et du titre insigne que, seuls jusqu'alors, avaient conférés des siècles d'hérédité souveraine, ne put trouver une réplique. Napoléon ne lui laissa pas le temps de se reprendre :

— Je veux une réponse ferme ce soir, quelle qu'elle soit, commanda-t-il ; et il sortit.

Les Badois ne pouvaient plus hésiter : ils savaient que Stéphanie leur apporterait en dot le Brisgau, sa capitale Fribourg et la ville de Constance, et quand Charles vint se jeter aux genoux de sa mère, la suppliant de consentir au mariage pour ne pas contrarier un homme qui, d'un trait de plume, pouvait s'annexer tout le Grand-duché, la margrave Amélie, frémissante, accueillit ces implorations par un geste évasif qu'elle appuya d'un **Soit !** lamentable. Ainsi fut résolu le mariage de Stéphanie : on convint qu'il serait célébré à Paris dans le plus bref délai.

L'heureux fiancé n'avait point pensé à s'informer du physique de sa future épouse et ne réclama d'elle aucun portrait ; Stéphanie, de son côté, ne connaissait rien du prince qui allait être son mari. Quand il arriva à Paris, le 2 mars, absolument ébahi par la majestueuse splendeur de la Cour impériale, il y débuta de façon peu favorable : alors que l'étiquette exigeait que tous, même les étrangers, portassent les cheveux courts, — à la Titus, — comme l'Empereur, le prince Charles, obstiné aux usages de l'ancien régime, apparut affublé d'une perruque poudrée et bouffante agrémentée d'une tresse qui, nouée d'un large ruban, lui pendait dans le dos. Stéphanie, au premier abord, le trouva ridicule et ne s'en cacha point ; le prince, avisé de cette impression, sacrifia la poudre et les bouffants, mais garda la longue tresse : **il est encore plus laid comme cela**, dit la fiancée. Il comprit enfin qu'il lui fallait supprimer cet appareil démodé ; mais ce renoncement n'eut pas pour résultat de lui procurer plus de sémillance parmi cette jeunesse guerrière qui gravitait autour du maître, il restait décontenancé, **gauche et mou**, gardant **l'air boudeur d'un enfant mis en pénitence**. La docile Stéphanie, encore qu'elle eût seulement dix-sept ans, discernait que son fiancé s'ennuyait loin de ses ordinaires ripailles et s'évertuait à le dégourdir ; elle était

alors [ravissante](#) et, seul, celui auquel on la donnait ne paraissait pas s'en apercevoir.

Le 4 mars, un message au Sénat annonçait l'adoption par l'Empereur [de ladite princesse Stéphanie Napoléon](#) ; le 7 avril, le mariage civil fut célébré aux Tuileries, dans la galerie de Diane ; le lendemain eut lieu, à huit heures du soir, dans la chapelle du palais, la cérémonie religieuse ; le cardinal Caprara, légat du Pape, officia ; on supprima la bénédiction du pasteur luthérien, [bien que les enfants à naître du mariage dussent tous appartenir à la confession évangélique](#). On soupa, on dansa, il y eut feu d'artifice ; pour finir, toute la Cour conduisit Charles et Stéphanie à l'appartement qui leur était destiné, dans le palais même, et l'impératrice Joséphine présida au [déshabillé](#) de la mariée. Puis [tout s'alla coucher](#).

Dans les derniers jours de juin, le jeune prince et la jeune princesse quittèrent Paris et, le 4 juillet au soir, Stéphanie entra au château grand-ducal de Carlsruhe : [En passant le Rhin, écrivait-elle à l'Empereur, j'ai senti avec douleur qu'il me séparerait encore davantage de Votre Majesté... Je pense à vous, à l'impératrice, à tout ce que j'ai de plus cher ; je me transporte en France, je me crois près de vous et je trouve du plaisir encore à m'occuper de mon chagrin](#). D'ailleurs, elle se disait sensible aux soins que son mari prenait d'elle... En quoi elle n'était pas bien exigeante, ou peut-être ne voulait-elle point chagriner son père adoptif ; car elle ne pouvait ignorer que, dès son retour à Carlsruhe, Charles s'était échappé du château, retournant à ses habituelles débauches. Sans nul doute, on avait pris la précaution d'instruire Stéphanie de la composition de sa nouvelle famille ; mais on ne lui avait pas tout dit et ce qu'elle dut peu à peu et d'elle-même découvrir fut de nature à cruellement aviver ses regrets.

Le grand-duc régnant, Charles-Frédéric, veuf depuis 1783, avait manifesté, quatre ans plus tard, bien que déjà sexagénaire, le désir de se remarier ; sa belle-fille, la margrave Amélie, fort jalouse de la préséance que lui valait sa qualité de mère du prince héritier, et redoutant l'intrusion d'une princesse étrangère qui l'eût reléguée au second plan, poussa dans les bras de son beau-père une fille de son service d'honneur, Louise Geyer, personne sans importance qu'elle avait-élevée par charité et qui lui était entièrement soumise : vingt ans, très belle, des yeux perçants, le teint mat, des cheveux noirs et drus, une vivacité et un enjouement juvéniles, le type de ce que, pour les romantiques devait être plus tard [la femme fatale](#).

Louise Geyer, après quelque résistance, consentit à épouser le grand-duc et, tout de suite, son âpreté, aidée de ses charmes, exerça sur le vieillard amoureux un empire absolu. En 1790 il eut d'elle un fils, Léopold ; un autre, Guillaume, en 1792 ; un troisième, Max, en 1796, sans parler d'une fille née en 1794. L'impératrice de Russie, surprise de cette fécondité de l'aventurière épousée par son débile aïeul, écrivait : [Elle fait des enfants comme des pâtés](#). A mesure qu'ils voyaient le jour, le crédit de Louise Geyer grandissait : successivement baronne, puis comtesse de Hochberg, princesse du Saint-Empire, elle avait en outre obtenu de son docile mari que tous ses fils, nés ou à naître, seraient comtes et prendraient rang dans la famille grand-ducale au même titre que les princes issus du premier mariage de son vieil époux. Elle souhaitait plus encore et, dès son premier accouchement, elle s'était juré que ses enfants hériteraient un jour du trône de Bade ; la lutte farouche qu'elle engagea et soutint, durant plus de vingt ans, afin d'acquérir pour eux, en cas de déshérence, le droit de succession,

fut l'origine d'un drame qui, jusqu'en ces dernières années, restait l'un des plus énigmatiques de l'histoire.

On conçoit l'exaspération de la margrave Amélie quand elle vit croître l'influence néfaste de l'intruse qu'elle-même avait procurée au grand-duc comme une personne de peu de conséquence, et avec quelle rage elle assistait, impuissante, aux manœuvres de cette traîtresse. Amélie avait mis dans son jeu ses deux filles, la reine de Suède et l'impératrice de Russie ; sa rivale comptait dans le sien le margrave Louis, célibataire et débauché notoire, qui se vantait, sans vergogne, d'avoir contribué à la procréation de quelques-uns des petits Hochberg. Le vieux grand-duc, maintenant octogénaire, subissait sans résistance les harassants assauts de sa femme et de sa bru auxquelles, dans son désir de tranquillité, il céda successivement quelque chose.

On ne peut entrer ici dans le complexe détail de ces longues intrigues qu'expose, avec une précision et une clarté méritoires, M. Edmond Bapst dans le remarquable ouvrage publié sous ce titre expressif *A la conquête du trône de Bade*. M. Bapst, outre les pièces conservées dans les fonds des Archives nationales et de celles du ministère des Affaires étrangères, a pu dépouiller les documents jusqu'ici inconnus que gardent les archives les plus fermées des Cours allemandes ; le soin érudit et la méthode sûre avec lesquels il a su mettre en œuvre cette opulente récolte d'inédits lui ont permis d'élucider le mystère qui, au cours du XIX^e siècle, a tant intrigué l'Europe. La figure qui domine son récit est celle de la pauvre Stéphanie, contre qui tous les Allemands de sa nouvelle famille s'acharnent sans pitié ni répit ; car, pour hâter l'accession au trône des fils de la Hochberg, il importe que la Française honnie n'ait pas d'enfants. Celui qui naîtrait d'elle serait incontestablement l'héritier présomptif ; et on combine, on complot, on tend des pièges où elle doit se prendre. Son mari la néglige ; il la trompe ; on l'apprend à la princesse qui s'en indigna, est prise de troubles nerveux ; — tant mieux ! On la dira folle et on l'enfermera comme telle. Mais non, elle guérit ; on essaie de l'inconduite : une dame de la Cour offre son amant, un jeune officier beau garçon auquel Stéphanie a paru marquer quelque bienveillance. Ici encore on est déçu elle demeure irréprochable et ne semble même pas comprendre ce que l'on attend d'elle. Alors on lui rend l'existence impossible, espérant que, lasse d'humiliations et d'avanies, elle partira. Entourée d'ennemis et d'espions, elle vit, dénuée de toute affection, dans ce lourd château de Mannheim qui lui est assigné pour résidence ou dans ce palais grand-ducal de Karlsruhe que surmonte la tour de plomb. On critique le moindre de ses gestes, l'heure de ses repas qu'elle doit prendre seule, ses toilettes, ses charités, ses amusements ; car, par fierté, elle organise des fêtes, des bals déguisés, des parties de traîneau ; ni son mari, toujours en débauche avec son oncle Louis, ni l'intraitable margrave Amélie ne prennent part à ces réjouissances ; la Hochberg s'y montre assidue, mielleuse, chattemite, enveloppante, guettant son heure. Stéphanie paraît enjouée, pleine d'entrain, cordiale, souriante ; retombée dans sa solitude, elle sanglote, éperdue de désespoir.

Quelqu'un pourtant ne l'abandonne pas : c'est l'Empereur. Informé par son agent de Karlsruhe du supplice infligé à sa fille adoptive, il s'adresse au grand-duc, lui écrit une de ces lettres dont il a le secret, — foudroyante. [Votre petit-fils fait le malheur d'une princesse dont il est peu digne... Je suppose que vos infirmités sont cause que vous ignorez les bassesses que l'on commet... J'ai fait du bien à la Maison de Bade ; je l'ai honorée de mon alliance ; tant pis pour ceux ou celles qui ne le sentiraient pas. Si Votre Altesse n'a pas le pouvoir de faire revenir son petit-fils à des sentiments d'honneur et d'honnêteté, je redemande ma fille... Ce](#)

coup de trique faillit achever le grand-duc ; il fondit en larmes à la lecture de cette semonce ; le margrave Louis s'enfuit de Carlsruhe pour se réfugier au loin ; l'indigne mari de Stéphanie s'enferma dans un réduit du palais et n'en sortit pas de quinze jours. La crainte de voir l'État de Bade rayé de la carte d'Europe fut pour toute la famille un avertissement salutaire et, dès ce jour-là, le prince Charles songea qu'il ferait prudemment en se rapprochant de sa femme. Ce retour exigeait des ménagements ; il ne produisit ses effets que deux ans plus tard et, dans les derniers jours de 1810, Stéphanie proclama sa certitude d'être bientôt mère.

Ce furent des mois de transes pour la comtesse de Hochberg ; l'espoir d'obtenir pour ses fils l'accès dans l'ordre d'hérédité s'évanouissait, si la Française donnait le jour à un prince. Le 5 juin 1811, elle respira : l'enfant attendu naquit : c'était une fille. Quatre jours plus tard, le vieux grand-duc, à bout de forces, s'éteignait à quatre-vingt-trois ans. Charles lui succédait sans conteste : Stéphanie était grande-duchesse. Sans renoncer à ses galanteries extra-conjugales, son mari, comprenant la nécessité d'assurer l'avenir de sa dynastie, se montrait près d'elle empressé : une nouvelle maternité s'annonça bientôt et, le 29 septembre 1812, la jeune souveraine mettait au monde un fils qui, de l'avis de tous, médecins, nourrices et sages-femmes, se présentait solide, bien constitué et en santé parfaite. Quelle joie pour le grand-duc Charles, quel orgueil pour l'heureuse mère, — et quel effondrement pour la Hochberg dont cette naissance anéantissait toutes les ambitieuses convoitises ! Comment parer ce coup du destin ! Durant quinze jours, la comtesse en examina la possibilité et sa rage d'être vaincue lui inspira un plan satanique. Il lui fallait un complice : elle le trouva en un tisserand misérable, nommé Blechner, dont la femme venait d'accoucher d'un garçon le même jour que Stéphanie. Un narcotique, subrepticement versé aux berceuses, permit à la Hochberg de s'introduire, sans être entendue, dans la chambre du prince nouveau-né ; elle le sortit de son berceau, mit à sa place l'enfant de Blechner, et s'éclipsa emportant chez le tisserand le fils de Stéphanie. Le petit substitué, par elle déposé dans la couche princière, était-il malade, ou l'avait-elle préalablement empoisonné ? Au cours de cette même nuit ses plaintes réveillèrent les berceuses ; elles se penchèrent sur l'enfant dont les traits étaient déjà convulsés par la souffrance ; les médecins, mandés en hâte, déclarèrent la situation très grave : il mourut en effet dans la tournée.

Le surlendemain seulement on osa annoncer à Stéphanie le décès de son petit garçon. C'était le jour où commençait, en Russie, la tragique retraite qui fut le premier glas de l'Empire. En voyant entrer son mari dans la chambre où elle gardait encore le lit, la grande-duchesse pressentit un malheur et poussa un cri déchirant : **Oh ! ne me dites pas que mon enfant est mort !** Charles la prit dans ses bras, elle comprit et ils confondirent leurs larmes. On ne permit pas à la grande-duchesse de voir le corps de son dauphin. Un an plus tard, elle donnait naissance à une fille ; en 1816 elle eut un second fils ; Napoléon était à Sainte-Hélène ; on ne redoutait plus ni sa perspicacité, ni sa colère et ce nouveau prince mourut au bout de quelques mois... L'année suivante, Stéphanie accoucha d'une troisième fille qui, comme ses sœurs, devait vivre longtemps. Les fils seuls étaient gênants et semblaient d'avance condamnés.

Frappé par cette fatalité, assagi par tant de malheurs, le grand-duc Charles tomba gravement malade : il se croyait empoisonné ; le suicide de son valet de chambre confirma ses craintes : en 1818 il décédait, à trente-deux ans, obsédé de sinistres soupçons. Stéphanie de Beauharnais, dédaignée par les assassins,

allait vivre désormais avec ses trois filles, en marge de la cour de Bade où triomphaient les Hochberg. Le margrave Louis, dernier représentant de la branche légitime, héritait du trône, et comme il était célibataire, son successeur désigné était le fils aîné de la criminelle comtesse enfin parvenue à son but.

Le 26 mai 1828, lundi de la Pentecôte, un bourgeois de Nuremberg, nommé Weichmann, traversait la Kreuzgasse pour rentrer chez lui, quand il vit venir dans la rue déserte un garçon de 15 à 16 ans qui se traînait le long des maisons ; il s'appuyait aux murs, puis s'arrêtait, épuisé, et plaçait sa main devant ses yeux comme s'il avait peine à supporter la lumière de ce jour d'été. Weichmann, intrigué, l'interrogea : l'étranger, pris de peur, répondit par quelques grognements inintelligibles. Des passants s'étaient attroupés : on le conduisit à la police ; il tombait manifestement de fatigue ; on lui présenta de la bière et de la viande qu'il repoussa avec horreur ; mais il se jeta sur le pain et avala une grande quantité d'eau. Comme il paraissait ne savoir point parler, on plaça devant lui une feuille de papier et une plume comprit et dessina maladroitement deux mots : Gaspard Hauser. Ce fut le nom qu'on lui laissa.

Cette histoire a été si souvent racontée qu'on se bornera ici à en rappeler les traits principaux¹. Tout Nuremberg s'intéressait au mystérieux inconnu et les visiteurs affluaient chez le bourgmestre Binder qui le logeait dans sa maison. Gaspard mesurait de taille 4 pieds 10 pouces, — un mètre soixante environ, — il avait les cheveux blonds, fins et bouclés, le teint pâle et la peau très blanche, les attaches fines, les mains petites ; la plante de ses pieds était molle et satinée comme s'il n'avait jamais marché ; il pouvait à peine se tenir debout et restait la plupart du temps assis par terre, les jambes étendues. Un grand nombre de *doktors*, venus de tous les points de l'Allemagne, examinèrent l'enfant et furent unanimes à déclarer qu'il n'était ni imbécile ni dégénéré : son intelligence se réveillait progressivement. Il fut mis en pension chez le professeur Daumer qui se chargea de le rééduquer.

Au bout de quelques semaines, il parlait assez distinctement pour raconter sommairement quelle avait été sa vie avant son arrivée à Nuremberg. Aussi loin qu'il se rappelle, il languit seul dans une chambrette étroite et très basse : un homme noir lui apporte pendant qu'il dort du pain et de l'eau, nettoie la cellule, lave le visage du petit prisonnier, lui coupe les cheveux et les ongles. Gaspard a des jouets : deux chevaux et un chien de bois blanc ; il est chauffé par un petit poêle qu'on allume du dehors : un trou dans le mur lui sert de latrines, L'homme noir lui a appris à lire et lui a donné du papier et des crayons. Une nuit il le réveilla, le chargea sur son dos et l'emporta vêtu de sa seule chemise et de ses culottes. Ils partirent ; Gaspard s'endormit ; à l'aube seulement son guide le déposa à terre : il fallait marcher, il était nu-pieds et souffrit beaucoup. Durant deux jours et deux nuits le voyage se prolongea : on se nourrissait de pain noir ;

¹ La bibliographie de Gaspard Hauser est extrêmement nombreuse : elle comporte plus de 300 publications allemandes. En France, l'énigmatique personnage a été mis en roman, en drames, il figure même dans la *Vie des Enfants célèbres*. Deux études sérieuses lui ont été consacrées : rune, très conforme aux conclusions de M. E. Bapst, et due à M. le comte Fleury, *les Drames de l'Histoire*, 1 vol., Hachette, 1905 ; l'autre est la traduction par Theodor de Wyzewa d'un ouvrage anglais d'André Lang, *les Mystères de l'Histoire*, 1 vol. ; Perrin, 1907.

il pleuvait. Enfin, le troisième jour, comme on approchait du [grand village](#) (Nuremberg), l'homme tira d'un paquet des habits dont il revêtit Gaspard, le coiffa de son chapeau, lui montra la route à suivre et disparut.

Le bourgmestre fit imprimer à des milliers d'exemplaires ce laconique récit, invitant à se faire connaître quiconque serait en mesure de fournir des indications sur le cachot, sur l'[Homme noir](#), ou le voyage de ce personnage avec le jeune garçon. Plusieurs pistes furent indiquées qui se trouvèrent fausses.

On fit appel au plus célèbre criminaliste de l'Allemagne, le chevalier de Feuerbach, — le Sherlock Holmes de ce temps-là ; — son verdict se résuma en quelques aphorismes remarquables : [Les personnes qui ont séquestré l'enfant disposent de beaucoup d'argent et d'une grande puissance ; elles sont, en outre, assurées de l'impunité. De la vie ou de la mort de Gaspard dépendent certainement des intérêts très importants. L'incarcération d'un être aussi inoffensif ne peut avoir pour mobile ni la haine ni la vengeance. Gaspard doit être de haute naissance ; peut-être d'origine princière...](#) Cette déclaration ne fut pas publiée : mais, sans la connaître, nombre de gens, harcelés par cette énigme, pensaient au petit prince de Bade, subitement supprimé en 1812. Cette opinion se propagea quand on apprit que, le 17 octobre 1829, après quinze mois de séjour à Nuremberg, Gaspard Hauser venait d'être assassiné. On le découvrit, dans la cave de la maison Daumer, ne donnant plus signe de vie, [la face livide et couverte de sang](#). On l'étend sur un lit ; de grands frissons le saisissent qui dégénèrent en délire furieux. [L'homme ! L'homme !](#) crie-t-il. Durant deux jours, il demeure sans connaissance ; l'unique blessure qu'il porte paraît cependant peu grave : la peau de son front est fendue d'un coup de couteau bien tranchant. Quand il a repris ses sens, il raconte : seul dans la maison, il s'était rendu à la garde-robe ; il entendit des pas légers dans le corridor et, ayant entr'ouvert le paravent qui l'abritait, il vit un homme noir, [comme un ramoneur](#). L'homme se jeta sur lui et le frappa violemment à la tête. Gaspard, épouvanté, perdant son sang, s'enfuit dans la cave et s'évanouit.

Il fut facile de vérifier la parfaite véracité de ce récit : des gens avaient aperçu l'homme noir sortant de la maison ; les traces de sang permettaient de reconstituer le parcours du blessé éperdu. Le chevalier de Feuerbach, l'habile criminaliste, conseille de mettre, au plus tôt, le jeune homme à l'abri de nouveaux attentats. Un Anglais, puissamment riche, lord Stanhope, offre de le conduire à Anspach et d'y payer sa pension chez un instituteur ; Anspach, à dix lieues de Nuremberg, est une ville retirée et paisible où les étrangers ne fréquentent guère. Au début de 1832, Gaspard s'installait à sa nouvelle résidence, chez le [maître d'école](#) Meyer qui s'engageait à le loger, à le nourrir et à prendre soin de lui. Il n'y fut pas heureux, bien qu'on lui eût confié un petit emploi au tribunal. Il vécut là près de deux ans. Le 14 décembre 1833, comme il quitte son bureau pour rentrer chez son [maitre d'école](#), il est abordé par un inconnu qui lui dit

— Si vous voulez m'accompagner au parc, vous saurez qui sont vos parents.

Fort ému, Gaspard suit cet homme : celui-ci le conduit vers un bosquet écarté, lui fait jurer de ne jamais révéler ce qu'il va apprendre, puis jette un portefeuille à terre, disant

— C'est là dedans ; prenez.

Gaspard se baisse... et tombe percé d'un coup de stylet qui lui traverse le rein et le foie. Il mourut deux jours plus tard en murmurant : [Mère ! Mère ! Viens !...](#)

Telle est, — écourtée de nombreux et romanesques épisodes, — l'histoire du malheureux enfant qu'on surnomma, tant il fut populaire, l'Orphelin de l'Europe telle, du moins, a-t-elle été cent fois relatée, d'autant plus émouvante qu'elle demeurait ténébreuse. M. Edouard Bapst dissipe toute cette obscurité : il nous dit les étapes successives du jeune prince ; où était situé le cachot dans l'ombre duquel son intelligence s'atrophia ; les noms de tous les acteurs du drame : la coupable initiale, la comtesse de Hochberg, était morte en 1820 ; l'*homme noir* était Franz Richter, garde-chasse au service du baron de Griesenberg ; l'assassin du parc d'Anspach, un Wurtembergois, Johann-Jacob Mullet, condamné pour vol et faux. Et ce ne sont point là des hypothèses hasardées : les révélations de M. Bapst sont appuyées de références et de citations d'une authenticité indiscutable ; il démasque lord Stanhope, qui ne nous apparaît plus comme un noble seigneur opulent et philanthrope, mais comme un individu taré, obéré, agent secret de la Cour de Bade. Ces choses étaient connues, ou tout au moins soupçonnées depuis un siècle ; mais on n'en tenait pas les preuves historiques : elles nous sont livrées aujourd'hui.

Quelle était l'attitude de Stéphanie, informée, bien certainement, des rumeurs dont l'écho se propageait dans toute l'Allemagne ? D'abord, elle voulut les croire mensongères : *Si cela pouvait être vrai*, disait-elle ; *mais c'est impossible*. Cependant elle demeure perplexe : on est en 1832 ; le grand-duc Léopold, fils aîné de la Hochberg, règne alors sur le pays de Bade ; il profite d'un crime auquel il n'a point participé et dont il ne connaît la trame que depuis son avènement au trône. Stéphanie prétexte un voyage en Italie, annonçant qu'elle passera par Vienne ; elle s'arrête quelques jours à Munich où la reine de Bavière lui communique un mémoire secret, rédigé par Feuerbach, concluant formellement à l'identité de Gaspard Hauser avec le petit prince, prétendu mort le 16 octobre 18x2. Stéphanie part pour Anspach, secrètement ; on l'a assurée qu'elle verrait facilement Gaspard qui, chaque jour, fait un tour au parc public. Elle s'y poste, attend, — quelle angoisse ! — Tout à coup, un jeune promeneur débouche d'une allée ombreuse... C'est lui ! Elle le *reconnaît*, elle ne s'y trompe pas ; il a les traits, la démarche, l'allure de son père. Elle pousse un soupir et s'évanouit. Quand elle rouvre les yeux en proie à une crise nerveuse, on l'entend sangloter : *C'est toi ! Tu n'es pas mort ! Tu vis ! Où l'a-t-on emporté ?* Déjà, poursuivant sa marche, il s'est éloigné, sans se douter qu'il vient de frôler celle qui le pleure depuis vingt ans. A cette plainte déchirante il répondra dans quelques semaines, alors que, exhalant son dernier souffle, il gémira : *Mère ! mère ! Viens !...*

Qu'aurait fait Stéphanie si son fils avait vécu ? On ne sait ; lui mort, elle n'avait plus qu'à se taire et s'y astreignit héroïquement. Bien plus tard seulement, ses filles parleront pour elle et l'impératrice Eugénie recevra leurs confidences. Dans ce parc où la mère et le fils se rencontrèrent, se voit, à l'endroit précis où celui-ci fut frappé, une stèle de pierre portant gravés ces mots : *Hic occultus occulto occisus est* : — *Ici, un inconnu fut tué par un inconnu*. C'est désormais une inscription à changer.

CHAPITRE V

VERS LA CITÉ FANTÔME

En ces temps où, sous la poussée de l'ouragan déchaîné, le monde rêve d'avenir et d'amélioration, où chacun préconise un système de réformes pour l'*après-guerre*, il n'est pas inutile peut-être de rappeler l'aventure, bien oubliée depuis soixante-dix ans, dont fut victime un bon bourgeois du temps de Louis-Philippe, Etienne Cabet : nom, il faut le dire, presque inconnu de la postérité ingrate.

Cabet avait, en 1840, cinquante-deux ans. A en juger par ses portraits, c'était un brave homme, au nez fin, au malicieux sourire, avec des petits favoris frisant sur les joues, une redingote confortable, un col de linge blanc où s'enfonçait son double menton ; au total l'air placide d'un parfait notaire de comédie. Sa vie, jusqu'alors, avait été des plus mouvementées fils d'un maître tonnelier de Dijon, sans fortune, il s'était tant et si bien appliqué en ses études qu'il se trouvait être, à vingt-trois ans, docteur en droit. Admis au barreau de sa ville natale, bien vite célèbre à la suite de quelques causes retentissantes, laborieux, honnête jusqu'à la candeur, il eût été assuré d'une belle carrière si sa bonté naturelle et son horreur de la tyrannie ne l'avaient incliné de bonne heure vers les utopies socialistes. Ce mot, avec lequel l'accoutumance nous a familiarisés, sonnait alors comme un épouvantail, et le gouvernement de la Restauration se montrait sévère pour toute théorie apparentée de loin ou de près au jacobinisme.

Cabet s'entêta : son programme, comme celui de bien d'autres, était fort précis en apparence, extrêmement vague en réalité : *suppression de la misère, progrès continuel, abondance, fraternité, bonheur commun*, telles étaient ses revendications séduisantes. Si la France n'est pas devenue, au cours du XIXe siècle, une succursale du Paradis terrestre, ce n'est point faute de philanthropes appliqués à assurer sa félicité je doute que l'histoire parvienne à énumérer seulement tous les projets mirobolants de rénovation sociale, dus à l'ingénieuse imagination des réformateurs bien intentionnés mais téméraires qui, depuis Gracchus Babeuf jusqu'à Louise Michel, s'efforcèrent de tracer une voie nouvelle à l'humanité et à transformer en Eden notre vallée de misère.

Cabet eut l'illusion que la révolution de 1830 était l'aurore du grand jour attendu : il le crut d'autant plus volontiers que, tracassé jusqu'alors pour ses opinions libertaires, il fut nommé par le nouveau gouvernement procureur général. Mais lorsque, au bout de quelques mois, il s'aperçut qu'il y avait encore des pauvres et que les rentiers ne songeaient pas à partager leurs revenus avec les prolétaires, il en conclut que Louis-Philippe était un tyran aussi haïssable que ses prédécesseurs. Comme précisément il venait d'être révoqué à la suite d'un appel subversif aux électeurs, appel qui, émanant d'un magistrat, parut au ministre de la Justice singulièrement déplacé, Cabet rentra dans la lutte et se lança dans la politique la plus aventureuse. Ilu député par ses compatriotes dijonnais, il se dépensa aussitôt en une série de factums, de discours et de brochures qui lui

valurent une condamnation à deux ans de prison. Il s'enfuit en Belgique pour éviter l'incarcération ; de là, il passa à Londres, et ces péripéties ne suffiraient pas à le distinguer de tant d'autres politiciens dont les noms sont inscrits au martyrologe de nos dissensions, si la façon dont il employa ses loisirs d'exil ne lui méritait une place à part dans la nomenclature des plus nuageux [conducteurs de peuples](#).

Afin de mieux vulgariser son rêve de fraternité universelle et de faire comprendre combien le gouvernement français était coupable de s'obstiner dans les vieux errements, Cabet conçut l'idée de décrire un pays imaginaire où, les théories communistes étant mises en application, les hommes vivaient parfaitement heureux dans un embrassement continu et dans un bien-être paradisiaque. L'idée n'était pas des plus nouvelles, puisque, au début du XVI^e siècle déjà, elle avait été exploitée par Thomas Morus dans son *Utopie*, et que, depuis un temps bien autrement reculé encore, les contes de la Mère l'Oie parlaient aux enfants de contrées merveilleuses, réservées aux bambins bien sages, où les maisons sont en chocolat, les pavés en pain d'épice, les rivières en sirop de groseille et les arbres en sucre candi. Tel est le thème qu'adopta Cabet : il intitula son livre *Voyage en Icarie*, et se complut à peindre sous les couleurs les plus attrayantes ce pays de son invention qu'on aurait en vain cherché sur les cartes.

C'est un délice qu'un voyage en Icarie : dès le débarcadère le visiteur de cette région fortunée est entouré de soins et comblé de prévenances ; sans avoir un sou à débours, il est conduit dans un char à six chevaux, vers la capitale, *Icara*, ville parfaitement régulière que traverse un beau fleuve, le *Majestueux*. Cinquante rues sont parallèles à la rivière et cinquante lui sont perpendiculaires. Tous les trottoirs sont couverts de vitres pour garantir les piétons de la pluie ; il n'y a ni cabarets, ni cafés, ni Bourse, ni maisons de jeux, ni casernes, ni corps de garde, ni prisons, ni dépôts de mendicité. Point non plus d'hôtels aristocratiques : toutes les maisons sont semblables ; chacune d'elles a son jardin plein de roses, d'arbustes fleuris, de lilas et de clématites, où l'on voit de charmantes jeunes filles cueillir des bouquets en chantant, tandis que des enfants élégamment vêtus courent, sautent, dansent et jouent sous les yeux de leurs parents attendris.

A six heures du matin, tous les habitants sont debout et prennent en commun un repas très simple ; à neuf heures, seconde collation ; à deux heures, tous les habitants de la même rue se réunissent dans un grand local où leur est servi le dîner ; la table est de mille ou deux mille couverts, selon la longueur de la rue ; elle est décorée de fleurs, dressée luxueusement, et une musique [délicieuse](#) se fait entendre durant le repas. Quant au menu, il est plus délicat et plus recherché que celui des restaurants fameux de Paris et de Londres, et l'on en comprendra facilement la raison : la loi icarienne règle tout ce qui concerne l'alimentation, [ce premier besoin de l'homme](#) ; un comité de savants a dressé la liste de tous les aliments connus en indiquant [les bons, les utiles, les agréables](#) ; la république se charge de la cuisine, et cette communauté de repas entre voisins [a pour effet de faire fraterniser les masses et de simplifier beaucoup les travaux du ménage](#). A tous les repas le premier toast est porté [à la gloire du bon Icar, bienfaiteur des ouvriers, BIENFAITEUR DES FAMILLES, BIENFAITEUR DES CITOYENS !](#)

Le souper du soir se prend à domicile, en famille, et l'Administration distribue, à cet effet du lait, du pain, des fruits, des viandes froides. Ah ! ces distributions ! Quel ordre et quelle méthode ! Le magasin de Inat a, pour chaque famille, une corbeille, un vase, une mesure quelconque marquée du numéro de la maison ; il

a même ces mesures en double ; et à l'entrée de chaque immeuble est pratiquée une niche dans laquelle le distributeur prend la mesure vide qu'il remplace par la mesure pleine, de façon que la distribution s'opère toujours à la même heure et sans déranger personne... Le dimanche, chaque Icarien trouve à sa porte un panier de victuailles choisies destinées à être emportées hors de la ville et mangées dans la campagne. Tout le monde a les mêmes vêtements : l'uniforme est d'obligation pour les hommes comme pour les femmes, ce qui ne laisse pas de place à l'envie ni à la coquetterie. Bien entendu, l'uniforme de l'enfant diffère de celui d'un vieillard, et le vêtement d'une jeune fille du costume des femmes ou des veuves. C'est la république qui fabrique ces ajustements, dont toutes les étoffes sont élastiques, de manière à ce qu'ils puissent convenir aux femmes de taille et de grosseur différentes et que les ouvriers n'aient point la peine de prendre les mesures. Il est également distribué aux Icariens des parfums suaves, des huiles, des essences et des pommades, ce qui est, non seulement un agrément pour soi, mais un devoir envers les autres.

Les maisons sont bâties sur un plan unique. Au sous-sol, les caveaux, bûcher et soutes à charbon : des machines y enfouissent les provisions de combustibles sans même toucher ou salir le trottoir ; d'autres petites machines les montent et les répartissent aux divers étages de l'immeuble. Au rez-de-chaussée, une salle à manger, un petit parloir servant de bibliothèque, un cabinet pour les bains et une pharmacie domestique. Le premier étage comprend un grand salon où se trouvent les instruments de musique ; les chambres à coucher sont au second et donnent sur une terrasse couverte de fleurs. De l'eau partout, partout des machines à laver, et les endroits qui inspirent ailleurs le plus de répugnance sont, à Icara, ceux où l'art a fait le plus d'efforts pour en éloigner toute espèce de désagrément ; même l'une des plus jolies statues décernées par la république est celle qu'on aperçoit dans toutes les maisons, au-dessus de la porte d'un petit cabinet charmant, afin d'éterniser le nom d'une femme inventeur d'un procédé pour chasser les odeurs fétides. Et voyez l'agrément ! Quand un citoyen veut déménager, — caprice dont on n'aperçoit pas les avantages, puisque toutes les maisons sont semblables, — il s'en va les mains dans les poches, laissant dans le domicile qu'il abandonne mobilier, linge, vêtements, le tout fourni par la république, sûr de trouver à sa nouvelle demeure l'équivalent de ce qu'il a laissé.

Il paraît inutile de pousser plus avant l'aperçu de ces enfantillages, que l'auteur parsemait d'apostrophes indignées à l'adresse de Louis-Philippe et de lamentations sur la pauvre France, courbée sous le joug du tyran et molestée par les exploiters, en châtiment de son peu de penchant pour le communisme. Si elle avait écouté Cabet, elle connaîtrait les délices d'Icara et tous ses enfants vivraient dans l'abondance et dans l'oisiveté. Sans prolonger l'analyse de ce pamphlet d'un genre nouveau, il faut bien nous arrêter encore à la peinture des douceurs du régime parlementaire dont jouissaient les Icariens ; la comparaison, on en pourra juger, n'est pas à l'honneur des turbulentes et vaines discussions de nos assemblées délibérantes. A Icara, la représentation nationale est permanente ; tous les députés sont logés et nourris dans le Palais national qui est, sans contredit, le plus beau monument de la terre. Deux mille représentants en superbes costumes sont assis sur des bancs demi-circulaires ; une musique tantôt imposante, tantôt douce, se fait entendre ; on fait l'appel : un seul représentant est absent sans excuse ; aussitôt l'assemblée se met au travail : il s'agit de discuter un grave projet de loi, celui de l'inscription d'un nouveau légume sur la liste des aliments ; mais le premier orateur est interrompu : une porte s'ouvre avec un bruit de clochettes qui fait tourner toutes Tes têtes et

attire tous les regards. C'est le député retardataire qui entre : les choses sont combinées en effet de façon telle que tout représentant qui manque l'heure de la séance ne peut gagner sa place qu'en passant par cette porte et en produisant ce vacarme ; son entrée ne peut ainsi passer inaperçue ; il doit s'excuser de son inexactitude et indiquer les causes de son retard...

C'est de cette enceinte sacrée que sont sorties toutes les lois qui régissent l'heureuse Icarie, et la prévoyance de ces magistrats du peuple n'a rien laissé au hasard : ainsi, en ce qui concerne les théâtres, le problème de l'égalité parfaite ne paraissait point facile à résoudre ; il fallait, n'est-ce pas ? que tous les citoyens pussent assister au même spectacle et que toutes les places fussent pareillement bonnes, sans aucune distinction froissante entre les loges, le parterre, ou le paradis. Voici comment la difficulté a été résolue Icara compte une population de 900.000 habitants ; il s'y trouve cinquante théâtres ; chaque salle contient 15.000 places disposées en gradins. Or chacun de ces théâtres joue soixante soirs de suite la même pièce, tragédie, vaudeville ou opéra. Les billets d'entrée sont tirés au sort entre tous les habitants — $15.000 * 60 = 900.000$ — auxquels il ne reste plus qu'à attendre patiemment leur tour de s'amuser. Même ingéniosité pour les promenades à cheval : Icara ne possède que 90.000 chevaux de selle ; ce n'est donc que tous les dix jours qu'un Icarien peut faire de l'équitation, et voilà comment [rien n'est plus facile que de distribuer les plaisirs, comme la nourriture, également et gratuitement.](#)

Car, c'est là le plus beau, tout est gratuit en Icarie : l'or et l'argent n'y sont connus que comme éléments d'ornementation, et soigneusement répartis, à ce titre, par portions égales, dans toutes les maisons de la ville. Aucune monnaie d'aucun genre ; on ignore ce qu'est un billet de banque ou une lettre de crédit. A quoi bon ? Rien n'est à vendre : tout se donne. Les pierres, ailleurs, dites précieuses ne sont pas plus estimées que les cailloux du chemin. Partant plus de voleurs, plus d'assassins, plus d'escrocs, plus de jaloux ni d'envieux ; et, ce qui est admirable, plus de malades : tous les citoyens étant assujettis au régime national, ignorent les excès et les indigestions ; le travail, n'étant qu'un plaisir, ne fatigue personne ; on ne meurt que de décrépitude à un âge prodigieusement avancé, et voilà les bienfaits du communisme intelligemment pratiqué ! Nul doute qu'en terminant ce volume qui comporte près de 600 pages, Cabet ne se figurât avoir produit un chef-d'œuvre, et donné l'Évangile de l'humanité future. Il en fut bien plus persuadé encore quand l'ouvrage ayant paru en 1840, lui parvinrent nombre de lettres émanées de gens naïfs qui, ayant pris l'Icarie au sérieux, demandaient en quel endroit du monde gisait cette contrée heureuse et s'informaient des formalités à remplir pour être admis au nombre des Icaris.

Cabet cependant continuait sa lutte contre le pouvoir : il avait fondé un journal, *le Populaire*, et composait brochures sur brochures, s'évertuant à vulgariser les théories socialistes, rédigeant le *Plan d'une véritable démocratie*, attestant qu'il suffirait d'un peu de bonne volonté pour ramener l'âge d'or sur la terre. Les procès pleuvaient sur l'apôtre ; le gouvernement s'efforçait, par tous les moyens, d'arrêter sa prolixité révolutionnaire ; et, un beau jour, — c'était en 1847, — indigné de cette contrainte, révolté de la servitude dans laquelle croupissaient ses contemporains, il résolut de secouer la poussière de ses souliers sur cette France ingrate et poussa le cri libérateur : [Allons en Icarie ! — Puisqu'on nous persécute, puisqu'on nous refuse tout droit, toute liberté d'association, de réunion, de discussion... allons chercher en Icarie notre dignité d'homme, nos droits de citoyens, la Liberté avec l'Égalité !...](#) Un apologiste de Cabet assure que cet appel suscita un [immense enthousiasme](#). Des adhésions arrivèrent de tous

les points de la France et d'un certain nombre de villes étrangères : il semblait qu'un grand souffle de fraternité passait sur le monde : et comme peu à peu, depuis la publication du fameux *Voyage*, une sorte de légende était née, dans les milieux populaires, grâce aux allusions, aux extraits, aux réclames mêmes des journaux révolutionnaires, et que ce mot Icarie sonnait maintenant aussi favorablement que celui d'Eden, il se trouva des esprits simples pour croire à la réalité de ce pays de rive et pour désirer profiter de ses délices. Le fait, quelque invraisemblable qu'il paraisse, est que 150 badauds environ se présentèrent au bureau du Populaire, réclamant leur naturalisation icarienne, et que Cabet ne les détrompa point.

Or l'Icarie n'existait pas : il fallait la créer en hâte ; mais où la situer ? Les postulants trépignaient d'impatience et prétendaient se mettre en route sans délai. Cabet dépêcha quelqu'un à Londres, apprit que, au Texas, sur les confins du Mexique, au bord de la rivière Rouge, s'étendaient de vastes territoires qui n'appartenaient à personne. Ce sera l'Icarie.

Solennellement la constitution de la cité heureuse fut votée dans les bureaux du *Populaire*, et le 3 février 1848 les premiers Icariens s'embarquaient au Havre, au nombre de soixante-neuf, sous la conduite de Gouhenant, un disciple de Cabet ; celui-ci restait prudemment à Paris, afin d'organiser d'autres caravanes de colons.

Cette extraordinaire histoire, qui eut, depuis lors, plusieurs similaires, est un exemple frappant de l'inconscience de certains agitateurs, prenant leurs hâbleries pour des conceptions géniales, et aussi de la crédulité des humbles si facilement dupés par le mirage d'un sort meilleur. Rien ne troublait leurs illusions à ces pauvres gens qui voguaient, à travers l'Océan, vers le fantasmagorique paradis terrestre dont on les avait bercés ; rien, ni la somme d'argent qu'on avait exigée de chacun d'eux comme [apport de premier établissement](#) en ce pays enchanté où tout devait être gratuit ; ni les quarante-sept conditions qui leur étaient imposées et au nombre desquelles était la défense de fumer [parce que c'est dégoûtant chez un cuisinier](#), l'obligation de s'interdire la chasse et la pêche [en tant que plaisir](#), et le commandement de posséder à fond [tous les ouvrages de Cabet](#). C'est dire qu'ils étaient imbus des ridicules imaginations du *Voyage en Icarie* ; que ces puérités leur étaient présentées comme articles de foi ; et s'ils ne pouvaient croire qu'ils allaient trouver, en arrivant, une Icara aussi merveilleuse que celle décrite dans le livre, du moins étaient-ils en droit d'attendre une installation confortable et des ressources assurées. Quelle déception !

Après deux mois de rude traversée, les premiers Icariens arrivèrent à la Nouvelle-Orléans et, pour ce début, durent entreprendre un voyage de 700 kilomètres au bord de la rivière Rouge, dans un pays sans routes, sans moyens de transport ni de communication. Partis de France, comme on l'a vu, au début de février, les imprudents communistes parviennent, exténués, en Icarie : c'est de ce nom que l'agent et le disciple de Cabet, Charles Sully, parti en éclaireur, s'obstine à désigner des terres incultes situées quelque part, à 100 kilomètres au delà de Shrevenport. Mais Gouhenant, le conducteur de l'expédition, entraîne ses compagnons beaucoup plus loin, au sud de Preston, à la lisière des territoires indiens encore inexplorés. Rien ; pas une ferme, pas une hutte, pas un abri. On est au plus fort de l'été ; la majeure partie des bagages a dû être abandonnée en route ; cinq des chefs de la misérable cohorte sont restés à la Nouvelle-Orléans, attendant une occasion de reprendre la mer et de rentrer en France. Les-

fatigues, les privations, la chaleur occasionnent une épidémie parmi la troupe lamentable, et le seul médecin qui l'assiste, — un Espagnol nommé Rovira, — que le soleil a rendu fou, empoisonne les malades en leur distribuant des médicaments inusités. L'épouvante se met dans la légion icarienne, bientôt décimée ; une seule pensée la domine et la conduit quitter au plus vite ce désert. homicide ; et voilà les survivants se traînant vers Shrevenport, qu'ils atteignent enfin et où ils rencontrent [la deuxième expédition](#).

Eh ! oui ! Tandis que les dupes de ses paradoxes humanitaires et de ses déclamations communistes erraient, moribonds, dans les sables du Texas, Cabet, avec un optimisme inconscient, continuait à recruter des adeptes et les expédiait au delà des mers pour peupler l'Icara de ses songes. On ne peut mettre en doute qu'il avait la ferme conviction d'assurer ainsi leur bonheur, et je ne pense pas qu'aucun auteur ne se soit jamais laissé prendre autant que celui-là aux tromperies de sa propre pensée. Tout était si bien organisé — dans son livre, — la société idéale qu'il avait créée y fonctionnait si parfaitement, qu'il ne pouvait pas admettre, sans faire injure à son génie, qu'il n'en dût pas être de même dans la réalité. Ah ! ce livre, ce *Voyage en Icarie*, que connaissaient tous ces malheureux auxquels le maître l'avait imposé comme bréviaire, comme ils comparaient maintenant ses descriptions enchanteresses avec l'horreur de l'abandon auquel ils étaient livrés ! Imagine-t-on ce que dut être la rencontre de ces deux troupes, l'une se dirigeant, pleine d'espoir et d'illusions, vers le but désiré, l'autre fuyant en débandade ce même but dont elle vient de constater avec désolation l'inexistence ?

Les arrivants crurent que leurs devanciers venaient à leur rencontre pour leur faire les honneurs de la ville idéale et jouir de leur ravissement. [Approchons-nous d'Icara ? Icara n'existe pas ! — Et le pays, comment est-ce ? Qui nous y attend ? — Personne. Le pays est un désert !](#) Le découragement des premiers arrivés gagne bien vite la nouvelle bande ; en vain Gouhenant tente de relever les courages, il est hué, molesté, menacé de l'exécution sommaire : on se jette sur ses valises, on se partage la caisse, cinq mille francs, et l'on décide de regagner au plus vite la Nouvelle-Orléans où l'on pourra déposer plainte et réclamer justice.

Mais à la Nouvelle-Orléans débarquent successivement d'autres colonnes d'immigrants ; de grands départs ont eu lieu de Bordeaux et du Havre le 28 septembre, le 25 octobre, le 2 et le 12 novembre, avant que les lettres annonçant le désastre aient eu le temps de parvenir en France. Ce sont maintenant des familles complètes qui, séduites par la perspective d'une vie agréable et sans peines, arrivent pour peupler Icara ; il y a des femmes et des enfants parmi ces égarés à la poursuite d'une chimère. Que va-t-on faire ? Ces pauvres gens, recrutés hâtivement, et qui, comme on le pense, ne sont pas des heureux ni des riches, ont joué tout leur avoir sur cette illusion icarienne, et l'on pouvait déjà prévoir qu'ils ne se résigneraient pas sans se débattre.

Cependant l'auteur responsable de cette mystification vivait tranquillement à Paris, fier de son œuvre et savourant son succès. [Tranquillement](#) n'est pas le mot exact, car, peu après le départ des premiers colons, le tyran Louis-Philippe avait été renversé et la République proclamée. C'était de quoi, semblait-il, satisfaire Cabet qui, depuis trente ans, se démenait pour la cause du peuple : le hasard des révolutions lui servait, pour ainsi dire, l'Icarie à domicile. Mais la République ne lui plut pas longtemps ; il la jugeait trop [bourgeoise](#), et c'est à cette tare qu'il imputait le retardement des prospérités attendues. Il s'insurgea contre le

nouveau régime avec autant d'ardeur qu'il en avait mis à renverser le tyran : il put même constater que le gouvernement démocratique était moins débonnaire que la royauté, car la découverte de onze fusils dans les bureaux de son journal *le Populaire* lui valut un mois de prison.

C'était en décembre 1848 ; et Cabet n'avait pas attendu cette condamnation pour s'aviser enfin que sa place n'était pas dans les clubs parisiens, mais aux bords de la rivière Rouge, parmi les désespérés leurrés par sa prose imprudente et réduits à la plus affreuse misère. Les rapports parvenus de la Nouvelle-Orléans ne paraissaient point d'ailleurs l'avoir ému démesurément. Tout le mal venait de ce que l'on n'avait pas compris sa pensée ; la faute en était à [l'impatience générale](#) des Icariens et à la défection de quelques-uns, manifestement soudoyés par les ennemis de la cause communiste. Il se donna même le ridicule d'accuser du désastre [la main des prêtres](#), encore qu'aucun ecclésiastique ne fût, comme bien on pense, partie de l'expédition. Le traître Gouhenant était, à l'en croire, [affilié à l'ordre des Jésuites](#) et chargé par eux de l'infamante mission de faire échouer [l'entreprise la plus utile à l'Humanité](#).

Le prophète quitta Paris le 13 décembre 1848 ; le 19 janvier suivant, il débarquait à la Nouvelle-Orléans : le nombre des Icariens qui l'attendaient à son arrivée se montait à 485 : ils l'accueillirent sans ovations, s'agitant beaucoup plus pour le faire jeter en prison que pour le porter en triomphe. Il réussit pourtant à tenir tête, et, après deux jours de violentes discussions, parvint, à force d'éloquence, à calmer les colères de ses sujets. Deux cent cinq pourtant exigèrent d'être immédiatement rapatriés on partagea entre eux une somme de 15.000 francs pour aider à leur retour en France ; les autres se laissèrent enjôler de nouveau et décidèrent de persévérer dans leur tentative. Cabet leur prouva que si les Jésuites ne s'en étaient pas mêlés, et si quelques malentendus regrettables, tels que le climat, le choléra, le manque de toutes ressources, n'avaient point paralysé l'œuvre grandiose dont il était l'initiateur, Icara serait déjà une colonie florissante, objet d'envie pour tous les déshérités de la terre.

Seulement, après information, il déclara qu'on s'était trompé : décidément l'Icarie n'était pas au bord de la rivière Rouge ; il fallait la placer beaucoup plus au nord, sur le Mississipi, [pays excessivement fertile, abondant en fruits, légumes et bestiaux et gratifié par la nature de l'air le plus pur et du climat le plus salubre](#). Sans s'étonner outre mesure de ce que la région fortunée qu'ils étaient venus chercher si loin se déplaçait avec tant d'aisance, les 280 fidèles suivirent leur chef qui les emmena vers l'Illinois. La cohorte se composait de 142 hommes, de 74 femmes et de 64 enfants ; beaucoup restèrent en route, car le voyage dura quinze jours ; on n'était pas encore très fixé, d'ailleurs, sur la situation de l'Icarie, car on dut [explorer](#), avant de choisir un établissement définitif. Harassé de fatigue et manquant de tout, le minable troupeau des Icariens s'arrêta enfin à Nauvoo, ville qu'avaient abandonnée les Mormons à 50 lieues de Saint-Louis. Là, du moins, subsistaient quelques vestiges d'habitations qu'il suffisait de relever et la terre se trouvait défrichée. Sans doute, on n'y voyait pas de fiacres à six chevaux, comme dans *Icara* du livre, et nul serviteur du peuple n'apportait à heure fixe les repas tout servis ; il n'était pas question de promenades à cheval, et encore moins de théâtres contenant 15.000 places. Le seul monument qui fût à Nauvoo était un temple en ruines qu'avaient élevé les Mormons et que les Cabétiens s'activèrent à reconstruire afin de l'utiliser comme lieu de réunion. Par malheur, en dépit de [la douceur du climat](#), un épouvantable cyclone qui ravagea la colonie naissante, abattit ce futur Palais national au jour même où l'on en posait la dernière pierre...

On vivait, pourtant, non sans peine ; dès l'installation à Nauvoo, la colonie avait fait l'acquisition d'un moulin et d'une distillerie de whisky : peut-être s'étonnerait-on de cette hâte d'assurer la consommation de l'eau-de-vie comme objet de première nécessité en une cité qui se modelait sur Jura où l'alcool était inconnu ; mais on n'en était plus à noter les différences entre ce vieux rêve aboli et la présente réalité ces Robinsons oubliaient les fascinantes fictions du Voyage en Icarie et il eût été cruel de les leur rappeler. L'intérêt d'ailleurs n'était plus là : à dater de l'arrivée de Cabet, le spectateur désintéressé — s'il en pouvait être en pareille aventure — voyait sa curiosité absorbée par cette situation, absolument nouvelle dans l'histoire, d'un socialiste communiste se proclamant roi et prenant son rôle au sérieux.

Manifestement Cabet estimait, en dépit de ses théories égalitaires, que la première place lui était due et il considérait comme des révoltés tous ceux qui se permettaient de discuter son autorité. Qu'aurait-il naguère fulminé contre le tyran Louis-Philippe si celui-ci, dans quelque discours du trône, avait poussé la hardiesse jusqu'à morigéner ses sujets avec le sans-gêne qu'affectait maintenant Cabet à l'égard des Icaréens ? Il ne leur passe rien, à ces frères ; il sait qu'ils ont besoin de lui, et il en abuse ; le mot qui revient le plus souvent dans ses interminables harangues est celui-ci : **Je ne suis pas content !** Il juge que ses disciples **n'ont pas toutes les qualités icariennes**. D'ailleurs il avoue sa déception : **Beaucoup de ceux qui se sont présentés comme Icaréens se sont trompés en me trompant moi-même...** Il désirerait que l'on connût mieux les principes sur lesquels reposait son entreprise, **la plus gigantesque de toutes celles qui ont été conçues et exécutées dans l'intérêt de l'humanité**. Or, si dénués qu'ils fussent des vertus requises, les exilés de Nauvoo ne l'étaient pas de tout bon sens et plusieurs s'offusquaient d'être traités de **trompeurs** par cet illuminé qui les avait attirés en ce pays perdu sous la fallacieuse assurance qu'ils y trouveraient un Eldorado.

Et puis, ces purs démagogues — on pense bien que la colonie ne s'était pas recrutée parmi la haute société royaliste — supportaient impatiemment le joug de ce chef sévère dont les harangues fleuraient le despotisme et n'avaient rien de fraternel. On en citerait maints exemples : **Vous avez juré**, rappelle Cabet à son peuple, **de suivre ma direction sans critiques et sans murmures, sans résistance et sans réserve...** Et il en profite pour rendre des ordonnances qui étonnent : ainsi décrète-t-il que **les femmes qui ont l'habitude de porter corset doivent en posséder deux, plus deux caleçons de voyage, six jupons, dont deux de couleur**. Ailleurs il se montre surpris que quelques membres commettent la faute inexplicable **de préférer leur opinion à la sienne** ; il se révèle de jour en jour plus autoritaire, déclarant qu'il ne consentira **d'autres concessions à son programme que celles qu'il jugera justes et nécessaires**. Et comme il n'ignore pas qu'un langage aussi peu empreint de la tolérance démocratique suscite des mécontentements, il formule **qu'il considérera toutes les accusations comme une révolte**.

De ce jour-là une hostilité, contenue d'abord, mais bientôt turbulente, divisa les Cabétiens. Hélas ! la douce Icarie, si belle sur le papier, se voyait en butte à toutes les calamités qui ravagent les vieux pays monarchiques : elle eut ses gens **de droite** et ses gens **de gauche** ; ses conservateurs, ses réactionnaires, ses avancés et ses ultras. Les modérés seuls y étaient plus rares que partout ailleurs et les séances de l'assemblée nationale icarienne connurent les beaux tumultes des parlements d'Europe : renvois, interpellations, prises en considération, incidents de tribune, invectives, pugilats, rien n'y manquait. L'opposition avait

pour chefs le frère Gérard, directeur de la nourriture, et le frère Marchand, directeur de l'éducation et de la santé : Cabet ne leur ménageait les remontrances pas plus qu'eux-mêmes ne lui ménageaient les attaques, et l'assemblée nationale passa par des jours tourmentés.

Pourtant Cabet ne résista pas au désir de revoir Paris, où il avait confié à sa femme et à sa fille le bureau d'enrôlement des colons ; il voulait aussi purger certaine condamnation à deux ans de prison, pour escroquerie, prononcée par le tribunal de la Seine sur la plainte de quelques Icariens désabusés : il quitta Nauvoo en mai 1851, se présenta en juillet devant la Cour d'appel, qui annula le jugement rendu par défaut dix-huit mois auparavant, et il s'occupait à fonder un nouveau journal, quand le coup d'État du 2 Décembre imposa silence à sa faconde communiste et l'obligea à chercher, au plus vite, refuge en Angleterre : il y séjourna peu et retourna en Icarie, où il rentra dans l'été de 1852.

Il reparaît à sa capitale plein d'ardeur et d'optimisme ; il a conçu de vastes projets : décidément la médiocre bourgade où végètent ses adeptes lui paraît trop dissemblable de la capitale de son rêve, et l'Icarie va encore déménager : on l'établira définitivement dans le comté d'Adams (Iowa) dont on dit merveille, et il expédie en éclaireurs, plusieurs pionniers. Quelques Icariens murmurent et ne dissimulent pas l'impression désastreuse causée par ces déplacements successifs. Mais Cabet n'entend pas d'être contredit ; chaque jour, il parle avec mépris des dissidents, qu'il soupçonne d'être les agents d'un pouvoir occulte dont le but est de ruiner son œuvre : les Jésuites, toujours ! Il n'admet pas qu'on le discute, et il regrette manifestement que ses engagements et son passé lui interdisent l'exercice du pouvoir absolu que de bien il ferait, s'il était le maître sans contrôle ! Il semble même que, à certaines heures, il juge excellent le principe du droit divin : ne lance-t-il pas, certain jour, l'anathème contre ceux qui osent lui faire opposition, contre ces hommes *dont le triomphe sur lui serait presque un sacrilège* ! L'inépuisable mansuétude qu'il professait naguère à l'égard des prolétaires, paraît fortement entamée depuis qu'il est, lui, le gouvernement et que c'est son pouvoir qu'on critique. Instructif revirement dont on a pu constater l'inévitable évolution chaque fois que les bagarres politiques ont placé l'un de ces agitateurs populaires dans l'obligation de mettre en pratique ses théories déclamatoires. Évidemment Cabet ne redoutait pas le ridicule, car on vit, spectacle imprévu, ce démocrate qui se prétendait victime de l'odieux coup d'État de Décembre, faire, lui aussi, son coup d'État et piétiner la constitution dont il était le père.

La lutte fut chaude et acharnée : elle commença en décembre 1855. Déjà Cabet avait menacé de sévir contre les fumeurs : n'ayant point le goût du tabac, il s'indignait que d'autres trouvassent plaisir à cette distraction innocente ; il s'était également aliéné les ivrognes : la distillerie de whisky possédait dans la colonie même de nombreux clients dont l'état, certains soirs, ne faisait pas honneur à l'Icarie. Le maître tonna contre ces abus, et pour les abolir il ne trouva rien de plus ingénieux que d'exclure de l'assemblée délibérante tous les membres qui lui portaient ombrage, et de se faire élire président pour quatre ans, avec un seul vice-président sous ses ordres. Cette proposition était en contradiction flagrante avec les statuts icariens : elle souleva une tempête mémorable.

Le directeur de la nourriture et le directeur de la santé, très populaires et très ménagés en raison même de leurs fonctions, groupent autour d'eux l'opposition ; durant six semaines, on échange des invectives, comme dans un vrai parlement ; Cabet est insulté à l'égal d'un ministre au pouvoir suprême. Injure, on l'appelle

même Napoléon ! Il répond en phrases hautaines, affectant le dédain superbe d'un Louis XIV aux prises avec des manants : **Eh quoi ! on m'attaque sans respect ! On m'écraserait, on m'humilierait, on me flétrirait dans l'opinion publique, si je pouvais être écrasé, humilié, flétri ! En vérité, c'est presque incroyable ! C'est horrible !** Ce qui semble plus incroyable encore, c'est qu'il se figure, dans sa candeur, avoir assuré la félicité de tous ces pauvres expatriés que l'éloignement du pays natal et les privations rendent irritables et pour lesquels il ne comprend pas que son indulgence devrait être illimitée. Mais non : il proclame que **la présomption et la vanité sont les plus funestes des passions humaines** ; il parle de **son expérience**, de la grandeur et de la beauté de son œuvre, et il assure sans rire que **les débats de l'assemblée icarienne de Nauvoo surpassent en splendeur et en importance ceux de la Convention**. Il en arrive à déclarer séditieux le chant de la Marseillaise ! Et quand le souffle enfin manque aux discussions, quand vient l'heure du vote, soixante-dix voix lui donnent satisfaction, mais soixante-sept électeurs, se prononçant contre lui, acclament le citoyen Gérard. Et voilà scindée en deux partis irréconciliables la république icarienne, où, d'après le programme, on ne devait connaître ni envie, ni jalousie, ni disputes, dont tous les membres devaient vivre dans une perpétuelle et inaltérable harmonie.

Devant la menace d'une bagarre fratricide, Cabet dut céder : il renonça à ses ambitions de souveraineté et le calme sembla renaître. Mais trois mois plus tard, nouvel orage : l'opposition réclame la fermeture du bureau de Paris, le quartier général de Cabet, sa création de prédilection, le seul rouage sur lequel il comptait pour assurer l'avenir de son extravagante conception et la populariser. Cette fois c'était le frapper au cœur : il fit une belle défense, mais en vain. Il a laissé, tracé de sa main, un compte rendu de ces suprêmes séances ; on y rencontre des apostrophes de ce genre : **Citoyen Cabet ! Vous êtes un voleur, un escroc ! Si vous aviez des canons et des baïonnettes, vous vous en serviriez contre nous !**

Ah ! lorsqu'ils sortaient de ces tumultueuses réunions, les Icariens devaient avoir le cœur gros ; ils se prenaient à relire, dans le *Voyage* fameux, le tableau des débats de l'assemblée nationale, tels qu'ils s'étaient révélés à l'imagination du fondateur ; ce qu'on voyait à Nauvoo n'y ressemblait guère : pas l'ombre de ces musiques délicieuses, **tantôt imposantes, tantôt suaves**, qui accompagnaient l'entrée majestueuse des députés ; rien du recueillement, de la courtoisie, de la douceur, de la bienveillance que les Icariens du modèle affectaient les uns à l'égard des autres ; au lieu de la salle merveilleuse, — la plus belle du monde, — qu'avait décrite l'illuminé, une tabagie sordide et misérable ; au lieu d'un président vénéré à l'égal d'une idole, un pauvre homme qui se débat parmi les clameurs, les injures, et sous les poings tendus.

Alors, se sentant maudit par ces ingrats, Cabet menaça de faire appel aux magistrats de la ville voisine. On sait que la constitution icarienne, ne supposant même pas qu'un de ses adeptes se pût rendre coupable d'un crime, d'un délit, ou d'une velléité de désobéissance aux lois, ne reconnaissait d'autre sanction pénale que l'opinion publique : point de juges, point de gendarmes, pas un sergent de ville. A l'idée que la police allait venir, ce fut parmi les Icariens une panique générale. Hué, bousculé, honni, désemparé, Cabet assista, lamentable, à l'écroulement de son œuvre : la suppression du bureau de Paris fut votée à la majorité de 91 voix contre 74. L'Icarie avait vécu !

Dans les jours qui suivirent, Nauvoo fut en proie à la guerre civile : les frères prenaient encore leurs repas en commun, puisqu'il n'y avait pas moyen de se

nourrir autrement ; mais on se fusillait des yeux, et, dès le potage, le tumulte était menaçant. Il ne restait qu'à se séparer au plus vite : on courut à Saint-Louis, afin de s'y assurer des logements, et le fondateur d'Icarie, **brisé, anéanti par la douleur, mais non découragé** prit, avec la petite troupe qui lui restait fidèle, le chemin de l'exil. Il entraînait avec lui 75 hommes, dont beaucoup étaient des vieillards, 50 femmes et 50 enfants, **privés de toutes les choses nécessaires à la vie** et tellement accablés de misère et de fatigué qu'ils paraissaient être pour longtemps impropre à tout travail. Le 6 novembre 1856 on arrivait à Saint-Louis, et le 7, au matin, Cabet tombait frappé d'une attaque d'apoplexie. Il mourut le lendemain.

Les malheureux que sa fin laissait sans direction établirent leur campement aux portes de la ville et tentèrent d'y fonder une colonie qui se dispersa bientôt à l'époque de la guerre de sécession. De l'autre groupe des Cabétiens, celui qui s'était transporté dans l'Iowa, 26 membres survivaient encore en 1888 : ils étaient restés fidèles à la doctrine du fondateur et publiaient un journal qui donnait en feuilleton des extraits du *Voyage en Icarie*. Peut-être que parmi les braves Sammies qui fraternisèrent sur le front de bataille avec nos soldats, se trouva quelque descendant de ces Français aventureux qui, il y a soixante-dix ans, traversèrent les mers, attirés par la séduction d'une imaginaire Cocagne et dont l'histoire vaut d'être méditée. S'il est vrai que nous sommes, de par les événements, au seuil d'un monde nouveau, elle nous enseigne qu'il est bon de choisir avec circonspection les guides chargés de nous conduire vers la Terre promise, et que le vieux pays de nos aïeux est préférable à celui des chimères glorifié par les utopistes.

CHAPITRE VI

LUCIEN DE LA HODDE

Si la France ne connaît pas encore les délices de l'Age d'Or, ce n'est point faute de gens qui se soient ingéniés à assurer son bonheur. Jadis on laissait ce soin aux hommes qui, investis de la confiance du Roi, recevaient mission de traiter les affaires du pays ; ils composaient une élite, fort peu nombreuse, d'ailleurs, et nul en dehors d'eux n'était assez fou ou assez téméraire pour envier une si lourde tâche ni pour imaginer qu'elle était à la portée de toutes les intelligences.

Mais voilà que, il y a plus d'un siècle, il fut décidé, du jour au lendemain, que tous les Français, pourvu qu'ils eussent vingt et un ans, se trouvaient aptes à gouverner le royaume ; on les invita à -donner leur avis sur les graves questions de la politique dont l'étude avait été jusqu'alors réservée à quelques grands esprits et on réclama d'eux la solution de problèmes sur lesquels avaient pâli, sans les résoudre, les Colbert et les Montesquieu. Ce qu'on doit le plus admirer, c'est que le peuple, unanimement confiant dans la sûreté de son jugement, ne recula pas devant cette délicate et effrayante besogne. Nul ne se déclara incompetent et il n'y a point d'exemple que, parmi les centaines et les milliers de millions d'électeurs qui, depuis le printemps de 1789, ont été appelés aux urnes, il s'en soit trouvé un seul pour objecter qu'il n'entendait rien à ce qu'on exigeait de lui. On rencontre parfois des gens assez modestes pour déclarer qu'ils seraient incapables de ressemeler leurs chaussures ou qui acceptent, sans honte, qu'on leur rende des points au billard ; en ce qui concerne l'art si difficile de mener les hommes il n'est personne qui ne se croie d'une habileté consommée et ne juge sa propre opinion bien supérieure à celle de son voisin.

Il fallait que la France fût d'essence immortelle pour n'avoir point succombé à cette série d'extravagantes expériences de médication : son tempérament fut longtemps à s'y faire et, dans les débuts, le traitement n'opérait pas sans secousses ; ainsi s'expliquent les nombreuses révolutions dont s'égaya la première moitié du me siècle. Au temps de Louis-Philippe, particulièrement, le disparate des opinions et des diagnostics fut tel qu'on pût juger alors combien notre pays était adoré par ses enfants : chacun de ceux-ci s'opiniâtrait à le voir heureux ; mais ils ne s'entendaient pas sur les moyens d'étayer cette félicité : les uns préconisaient le retour à l'ancien régime et la reconstruction de la Bastille ; d'autres proclamaient qu'il suffisait de rétablir en permanence la guillotine ; beaucoup, après de mûres réflexions, déclaraient qu'il fallait d'abord supprimer le Roi ; on verrait ensuite !... De sorte que ce pauvre Louis-Philippe dut se résigner à essuyer, au cours de son règne, plus de coups de feu que la cible à surprise d'un tir forain. Il sortit, comme on sait, indemne de cette fusillade ; et la persévérance qu'il apporta à s'exposer aux balles des assassins est plus à l'éloge de son courage qu'à celui de l'adresse des tireurs de ce temps-là.

Outre les énergumènes, il y avait les chimériques, plus redoutables peut-être : phalanstériens, Fourieristes, Saint-Simoniens, Cabetistes et autres Icaris ; il y avait les politiciens purs, socialistes, doctrinaires, réformistes, républicains, bonapartistes, anarchistes ; il y avait les partisans de Guizot, de Thiers, d'Odilon Barot, de Molé, de l'abbé Châtel, de Blanqui, de Raspail ; il y avait les rêveurs proposant comme remède à tous les maux l'annexion de la France à la Belgique ; tout Français, à peine sevré, s'affiliait à une société secrète ; on en trouvait pour tous les goûts : *Société de l'ordre et du Progrès* ; *l'Union*, la *Société des condamnés politiques*, les *Réclamants de Juillet*, *Aide-toi le Ciel t'aidera*, la *Gauloise*, les *Français régénérés*, les *Amis de la Patrie*, la *Société constitutionnelle*, les *Amis de la Vérité*, les *Amis du Peuple*, les *Saisons*, les *Nouvelles Saisons* et même la société des *Dissidents*, réservée à ceux qui ne se trouvaient en conformité d'idées avec personne, Comme il n'était question, dans les plus modérés de ces clubs clandestins, que de renverser le Gouvernement et de mettre n'importe quoi à sa place, on comprend que le préfet de police, en cette époque heureuse, ne savait où donner de la tête ; ce n'était point une sinécure que d'assurer la tranquillité de Paris et de tenir en respect les cinquante ou soixante mille conspirateurs et le demi-million de mécontents dont se composait, à peu de chose près, la population de la capitale.

Est-il besoin de dire que les jeunes littérateurs, les bohèmes, les poètes sans génie, les peintres sans talent, les romanciers sans éditeurs, se groupaient en un parti spécial, très acharné à la chute du *Tyran*, et résolu à mener de front le chambardement du pays et la joyeuse vie du boulevard : ces révolutionnaires folâtres furent nommés, un peu plus tard, les Bousingots ; leur organe était le *Corsaire*, petit papier d'opposition très vif, très mordant, que les ennemis du pouvoir savouraient avec empressement. La feuille s'imprimait au Faubourg Montmartre et comptait seulement quatre rédacteurs attitrés : Constant Laurent, Louis Reybaud, Clément Caraguel et Philibert Audebrand ; mais tout homme d'esprit, ayant son mot à dire, pourvu bien entendu que ce mot fût désagréable au Gouvernement, trouvait bon accueil au *Corsaire*, et c'est ainsi que Léon Gozian, Sandeau, Alphonse Karr, Méry, Félix Plat, et d'autres figuraient au nombre des rédacteurs occasionnels : ils passaient, lançaient quelques flèches, retournaient à des besognes plus sérieuses et plus lucratives et ne reparaissaient que lorsque l'idée les prenait de s'amuser à cette petite guerre de tirailleurs contre le plus pacifique et le plus bénin des Rois, couramment comparé par ces gens d'esprit à Tibère et à Attila.

Un soir se présenta aux bureaux du *Corsaire* un jeune provincial fraîchement débarqué à Paris : il apportait une chanson, qui fut insérée ; quelques jours plus tard il en offrit une seconde ; ni celle-ci, ni la première ne méritaient l'honneur d'être gravées sur l'airain : c'étaient de pâles pastiches de Désaugiers et de Béranger ; mais comme ces couplets étaient bourrés de traits mordants à l'adresse du Roi citoyen, comme le chansonnier frémissait de fureur démocratique au seul nom de Louis-Philippe, comme enfin il ne se montrait pas exigeant aux rares jours où la caisse du journal était en veine de largesses, on accepta sa collaboration qui devint bientôt régulière.

Le nouveau passager du *Corsaire* se nommait Lucien de La Hodde ; c'était un très grand garçon, large d'épaules, au visage d'une pâleur jaunie et presque malade ; une moustache noire, peu fournie, une bouche mince qui ne souriait jamais, des yeux bridés comme ceux d'un Chinois, lui composaient une physionomie peu attrayante. Mais il était serviable, facile à vivre et, recommandation suprême, il avait déjà [souffert pour la sainte cause de la liberté](#).

Né à Boulogne-sur-Mer, d'une famille de brasseurs peu fortunés, il avait interrompu ses études pour s'engager au 38^e régiment de ligne en garnison à Soissons ; là il avait fait jouer, sur le théâtre de la ville, une pièce satirique farcie d'allusions mordantes contre la monarchie constitutionnelle. Le colonel du 38^e ayant appris que l'auteur de cette subversive gaudriole était un caporal de son régiment, réprimanda vertement le coupable qui se vengea par une chanson. De sorte que, mal vu de ses chefs, noté comme **mauvais soldat**, De La Hodde avait dû renoncer à l'avancement. A l'expiration de ses sept années de service, Il était toujours caporal ; comprenant que, de ce train-là, il risquait d'atteindre l'âge respectable de Mathusalem avant d'obtenir sa première épauvette, il était rentré dans la vie civile, résolu à tenter la fortune littéraire. Ces mécomptes expliquaient, s'ils ne les justifiaient, sa haine farouche contre les tyrans en général et contre Louis-Philippe en particulier, ainsi que l'accueil empressé qu'il recevait de la bande joyeuse des novellistes et des gazetiers acharnés à larder d'épigrammes le Roi des bourgeois. De La Hodde se mit bien vite à l'unisson ; au bout de quelques mois de boulevard il était cité dans ce petit monde pour l'intransigeance de son républicanisme et la fermeté de ses opinions. Il plaçait ses chansons au *Charivari*, au *Vert-Vert* et ailleurs, fréquentait les tables d'hôte et les cafés connus pour leur clientèle **avancée**, pérorait beaucoup, se plaisait à la compagnie des anciens combattants des barricades et des coryphées des sociétés secrètes, et prenait respectueusement sa demi-tasse aux tables où buvaient entre eux les démocrates en réputation. Comme ses vers lui rapportaient à peine quelques francs dans les bons mois ; comme De La Hodde, sans être un élégant, portait des vêtements d'assez bonne coupe, des chapeaux honorables, voire parfois des gants noirs ; comme il n'avait pas de dettes et n'empruntait jamais d'argent, certains de ses camarades s'étonnaient de cette correcte tenue et parfois, entre bohèmes, on se demandait : — **Comment fait-il ?** et l'on arrivait toujours à conclure que ses parents lui servaient probablement une pension. En quoi l'on se trompait le chansonnier du *Corsaire* ne recevait rien de sa famille, qui était pauvre ; mais, pour échapper à la misère, il avait vendu son âme au diable.

Après quelques mois de Paris, un soir d'hiver que son gousset était vide, qu'il grelottait sans pardessus, que ses chaussures faisaient eau, et qu'il n'avait pas payé sa logeuse, épouvanté de l'avenir, sans courage pour affronter un travail sérieux, trop orgueilleux pour solliciter un emploi, il était entré dans l'une de ces tavernes démocratiques où il avait coutume de se montrer, et là, assis à une table voisine de celle où discutaient, en fumant des pipes, les vétérans du parti populaire, il avait écrit à M. Delessert, le préfet de police, pour lui proposer ses **services**. Il exposait cyniquement que, affilié à la société secrète des Droits de l'Homme, très répandu dans le monde des journalistes républicains, il brûlait du désir de se rendre utile au gouvernement, en lui signalant les agissements et les projets **des ambitieux désappointés et des séides abusés ou ignorants parmi lesquels il vivait**. Bref, il sollicitait humblement l'honneur de renseigner la police et d'être inscrit au nombre des **mouchards**. Trois jours plus tard il était convoqué à la Préfecture, interrogé, enrôlé séance tenante, et affublé d'un nom de guerre, celui de *Pierre*, dont il devait signer les rapports qu'il s'engageait à fournir régulièrement ; moyennant quoi il reçut une avance de vingt-cinq louis à valoir sur les appointements de trois cents francs par mois qui lui étaient attribués.

Le pacte conclu De La Hodde ne changea rien à ses habitudes ; il continua à chançonner le pouvoir, à déblatérer contre les ministres, à souhaiter hautement

la chute du Roi. Peut-être, si l'on s'en était donné la peine, aurait-on pu discerner cependant que son opposition était subitement devenue plus âpre, sa verve plus incisive, son républicanisme plus ardent et plus combatif ; il en fut d'ailleurs aussitôt récompensé et le cercle de ses relations dans le parti démocratique s'étendit singulièrement. Il était assidu maintenant à l'estaminet Saint-Agnès où l'on discourait, entre [purs](#), des affaires du jour il rencontrait là Ferdinand Flocon — déjà fameux comme conspirateur ; Grandrnesnil une espèce de colosse, apôtre du régicide ; Félix Avril, un combattant de Juillet, gérant du *Journal du Peuple*, Marc Caussidière dessinateur en rubans et ancien condamné d'avril, amnistié à l'occasion du mariage du duc d'Orléans ; d'autres encore, anciens héros des barricades, ou notoires socialistes de Lyon, réfugiés à Paris après l'insurrection de 1832. Tous écoutaient De La Hodde chanter ses couplets subversifs, l'applaudissaient, lui faisaient fête, admiraient sa jeune ardeur, l'admettaient à leur entretien et le prenaient pour confidents de leurs rêveries révolutionnaires ; même l'un de ces théoriciens de la démagogie avait conçu pour le chansonnier une véritable amitié c'était un grand garçon, vif et loyal, voyageur de commerce, nommé Victor Pilhes, voué par le destin à une existence mouvementée : huit ans plus tard, à l'avènement de la République, il devait être nommé préfet de l'Ariège par ses amis triomphants, puis impliqué dans l'émeute de Juin, condamné à la détention perpétuelle ; de retour à Paris, après le 4 septembre 1870, vieilli, usé par la proscription, il était enfin destiné à mourir gouverneur du Palais de l'Élysée sous la présidence de Jules Grévy.

On comprend que, dans ce milieu turbulent, De La Hodde ne perdait pas son temps et trouvait matière à des rapports intéressants. Il avait su se créer d'autres champs d'exploration et réussit à former, rue Notre-Dame-des-Victoires, au restaurant Beaurain, une table uniquement composée de gens de lettres, d'artistes, de journalistes desquels on n'exigeait, pour seule condition de l'admission en ce cénacle, que d'être les adversaires du gouvernement : trente têtes à surveiller et à vendre ! On parlait là librement ; on y vilipendait sans prudence ni réserve la famille royale et les ministres en place ; à quoi bon se gêner ? N'était-on pas entre frères, et De La Hodde lui-même n'avait-il pas posé comme principe de ces réunions quotidiennes, [qu'on y penserait tout haut](#) et qu'on n'y dissimulerait rien des projets ou des déceptions du [parti](#) ? Il payait d'exemple et ne se ménageait guère : — [Cette table-ci, c'est notre Club](#), proclamait-il ; et, certain soir que, au dessert armé d'un frêle couteau à lame d'argent, il venait de partager une poire, — [S'il se présentait ici, cria-t-il, un espion de la police, je me changerais en Cassius pour l'immoler sur place à l'aide de cette arme tranchante](#). Même il avait imaginé de fonder une sorte de publication hebdomadaire, intitulée la *Revue critique* qui devait être en quelque sorte le moniteur officiel de ces agapes auxquelles se montraient assidus les éclaireurs de la future république. Beaucoup s'extasiaient du désintéressement de ce brave garçon payant de sa maigre bourse l'impression de cette gazette compromettante. On les eut trouvés absolument incrédules en leur révélant que la Préfecture en faisait les frais...

De La Hodde, que son zèle semblait emporter, projetait mieux encore ayant remarqué que la presse républicaine manquait d'écrivains en renom, il rêvait d'un organe ayant pour protagoniste un homme sachant parler au peuple et soulever sans réticences les problèmes sociaux : à qui confier cette tâche ? Louis Blanc, Raspail, Cabet étaient de vils bourgeois, aucun d'eux [ne possédait la grammaire qui convient aux masses](#). A force de s'évertuer, De La Hodde découvrit en province l'homme nécessaire ; il annonça l'heureuse trouvaille, un

soir, à ses amis de la table d'hôte Beurain : l'apôtre des temps nouveaux était à peu près inconnu ; il vivait en province de la vie des ouvriers ; c'était un prolétaire, un vrai, et, en même temps un polémiste et un dialecticien émérite. Celui-là ferait une rude guerre aux coffres-forts et prêcherait ardemment la haine de la monarchie... — Son nom ? réclamèrent les convives. — Pierre-Joseph Proudhon, actuellement teneur de livres dans une maison de commerce de Lyon, un nouveau Jean-Jacques, un Jean-Jacques perfectionné par les principes et les idées de la révolution française... Quelques dîneurs restaient sceptiques ; mais grâce à l'éloquence du chansonnier et à celle de son ami Pilhes, il fut convenu et voté qu'on appellerait Proudhon à Paris. Quelques jours plus tard le socialiste franc-comtois faisait son entrée chez Beurain : il ne payait pas de mine : une figure incorrecte et glabre, des lunettes de maître d'écriture sur un nez sans noblesse, un chapeau fort défraîchi un peu enfoncé sur les yeux, une longue redingote dont les plis descendaient jusqu'aux chevilles ; à la main, non une canne, mais un bâton de berger, ainsi est décrit le nouveau venu par l'un des jeunes journalistes qui se trouvaient là. Proudhon mangea fort et but beaucoup ; au dessert seulement il consentit à causer ; sa voix était criarde et sans euphonie, son débit saccadé et d'une rusticité brutale ; mais une sorte de lueur éclairait son front et à l'entendre il était impossible de ne point pressentir la grande place que cet homme ne manquerait pas d'occuper dans l'histoire sociale du XIXe siècle. On pense s'il fut acclamé par les convives, au nombre desquels étaient Félix Plat, Sobrier, Ribeyrolles, Favrot, Albert ; De La Hodde, l'organisateur du banquet, rayonnait de joie débordante : on allait donc enfin secouer la torpeur du peuple et l'on avait trouvé le porte-drapeau des revendications prolétariennes ! Quand on se sépara, à onze heures du soir, l'un des dîneurs qui demeurait au Faubourg Montmartre, prit le bras du chansonnier, logé dans ce même quartier, et lui proposa de faire route de compagnie. Impossible, fit De La Hodde en s'excusant, j'ai affaire du côté des Halles.

Du côté des Halles c'était une manière d'euphémisme : le traître se rendait à la Préfecture, ayant hâte de faire son rapport et de recevoir des félicitations pour le beau gibier pris à son piège.

Un an plus tard, le 24 février 1848, la monarchie s'effondrait subitement ; la république était proclamée. Tous ceux que les bourgeois appelaient dédaigneusement les culotteurs de pipe, toute la clientèle de l'estaminet Saint-Agnès, tous les habitués de la table d'hôte Beurain, tous les amis de De La Hodde enfin, escaladaient les sommets du pouvoir Flocon allait être ministre, Pilhes, on l'a dit, recevait une préfecture, Caussidière était nommé préfet de police et s'installait dans le cabinet de M. Delessert. Soucieux de s'entourer de gens sûrs, il prit De La Hodde comme chef d'un bureau et notre homme troqua son garni de la rue Coquenard pour les beaux salons de l'ancien hôtel des premiers présidents, rue de Jérusalem. Pourtant il ne paraissait pas satisfait ; ses compagnons d'ascension lui voyaient une mine inquiète, et les employés remarquaient que le meilleur de son temps se passait à fureter fiévreusement dans les cartons qu'il ouvrait l'un après l'autre et visitait à fond comme s'il y cherchait quelque chose. Il aurait bien voulu fouiller ceux que gardait un meuble fermé d'une serrure secrète et placé dans le cabinet même du préfet ; mais celui-ci ne quittait point la place ; s'il s'absentait par aventure, il confiait la surveillance de ses papiers à une troupe de braves, recrutés par lui-même et qu'on appelait les *Mousquetaires de Caussidière* : sorte de gardes du corps

choisis parmi les anciens combattants des barricades et dévoués corps et âmes à leur nouveau chef.

Un soir, le 14 mars 1848, après une conférence mystérieuse avec un employé subalterne de l'ancienne administration, Caussidière qui prenait fraternellement ses repas à la table de ses subordonnés, invita De La Hodde à venir avec lui jusqu'au Luxembourg où siégeait le gouvernement provisoire. Ils partirent ensemble, causèrent amicalement tout le long du chemin, et, lorsqu'on fut arrivé au palais de la rue de Vaugirard, le préfet et son compagnon se dirigèrent vers l'appartement qu'occupait Albert ; la porte s'ouvrit :

Passe, fit Caussidière en s'effaçant. De La Hodde obéit. Dès le seuil il a compris. Une quinzaine de ses anciens amis sont assis autour d'une table à tapis vert ; tous sont graves et silencieux ; aucun d'eux ne lève les yeux sur l'espion derrière lequel la porte s'est refermée au verrou. Des papiers en grand nombre sont dispersés sur la table, et, fût de suite, il a reconnu ses rapports au préfet Delessert ; plus de six cents feuillets tracés de son écriture et signés de son nom de mouchard, *Pierre*. Pilles qui est là, serre les poings et pleure de rage.

Caussidière, d'une voix tremblante, a pris la parole : **Citoyens, il y a un traître parmi nous ; depuis dix ans ce Judas nous dénonçait à la police du régime déchu dont il était l'un des agents secrets. Vous êtes constitués en jury pour décider quel sera le châtiment de son crime ; mais auparavant il faut qu'il signe sa honte et qu'il reconnaisse la justice de la condamnation que vous prononcerez.** Le misérable, appuyé au marbre de la chambre, immobile, vert de peur, semble éperdu ; il promène sur ses juges un regard d'angoisse et ne rencontre que des visages méprisants et des mines de dégoût. Son corps, d'abord droit, se tasse peu à peu, se courbe, se ramasse ; maintenant prostré, le front bas, l'homme balbutie, sanglote, se met à geindre : il accuse la misère ; c'est la faim qui l'a poussé à l'abjection ; il est coupable d'une faiblesse ; il la déplore ; mais sa faute n'a pas eu de résultats néfastes puisque tous ses amis sont là, aujourd'hui triomphants et qu'aucun d'eux ne manque au succès. Tout ce qu'il lui reste de vigueur, il promet de l'employer au service de la République, il le jure...

— Sur l'honneur, probablement ? fit une voix sarcastique.

Alors l'espion se tait ; on le pousse vers la table ; il s'en approche, vacillant, s'accrochant aux sièges ; on lui tend une plume : on lui présente une feuille de papier, il écrit : **Je déclare que les rapports signés Pierre sont de moi, Lucien De La Hodde.** Le verdict maintenant : à l'unanimité, d'un grand murmure, la mort est prononcée. Le condamné est là, effondré, vieilli, en dix minutes, de trente ans, le dos voûté, la lèvre pendante. Mais qui exécutera le jugement ? Qui s'offre comme bourreau ? Personne. Pilles, sortant de sa poche un pistolet chargé, le pousse à travers la table, vers le traître : **Allons, prenez cet arme, et retirez-vous dans la pièce voisine on vous accorde trois minutes.** Mais De La Hodde repousse le pistolet. Quelques-uns, d'ailleurs, font remarquer qu'un coup de feu donnerait l'alerte : il faut que l'expiation demeure secrète. Un des juges propose le poison. Un verre est apporté ; on y verse de l'eau, Caussidière jette dans cette eau une poudre blanche. Il ne faut pas oublier que tous ces **Bousingots** étaient non seulement hantés des grands souvenirs de la Révolution, mais aussi imbus de romantisme : il y avait des regains d'Antony et de Lucrece Borgia dans leurs conceptions politiques ; et ils attendaient là, sombres et résolus, que le condamné s'empoisonnât devant eux. Lui, farouche, inerte, les yeux fixes, il murmurait des mots suppliants, implorant qu'on le laissât vivre ; son front ruisselait de sueur. Écœuré, Albert se leva le premier, s'approcha du misérable et

lui cracha à la figure ; les autres suivirent, chacun stigmatisant d'un soufflet ou d'un jet de salive cette face blême. Puis De La Hodde, livré aux Mousquetaires du Préfet, fut conduit à la Conciergerie et mis au secret. Un mois plus tard, Caussidière ayant démissionné, le prisonnier recouvra sa liberté : il s'empressa de quitter la France.

Paris le revit à l'époque du Coup d'État, en décembre 1851 : il gagna ses grades dans la police du second empire, s'y rendit utile, fut apprécié, obtint une retraite et alla se fixer à Bruxelles où, dit-on, il épousa une héritière. On croit qu'il mourut, riche et **honoré**, dans le mois qui précéda la déclaration de guerre en 1870.

FIN DE L'OUVRAGE